

Vol. 48— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 SEPTEMBRE 1961 PRIX 10c

Conclusions du congrès d'A.C. par Son Exc. Mgr L. Morin

Perspectives pastorales à l'endroit de l'adolescence

1. Il y a eu de belles et de nombreuses choses dites durant ces journées, en sorte qu'il est difficile de faire, en quelques phrases, la synthèse de toutes les idées exprimées durant ces journées, pour faire l'insertion des implications pastorales. Une lecture attentive du rapport de ces sessions nous en fera connaitre toutes les richesses et toutes les possibilités pastorales.

2. Les perspectives pastorales qu'on m'a demandé de dégager de ces études, nous allons essayer de les souligner au fur et à mesure du présent rapport. Qu'il suffise de dire que, par perspectives pastorales, il convient de signifier l'influence de l'Eglise en général, non seulement par les prêtres, mais aussi par les parents, les éducateurs et les éducatrices. En somme il s'agit de voir comment et de quelles façons pratiques l'Eglise est concernée sur le problème de l'adolescence. Aussi, par "Educateurs", il faudra dans la suite, comprendre les parents, les prêtres, les instituteurs et les institutrices, — tous ceux et toutes celles qui ont la responsabilité individuelle et la responsabilité collective des adolescents ou adolescentes.

3. Pour résumer ces fonctions, nous allons suivre l'ordre généralement établi en Action Catholique: VOIR — JUGER — AGIR.

* * *

1. VOIR

1. Tous admettent que l'âge de l'adolescence en est un:

a) pour l'adolescent: de déséquilibre physique et psychique, de transition psychique, de transition psychologique entre l'enfance et la jeunesse; souvent d'incohérence, d'instabilité, de confusion affective et imaginative; d'anxiété intérieure en même temps que d'impuissance à fixer et affirmer sa personnalité; de culte de la force physique, mais aussi de grandeur morale; d'un besoin d'aimer en même temps que d'une capacité de générosité, de courage;

b) pour l'adolescente: d'instabilité psychique consécutive à l'évolution physiologique; de mobilité des jugements (enthousiasme et aversions); d'effusions sentimentales, de rêveries et de lectures romanesques; d'exaltation mystique, d'indépendance en même temps que de coquetterie (désir de plaire).

Par ailleurs, l'enfant vit dans un milieu familial et dans un milieu scolaire, dans un milieu de loisirs et dans un milieu social. L'éducateur doit s'efforcer de connaitre tous ces facteurs pour mieux comprendre l'adolescent ou l'adolescente, et avoir sur eux une influence salutaire.

De leur côté, tous les catholiques, c'est-à-dire l'Eglise dont nous sommes tous membres, doivent voir ce problème avec le regard chrétien. Ces jeunes sont des âmes baptisées, appartenant au Christ et à l'Eglise, qu'il est impératif de conduire jusqu'à l'âge adulte. Il nous faut donc, tous ensemble, et chacun dans son domaine, travailler à corriger les écueils de cet âge, ou plutôt de profiter de ces conditions difficiles mais providentielles, pour faire, de l'adolescent, un chrétien parfait, vivant et apôtre. Les éducateurs doivent se faire une mentalité chrétienne.

2. JUGER

1. En partant des caractéristiques qu'on vient de résumer, les éducateurs doivent gagner la confiance des adolescents, leur être un appui moral, se rendre compétents à les éclairer, leur inspirer le sens du beau et du grand, le sens de Dieu et de l'Eglise, avoir avec eux une certaine jeunesse d'esprit et de coeur, et par-dessus tout, les aimer. Oui, il faut aimer avec une grande charité nos adolescents, à la manière de Notre-Seigneur.

2. Mais en même temps, comme éducateurs, nous devons nous façonner des attitudes:

a) de compréhension et de fermeté tout à la fois: leur montrer qu'on comprend leurs difficultés, mais aussi qu'ils peuvent s'appuyer sur nous; puis leur présenter leur devoir avec franchise, sans se laisser prendre par tous les détours inconscients que revêt souvent l'âge de l'adolescence;

b) de bonté virile: manifester une sainte patience et garder en même temps de la dignité; les jeunes doivent d é c o u v r i r en leurs éducateurs ce qu'est un véritable adulte;

c) de collaboration mutuelle: les prêtres et les instituteurs (trices) doivent collaborer intimement avec les parents. — Nous reviendrons sur ce point.

3. Tel que nous l'avons souligné il y a un instant, nous devons, tous les jours, nous rendre plus compétents à éclairer les jeunes. Cette compétence provient d'une vie spirituelle vécue intensément de la part des éducateurs, afin que les jeunes voient en les adultes des exemples de vie; mais elle vient aussi de l'étude et de la réflexion. Sans être des spécialistes en éducation, en psychologie, en médecine ou en théologie, nous devons, en face de l'adolescent, envisager la totalité de son être. Par exemple, s'il s'agit de parler de chasteté à un adolescent ou à une adolescente, ce serait pour nous une erreur de ne considérer que l'aspect, soit psychologique, soit physique, soit moral, soit familial. Il faut au contraire s'efforcer de saisir tous les facteurs qui entrent en cause, devant l'être humain que nous avons devant nous. Le bon Dieu nous a créés d'une seule pièce, et non pas par sections.



Son Exc. Mgr L. Morin

4. En outre, au lieu de ne voir que les points faibles de l'adolescence, il faut travailler à découvrir les énergies latentes qui ne demandent qu'à se développer, et les animer d'une façon positive et chrétienne. Par exemple:

a) l'adolescent est à la recherche de sa personnalité, qu'il essaie d'affirmer si gauchement parfois. Pourquoi ne pas l'aider à s'affirmer, mais en lui faisant choisir les vrais facteurs d'une personnalité et en sacrifier d'autres? — Il cherche à s'orienter: L'acquisition des éléments d'une vraie personnalité chrétienne exige des efforts (donc actes de volonté à lui faire poser) . . . ;

b) l'adolescent a le culte de la force physique (jeux, etc.), mais aussi de la grandeur morale. Pourquoi ne pas répondre à ce désir en lui faisant connaitre la vie du Christ et des saints qui sont des héros montrer toute la force de volonté qu'il a fallu aux saints pour se vaincre;

c) l'adolescent se sent un besoin d'aimer; il a une capacité de générosité, de courage. Pourquoi ne pas amener le jeune à sortir de lui-même pour le libérer de l'égoïsme et de la solitude et le porter à être au service des autres, en toute charité chrétienne;

d) le jeune tend à s'affirmer. Pourquoi ne pas l'amener à prendre des responsabilités, vis-à-vis le groupe de compagnons? de même, lui apprendre la nécessité d'une discipline de vie s'il veut s'affirmer d'une façon efficace et non par vanité.

5. Il en est de même de l'adolescente qui est tour à tour "enthousiaste et déprimée". Pourquoi n'en pas profiter pour lui présenter un grand idéal, mais réel et qui retienne son enthousiasme? — St si elle est déprimée ou se sent impuissante à envisager la vie, pourquoi ne pas lui faire comprendre alors le sens de la véritable humilité, sans découragement?

b) l'adolescente a des exaltations qui peuvent paraitre mystiques parfois. — Pourquoi ne pas lui faire saisir la distinction entre la piété profonde (effet de la volonté et de la grâce) et la ferveur sentimentale ou l'émotion religieuse?

c) l'adolescente a le désir de plaire. — Pourquoi ne pas orienter son affectivité vers le dévouement, le service des autres, le souci apostolique? Approuvons-lui à plaire à toutes, à être une semeuse de joie.

* * *

Participation active des laïcs au congrès interdiocésain d'A.C.

L'organisation du congrès fut pour une large part assumée par les laïcs tant étudiants que professionnels. Ces divers talents mis en commun et au service d'une oeuvre d'Eglise a révélé une fois de plus combien est précieux et indispensable le rôle du laïc dans l'Eglise.

Voici les noms des principaux organisateurs: M. Hervé Dansereau, coordinateur en chef des comités de travail; M. André Ruest, responsable de l'horaire des journées; Mlle Odile Lambert, secrétaire responsable des rapports; Mlle Yvette Laurencelle, Mme A. Allaire, Mlle Cécile Boulanger, le R. F. Irénée Breton, S.M., dactylos; M. Etienne Gaboury, M. Bernard Aubry, Mlle Thérèse Aubin, le R. F. Côté, C.S.V., M. et Mme Gérald Carrière, décors; M. l'abbé Robert Lane, liturgie; MM. Lucien Loiselle et Robert Painchaud, loisirs; Mlle Céline Jubinville, MM. Etienne Tétrault et Jean-Yves Rochon, comité d'accueil; M. Georges Laberge et la Rév. Sr Emélie-des-Anges, S.N.J.M., exposition du volume; M. l'abbé Rémi De Roo, Mlle Céline Jubinville, publicité; les scouts catholiques, clercs servants; les guides catholiques (Mlle Jacqueline Constant, responsable), service des tables.

* * *

3. AGIR

A) Action individuelle des adolescents sur eux-mêmes.

L'action individuelle, lente, qui doit accompagner le "juger" chez les éducateurs, doit normalement — si elle a été bien conduite — élargir l'esprit et le coeur des jeunes jusqu'à leur faire découvrir et aimer leur milieu scolaire, et à leur faire prendre conscience des problèmes de ce milieu étudiant, pour y agir par un rayonnement apostolique.

Et pour dégager l'adolescent et l'adolescente des tendances égoïstes qui commencent à percer, il y a lieu d'en appeler souvent aux valeurs spirituelles supérieures. Par exemple:

a) l'adolescent prend conscience de sa personnalité; il tend à vouloir devenir "quelqu'un". Le secret de l'action individuelle est de lui faire dé-

(Suite à la huitième page)

Le cours général mis à l'essai dans trois écoles cette année

Le nouveau cours général proposé sera à l'essai pour trois sujets de 10e année dans les écoles du Grand-Winnipeg, dès cette année, a annoncé l'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Instruction publique. Les sujets seront l'anglais, la géographie et la science générale.

Le but de cette expérience est de mieux réviser les lignes générales du cours proposé et aussi certains textes, avant septembre 1962, alors que ce cours général sera lancé sur le plan provincial. Cette expérience sera conduite, dans la plupart des cas, par des membres des sous-comités du curriculum qui ont préparé le cours général. Les données acquises au cours de cette année aideront beaucoup les comités d'instituteurs qui ont à préparer le programme complet de ce nouveau cours général recommandé si fortement par la Commission Royale MacFarlane.

M. McLean a rappelé que le cours général doit être substantiellement académique dans son contenu, avec au choix des cours non académiques, mais suffisamment difficiles pour forcer l'élève à l'étude. Ce cours, destiné aux élèves qui ne désirent pas faire le cours d'immatriculation, est nouveau, complet en lui-même, adapté aux élèves qui veulent assumer un rôle dans la société avec l'assurance qu'ils sont bien entrainés à jouer ce rôle.

Indépendant du cours d'immatriculation, ce cours général doit inclure l'ensemble des sujets requis. Chaque étudiant suivant ce cours de trois ans (de la 10e à la 12e année) étudiera pendant trois ans la langue anglaise, la littérature pendant deux ans, les sciences sociales pendant trois ans et, au moins pendant deux ans, les sciences et les mathématiques en général. A cela on ajoutera deux années obligatoires d'éducation physique et trois ans d'orientation professionnelle. Les sujets au choix seront une langue seconde, l'art, les affaires, la musique, les arts dramatiques et industriels.

Le gouvernement indonésien et la diffusion de la Bible

DJAKARTA — Le gouvernement indonésien a passé commande à l'imprimerie St-Arnold, de Ende (Flores), de 250,000 exemplaires d'une édition complète de la Bible, comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans le cadre du plan de huit ans, le gouvernement a l'intention de faire remettre une Bible complète à chaque famille catholique du pays et a décidé de consacrer une somme de 62 millions de roupies (un peu plus d'un million de dollars) dans ce but.

Dirigée par les religieux de la Société du Verbe divin (missionnaires de Steyl), l'imprimerie St-Arnold a été dans l'obligation d'acheter une nouvelle presse afin de pouvoir exécuter la commande gouvernementale. L'autorisation d'importer cette machine a déjà été accordée par les instances compétentes.

Depuis des années, les missionnaires du Verbe divin ont publié des éditions isolées de la Bible en langue indonésienne, notamment les quatre évangiles et les actes des apôtres. Le Père Johannes Bouma travaille, depuis un certain temps déjà, à la traduction intégrale du Nouveau Testament. Quant à la traduction de l'Ancien Testament, elle aura comme bases les travaux déjà effectués par certains missionnaires, notamment par des Franciscains de Java.

La commande passée sur l'ordre du gouvernement indonésien indique clairement que celui-ci considère avec sympathie les minorités religieuses et que les chrétiens indonésiens ne sont nullement considérés comme citoyens de deuxième classe.

Une lourde perte pour les Franco-Ontariens

La mort du R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., survenue en fin de semaine, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 62 ans, est une grande perte, non seulement pour sa famille religieuse, mais pour tous les Franco-Ontariens.

Celui qui vient de nous quitter avait consacré les dix-sept dernières années de sa vie à la cause catholique et française de l'Ontario français à titre de chef du secrétariat de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. C'est, en effet, en 1944, qu'il succédait au R. P. Arthur Joyal, O.M.I. Dans l'accomplissement de ses fonctions, il s'est employé par la parole et l'action à maintenir le double caractère catholique et français de nos écoles avec un zèle inlassable. C'est avec une vive émotion que les Franco-Ontariens ont appris la mort de ce vaillant défenseur de nos valeurs spirituelles dans la province.

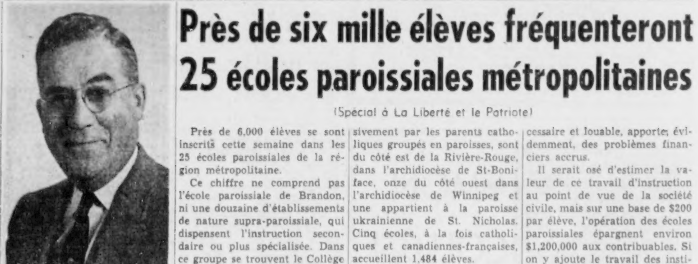
Lorsqu'il devint chef du secrétariat de l'Association canadienne-française d'Education, le R. P. Sauvé avait déjà à son crédit une carrière bien remplie et fructueuse. Docteur en philosophie, licencié en théologie, docteur en droit canonique et docteur en sciences sociales, il commença par enseigner. Il professa aux facultés des arts, de philosophie, de droit canonique, de théologie et de médecine de l'Université d'Ottawa. Mais c'est l'action sociale qui l'attirait. Fondateur et directeur de l'Ecole d'action sociale, directeur de l'Ecole des études politiques, fondateur et directeur du Centre social de cette même institution, il se distingua particulièrement dans le domaine de l'action sociale populaire et par son action anticommuniste.

Ainsi que notre journal le relatait samedi, prédicateur de retraites fermées, conférencier de renom, excellent animateur de discussions publiques, le R. P. Sauvé était partout, aux manifestations de la survivance française, aux journées d'action catholique, aussi bien qu'aux réunions éducatives et religieuses. L'un de nos principaux publicistes chrétiens au cours des trente dernières années, il s'est servi de la chaire, de la tribune, de la plume et du micro pour porter la parole de Dieu et les enseignements sociaux de l'Eglise aux masses et aux élites. On a reconnu ses mérites. C'est ainsi que son action sociale, éducative et religieuse lui valait en 1932 le Prix d'action intellectuelle et la Médaille du 3e congrès de la langue française en 1952.

Il nous a été donné de connaitre particulièrement le R. P. Sauvé. Lorsqu'il commença son action sociale, nous débutions dans le journalisme. Les causes communes que nous défendions nous rapprochaient l'un de l'autre. Ces premiers contacts nous avaient permis d'admirer les grandes richesses d'esprit et de coeur du disparu, son zèle apostolique profond et son sens social aigu. Quand il devint en 1944 chef du secrétariat de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, nos rapports devinrent hebdomadaires, sinon quotidiens, pendant les années où les locaux de l'Association se trouvaient dans le même immeuble que le "Droit". Ces rapports étroits se continuèrent lorsque l'Association s'installa chez elle, rue Wurtemburg, dans une magnifique maison, ancienne résidence diplomatique. Au cours de ces années, le R. P. Sauvé était un de nos collaborateurs réguliers à la page éditoriale. Ces contacts plus réguliers et plus intimes ne firent qu'accroitre notre admiration et notre amitié pour cet apôtre de nos causes religieuses, sociales et nationales.

Voici qu'il nous a quittés pour un monde meilleur. On comprendra notre émotion dans les circonstances. Que sa famille selon la chair et sa famille religieuse veuillent bien accepter les condoléances de notre journal et des Franco-Ontariens dans le deuil qui nous frappe tous.

Camille L'HEUHEUX.
(Le Droit)



M. Roland Couture, de St-Boniface, directeur-gérant de CKSB, est l'un des 38 Manitobains que le premier ministre, l'hon. Duff Roblin, a proclamé samedi dernier membres du "Comité responsable de l'avenir économique du Manitoba". Il est le seul de langue française. Ce comité devra faire des recherches dans tous les champs de l'activité économique et présenter son rapport définitif au gouvernement en février 1963.

On prévoit qu'en 1970 la force ouvrière au Manitoba comptera 375,000 membres, mais qu'au rythme actuel on ne disposera que de 335,000 offres de travail. Le comité doit donc chercher les moyens qui permettront de trouver les 40,000 positions nécessaires pour répondre aux besoins.

Près de six mille élèves fréquenteront 25 écoles paroissiales métropolitaines

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Près de 6,000 élèves se sont inscrits cette semaine dans les 25 écoles paroissiales de la région métropolitaine.

Ce chiffre ne comprend pas l'école paroissiale de Brandon, ni une douzaine d'établissements de nature supra-paroissiale, qui dispensent l'instruction secondaire ou plus spécialisée. Dans ce groupe se trouvent le Collège de St-Boniface, le Juniorat de St-Boniface, le Petit Séminaire, le Jardin Langevin, le Collège d'Otterburne, le Collège High School St. Paul's, St. Mary's Academy, the Convent of the Sacred Heart, Immaculate Heart Academy, St. Benedicts' Academy, le couvent de St-Charles, St. Michael's Academy (Brandon), the Ukrainian College (Roblin). Ces institutions font souvent le travail de l'école paroissiale, au niveau du high school, et desservent environ 2,000 élèves pré-universitaires. Ce chiffre ne figure pas dans les considérations suivantes.

Nombre croissant

Treize écoles, financées exclusivement par les parents catholiques groupés en paroisses, sont du côté est de la Rivière-Rouge, dans l'archidiocèse de St-Boniface, onze du côté ouest dans l'archidiocèse de Winnipeg et une appartient à la paroisse ukrainienne de St. Nicholas. Cinq écoles, à la fois catholiques et canadiennes-françaises, accueillent 1,484 élèves.

Il y a dix ans, les chiffres comparatifs pour les deux archidiocèses étaient six et neuf, mais il y a non seulement dix nouvelles écoles, il y en a qui ont été refaites, telles Holy Ghost dans le nord de Winnipeg. Au Sacré-Coeur de Winnipeg, une nouvelle construction évaluée à $300,000 s'élève à l'heure actuelle et une nouvelle aile sera bientôt fêtée au Précieux-Sang.

Le chiffre le plus frappant est celui du nombre des institutrices (et instituteurs) laïques qui partagent le travail avec les communautés religieuses. Sur 198 membres du personnel enseignant des 25 écoles pariissiales, il y a 71 laïcs, soit plus d'un tiers. Cette transformation, nécessaire et louable, apporte, évidemment, des problèmes financiers accrus.

Il serait osé d'estimer la valeur de ce travail d'instruction au point de vue de la société civile, mais sur une base de $200 par élève, l'opération des écoles paroissiales épargnent environ $1,200,000 aux contribuables. Si on y ajoute le travail des institutions privées, qui reçoivent ces élèves au niveau du high school, ce chiffre serait facilement doublé.

Ce qui se fait reste bien endeçà des besoins. Dans plusieurs écoles, cette année, il a fallu prendre comme consigne de refuser les élèves d'autres paroisses et des centaines ont été ainsi obligés de se tourner vers les écoles neutres. Parfois aussi, l'enseignement se donne dans un auditorium, au sous-sol de l'église, dans une chambre de réunions. Dans ces conditions, l'espoir qu'allumait le rapport de la Commission Royale McFarlane ne s'éteint pas. Le problème de la justice à l'égard de parents ayant de fortes convictions religieuses, demeure et devient de plus en plus brûlant.

— TABLEAU —

Inscriptions dans les écoles paroissiales de la région métropolitaine, le 5 septembre

Légende:
A. Nom de l'école
B. Années (*maternelle)
C. Nombre de salles
D. Nombre d'instituteurs
E. Nombre d'instituteurs laïques
F. Nombre d'élèves.

A	B	C	D	E	F
Côté ouest de la Rivière-Rouge, du nord au sud					
St. Joseph's	I-VIII	6	6	2	215
Holy Ghost	*I-VIII	9	9	1	145
St. Nicholas	I-VII	4	4	0	120
Immaculée Conception	I-VIII	5	5	1	150
Sacré-Coeur	*I-XI	12	12	2	375
St. Ann	I-VIII	3	3	0	135
	(Pas de IIIe année)				
St. Edward	I-VIII	8	8	1	270
St. Mary's	I-VIII	8	8	0	260
Jean de Brébeuf	I-VIII	12	12	9	348
St. Ignatius	I-VIII	16	16	5	535
St. Maurice	I-VIII	8	8	3	231
O. L. Victory	I-VIII	6	6	2	215
Côté est de la Rivière-Rouge, du nord au sud					
Assomption	I-VIII	4	4	2	120
Joseph Worker	I-VI	3	3	1	110
	(Une année enlevée, faute d'argent)				
Blessed Sacrement	I-VIII	6	6	3	155
St. Alphonsus	I-VIII	13	13	6	457
St. Gerard	*I-VIII	6	6	3	163
St. Clements	I-IV	4	4	2	150
Précieux-Sang	*I-XI	22	23	8	610
Holy Cross	I-XI	13	14	4	425
Christ King	I-VIII	5	6	4	186
St. Thomas	I-VI	3	3	1	85
Ste-Marie	I-VIII	5	5	2	104
St-Eugène	*I-IX	7	7	4	275
St-Emile	I-IV	3	3	0	66
Total	—	—	198	71	5,905

L'exécutif de l'AECFM se réunira à St-Jean-Baptiste

M. Léo Rémillard, président général, vient d'annoncer que la prochaine réunion de l'Exécutif de l'AECFM aura lieu le mercredi 20 septembre, à 8 h. p.m. (heure solaire), dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste. Le grand public de cette région est invité.

Cette réunion de l'exécutif, hors des bureaux de l'Association d'Education à St-Boniface, est la première d'une série qui permettra aux membres de se mieux familiariser avec les problèmes locaux des villages et régions rurales, et aussi au grand public de ces divers endroits de voir ses représentants élus à l'oeuvre. Voilà pourquoi il y aura au cours de ces assemblées régionales une période de questions et réponses.

Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, a bien voulu mettre la salle paroissiale à la disposition des distingués visiteurs et il promet même de voir à ce qu'un excellent goûter soit préparé pour clore l'assemblée. Sans doute que ce goûter sera agrémenté d'enrichissantes conversations entre visiteurs et hôtes.

Les visites de l'exécutif en d'autres endroits seront annoncées plus tard.

La sécheresse a détruit la moitié des récoltes

OTTAWA — Les provinces des Prairies ne récolteront que 52 pour cent de la récolte de céréales de l'an dernier, selon le Bureau fédéral de la statistique.

La sécheresse a détruit pratiquement la moitié des récoltes et les fermiers de l'Ouest ne moissonneront que 252,495,000 de boisseaux de blé en 1961, comparativement à 470,000,000 de boisseaux l'an dernier.

Il s'agit de la plus petite récolte depuis 1937, selon le BFS. C'est la Saskatchewan qui a subi les plus lourdes pertes avec une récolte anticipée de 121,000,000 de boisseaux comparativement à 308,000,000 l'an dernier.

Le rendement moyen par acre est d'environ 10.6 boisseaux comparativement à 20.8 l'an dernier. Cette année, les fermiers avaient ensemencé 23,792,000 d'acres comparativement à 23,198,200 l'an dernier.

Pour le 80e anniversaire du pape Jean XXIII

ROME — C'est au 4 novembre, anniversaire du couronnement de Jean XXIII qu'a été fixée la célébration officielle du 80e anniversaire du Souverain Pontife. Né le 25 novembre 1881, Jean XXIII a été élu au Souverain Pontificat le 28 octobre 1958, et couronné le 4 novembre suivant.

Cette décision a été communiquée à l'épiscopat des différents pays par les représentants du Saint-Siège. Des prières et des cérémonies seront organisées dans le monde entier à cette occasion, pour permettre aux fidèles de participer spirituellement à l'anniversaire du Pape.

Parmi les événements qui marqueront de façon durable la célébration de ce 80e anniversaire, il y aura la construction, à Rome, d'une église dédiée à saint Grégoire Barbarigo, qui fut canonisé par Jean XXIII, et celle d'un collège universitaire destiné à la formation des étudiants afro-asiatiques, ces deux édifices étant érigés grâce à la contribution des catholiques du monde entier. En outre, de grands pèlerinages se dirigeront vers la Ville éternelle afin d'y présenter leurs hommages au Pape; le premier de ces pèlerinages, conduit par le cardinal Giacomo Lercaro, archevêque de Bologne, est annoncé pour le début d'octobre.

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a laissé entendre, jeudi, que le Parlement — dont la session reprend — portera une attention particulière à la politique étrangère du gouvernement et à la défense.

Ouverture de la session à Regina

REGINA — L'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, annonçait récemment que l'ouverture de la session d'automne aurait lieu le 11 octobre, à 3 h. p.m.

Les buts principaux de la session seront de préparer la plan médical pour 1962 et d'autoriser le gouvernement de la Saskatchewan à faire des arrangements avec celui du Canada pour introduire la collection de taxes; le premier ministre J. D. Diefenbaker ayant laissé entendre que le fédéral n'avait pas l'intention de renouveler les accords actuels qui expireront le 31 mars 1962.

Ce sera la première session d'automne tenue en Saskatchewan depuis 1951 alors qu'on votait une pension pour les vieillards de 65 à 69 ans, sur une base fédérale provinciale.



Cette jolie petite église, bâtie par une poignée de familles, est toujours le principal centre de ralliement des gens de St-Labre qui trouvent tout naturel que Dieu ait sa part . . . et sa maison. On voit, à gauche, le couvent des Soeurs de St-Joseph. (Lire en troisième page l'article sur St-Labre)

Un premier congrès international des universités de langue française

MONTREAL — Les dirigeants des universités de langue française du monde se réuniront en congrès pour la première fois à l'Université de Montréal, du 8 au 13 septembre prochain. La nouvelle a été annoncée à la presse par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal.

Mgr Lussier a précisé qu'une quarantaine d'universités participeront à cet important congrès. Il y a présentement dans le monde 39 universités exclusivement de langue française et 12 autres dont le français est l'une des deux langues principales d'enseignement.

Les gouvernements des pays de langue française qui n'ont pas encore d'université ont été invités à envoyer un observateur au congrès. Déjà, le Laos, le Cameroun et le Dahomey ont accepté de le faire.

De plus, des départements de français des universités anglo-canadiennes ont été invités à envoyer un représentant comme observateur au c o n g r è s. La Commission canadienne pour l'U.N.E.S.C.O. sera aussi représentée.

Enfin, le gouvernement français s'est montré très favorable à la tenue de ce congrès. Son ministère de l'éducation nationale, en plus d'encourager les universités à participer au congrès et de leur faciliter financièrement la tâche, déléguera probablement un représentant comme observateur.

Trois questions seront notamment étudiées au cours de ce congrès: 1) l'état présent des relations entre les universités de langue française; 2) les possibilités et moyens de coopération dans les domaines des échanges de professeurs et des bourses d'étude, de la recherche et des publications, des manuels et ouvrages de base avec établissement d'un programme d'action; 3) la nécessité de créer une association: statuts, mode de fonctionnement et ligne de conduite de cette association.

Mgr Lussier a souligné que l'idée de ce congrès revient au comité canadien de l'Union culturelle française dont le président est le s é n a t e u r Mark Drouin et le secrétaire, M. Jean-Marc Léger, du journal "Le Devoir".

La premiére ordination sacerdotale en Finlande depuis la Réforme

HELSINKI — La première cérémonie d'ordination sacerdotale depuis la Réforme se déroulera prochainement en Finlande, lorsque Mgr Guillaume Cobben, évêque d'Helsinki, conférera la prêtrise au père Marrti Voutilainen, dominicain. La cérémonie se déroulera en l'église Ste-Marie de la capitale finlandaise.

Il y a actuellement 2,250 catholiques en Finlande, pays qui compte 4,400,000 h a b i t a n t s. Vingt prêtres sont à l'oeuvre dans ce pays. A l'occasion de la cérémonie d'ordination sacerdotale, Mgr Adolphe Carling, le seul prêtre finlandais actuel, célébrera ses cinquante ans de sacerdoce.

Les Jésuites dans le monde

ROME — La Compagnie de Jésus compte actuellement dix "Assistances", chacune d'entre elles comprenant un certain nombre de provinces et de vice-provinces. Les provinces et les vices-provinces sont actuellement 79.

La Compagnie de Jésus compte actuellement 34,687 membres et 2,056 maisons. Il y a 18,508 prêtres, 10,378 scolastiques et 5,801 frères coadjuteurs. Les Jésuites sont dans 78 pays.

Les Jésuites dirigent, en outre: 77 territoires de missions, avec 6,423 missionnaires; 71 noviciats avec 2,497 novices (2,054 scolastiques et 443 coadjuteurs); 186 maisons de retraites (22,610 retraites et 1,045,138 retraitants en 1961); 42 maisons d'écrivains, où 380 religieux s'occupent de publications; 25 observatoires astronomiques; 20 stations sismologiques; 17 stations de radio; 146 maisons de formation; 18 écoles apostoliques; 82 universités et collèges universitaires, avec 148,000 étudiants; 348 collèges d'enseignement secondaire, avec 242,000 élèves; 160 écoles professionnelles, techniques et commerciales, avec 39,000 élèves.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

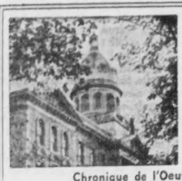
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa



MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

Sont élèves au Collège en 1961-62

Voici par classes le nombre d'élève attendus au Collège le 7 septembre au matin: Philosophie II, 25; Philosophie I, 24; Rhétorique, 22; Belles-Lettres (grade XII), 19; Versification (grade XI), 36; Méthode (Grade X), 34; Syntaxes A et B (grade IX), 22 et 21; Eléments-latins A et B (grade VIII), 31 et 32.

En tout: 266, dont 61 sont séminaristes et 7 sont junioristes (en Versification, Belles-Lettres et Rhétorique). Si l'on ajoute environ 15 élèves féminins, cela donne environ 280 élèves. Comment se fait-il que si peu de filles montent au niveau universitaire?

Grand succès à tous ces élèves dans leur cours classique.

* * *

Le cours classique

Témoignage du R. P. Alfred Bernier, S.J.:

"Le but immédiat, direct et précis de l'éducation secondaire n'est pas l'utilitarisme, mais l'humanisme. Et pour les impatients de conclusions hâtives, disons tout de suite que le système d'éducation que nous préconisons ne méconnait pas les légitimes exigences de l'utilitarisme, mais les met à leur juste place, la seconde. Le classicisme n'est pas non plus opposé au scientisme, mais le prépare en lui forgeant l'instrument, l'intelligence. Et non seulement il le prépare, mais il doit, autant que possible, l'accompagner ou le dépasser d'une certaine manière, en prolongeant en lui son influence esthétique et idéaliste."

Alfred Bernier, S.J. (du Collège de St-Boniface), dans l'**Humanisme classique**, fascicule publié à Montréal, PP 3-4.

Témoignage du Dr Sydney Smith, ancien président de l'Université de Manitoba, ensuite président de l'Université de Toronto, puis ministre des Affaires extérieures du Canada, décédé il y a quelques années. Parlant du cours classique dans la province de Québec, il dit, à la Canadian Education Association:

"Je ne serais pas surpris que la province de Québec fût la première des dix provinces canadiennes à réussir une synthèse pratique des philosophies qui divisent les éducateurs. Québec a parfaitement compris l'importance de l'avancement des sciences physiques; il a été un meneur dans le développement des sciences sociales et de la philosophie sociale; cependant, dans la poussée vers la spécialisation, il n'a pas abandonné son humanisme classique qui, en recueillant la leçon du passé, ouvre de riches aperçus sur le présent; éducation dont les fruits sont une maturité culturelle, une délicatesse de manières, une ouverture d'esprit et une facilité d'expression auxquelles nous devons rendre hommage. Québec, je le prédis, nous rejoindra en technologie avant que nous n'atteignions son niveau culturel."

C'est son cours classique qui a permis au Québec, par exemple, de mettre sur pied, en quelques années, à Montréal, le plus grand centre au monde de production de télévision française, le troisième en quelque langue que ce soit, après New-York et Hollywood.

* * *

Mariages de jeunes Anciens

Le 11 juin, à St-Boniface, Loûis Beaulieu avec Gertrude Létourneau; ils résident à Ottawa où Louis est étudiant en Psychologie.

Le 1er juillet, à St-Boniface, Jean Daoust avec Cécile Levasseur; ils résideront à Lynn Lake, Man., où Jean est professeur; Jean et son épouse ont tous deux suivi les cours d'été au Collège.

Le 8 juillet, à St-Boniface, Louis Préfontaine avec Claudette Fabas; après leur voyage de noces autour du monde, ils résideront à St-Boniface où Louis gère la pharmacie Préfontaine.

Le 29 juillet, à Somerset, Albert Normandeau avec Lorraine Gevaert; ils résident à Ste-Rose-du-Lac où Albert est nommé principal du High School.

A St-Boniface, le 12 août, Edouard Désautels avec Jeannine Blanchette; ils résideront à Montréal où Edouard est professeur de Sciences.

A la paroisse allemande de Winnipeg, le 19 août, béni par le R. P. Jolicoeur, S.J., Arthur Trudeau avec Gertrude Forkheim; ils résideront à St-Vital et Arthur prendra sa dernière année de Commerce.

A St-Boniface, le 19 août, béni par un de ses oncles, Laurent Gagné avec Gertrude Schaubroeck; ils résideront à La Broquerie où Laurent est professeur de 10e année.

A Ste-Agathe, le 26 août, Lucien Morin avec Berthe-Eva Lemoine; ils partiront pour le Labrador où Lucien exercera son métier de Comptable agréé.

Félicitations et voeux de bonheur! Une observation: toutes ces épouses de jeunes Anciens sont de familles catholiques et parlent français.

Association des Anciens

Réunion de tout le Conseil de l'Association dimanche prochain à 10 h. 30 pour étudier la reprise des activités de l'année, l'Oeuvre des Bourses. Il sera question de cours du soir, etc.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Pèlerinage

Tel que déjà annoncé, le pèlerinage à St Rose-du-Lac aura lieu le dimanche 17 septembre. L'autobus réservé à cet effet quittera l'angle des rues Bannatyne et Lydia, à 9 heures du matin.

Ceux et celles qui ont fait les arrangements nécessaires et qui détiennent leurs billets sont donc priés de se rendre au Sacré-Coeur **avant 9 heures**, le 17 septembre.

Ceux qui voudront apporter leur "lunch" sont bienvenus à le faire. Il y aura cependant des occasions de prendre les repas en route et à destination.

Au poste CBWFT

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

- 4.00—Mire et musique
- 5.00—Sports d'été
- 6.00—Les Boucaniers
- 6.30—A vous Paris
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Pure invention
- 7.45—Quinze métiers
- 8.00—Théâtre chez soi
- 8.30—Long métrage: "La jungle est mon royaume"
- 10.00—Rythmes de danse
- 10.30—Long métrage "Les trois valses"

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

- 4.00—Mire et musique
- 5.00—Contes du dimanche
- 6.00—Les travaux et les jours
- 6.30—Robin des bois
- 7.00—Echos du cinéma
- 7.30—La bonne nouvelle
- 8.00—L'Ecole des vedettes
- 9.00—Petit théâtre
- 9.30—Court métrage
- 10.00—Scénario
- 10.30—Tribune libre
- 11.00—L'art et les hommes

LUNDI 11 SEPTEMBRE

- 5.00—Mire et musique
- 6.00—Pépé le Cowboy
- 6.30—Sur demande
- 6.45—Comment dites-vous?
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Isma Visco
- 8.00—Dans tous les Cantons
- 8.30—La poule aux oeufs d'or
- 9.00—Théâtre des vedettes
- 9.30—A communiquer
- 10.00—Histoire d'amour
- 10.30—Long métrage: "Rocambole"

MARDI 12 SEPTEMBRE

- 5.00—Mire et musique
- 6.00—Le roi de la jungle
- 6.30—Caméra '61
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Tête à l'ombre
- 8.00—Attachez vos ceintures
- 8.30—Vedettes en pantoufles
- 9.00—Dans ma rue
- 9.30—Expédition
- 10.00—Théâtre O'Henry
- 10.30—Sous le signe du lion
- 11.00—Gros plan

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

- 5.00—Mire et musique
- 6.00—Le moulin aux images
- 6.30—Carrefour
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Kermesse
- 8.00—Le point d'interrogation
- 8.30—Cinépolicier
- 9.00—Théâtre d'été
- 9.30—Passe-d'armes
- 10.00—Temps présent
- 10.30—Long métrage: "Eroica"

JEUDI 14 SEPTEMBRE

- 5.00—Mire et musique
- 6.00—Caravane
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Exploits sportifs
- 7.45—Au delà des apparences
- 8.00—Clé de sol
- 8.30—En quête de chansons
- 9.00—Rendez-vous avec Michelle
- 9.30—Cinéma canadien
- 10.30—Ciné-Club: "Le huitième jour"

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

- 5.00—Mire et musique
- 6.00—Guillaume Tell
- 6.30—A communiquer
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Cinéfeuilleton
- 7.30—Carrefour
- 7.45—Pour elle
- 8.00—A vous Paris
- 8.30—Une étoile m'a dit
- 9.00—Cinéma international: "Le panier à crabes"
- 10.45—Promenoir des poètes
- 11.00—Cinéma: "La femme qui inventa l'amour"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un métier très répandu il y a 30 ans

Le samedi 9 septembre, à 7 h. 45, l'émission "Quinze métiers" sera consacrée à une occupation très répandue, il y a une trentaine d'années: la maréchalerie.

Un film, réalisé par Dave Bennette et Lorne Batchelor, montrera aux téléspectateurs toutes les particularités du métier si rare du maréchal-ferrant, grâce à qui les chevaux peuvent encore trouver chaussure à leur pied . . .

Scénario

Vous aimez Francis Carco? Ses personnages tourmentés, troublés, angoissés qui se meuvent dans une atmosphère de cauchemar? Rues ténébreuses; bars enfumés aux lueurs indécises d'aquarium; quais malodorants et surtout mal famés? Si ce genre un peu canaille, un peu suspect, un peu inquiétant vous plaît, vous le retrouverez, avec les modifications qui s'imposent, au spectacle que vous présentera "Scénario", le **dimanche 10 septembre à 10 h., au Canal 6.**

Changements à l'horaire

Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada sont priés de noter quelques changements à l'horaire concernant les émissions "Comment dites-vous?" et "Carrefour", à compter de la semaine du 9 septembre.

"Comment dites-vous?", quart d'heure consacré à la langue française et à son bon usage, sera désormais télévisé le lundi à 6 h. 45.

"Carrefour", qui nous apporte des interviews et des commentaires sur l'actualité, deux fois la semaine, sera présenté le mercredi à 6 h. 30 et le vendredi à 7 h. 30.

A compter du lundi 11 septembre, de 6 h. 30 à 6 h. 45, l'émission "Sur demande" sera de nouveau inscrite à l'horaire pour la prochaine saison et présentera, chaque semaine, de courts métrages sur mille et un sujets, demandés par les téléspectateurs.

Longs métrages

Nous vous signalons cette semaine, parmi les "Longs métrages" à l'affiche de CBWFT, quatre oeuvres de qualité qui retiendront sûrement l'attention de bon nombre de téléspectateurs et téléspectatrices.

Au "Long métrage" du samedi 9 septembre à 10 h. 30: "Les trois valses", réalisation de Ludwig Berger avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Henri Guisol et Wattier. C'est l'histoire de trois époques et d'une magnifique histoire d'amour. Nous sommes d'abord à l'époque du Second Empire; la grande vedette est Fanny Grandpré, fille de Fanny, introduite dans le monde du théâtre par le fils du grand amoureux de sa mère. Enfin, de nos jours, nous rencontrons Irène Grandpré, fille d'Yvette, et vedette glorieuse, qui finira par épouser le petit-fils du grand amoureux de sa grand-mère Fanny!

Le mercredi 13 septembre, à 10 h. 30, "Long métrage" mettra à l'affiche "Eroica", ou "La Symphonie Héroïque", une page de la vie de Beethoven. Ce film, une production allemande, met en vedette Ewald Balser, Oskar Werner et Marianne Schownauer, dans une réalisation de Karl Hartl.

En primeur, le jeudi 14 septembre à 10 h. 30 à "Ciné-Club", "Le huitième jour" de Marcel Hanoun sera à l'affiche. En vedette: Félix Marten et Emmanuelle Riva, cette vedette qui est désormais connue dans tous les pays grâce au chef-d'oeuvre d'Alain Resnais, "Hiroshima, mon amour".

"Le huitième jour" relève de l'étude psychologique et du film romanesque, deux genres d'oeuvres qui furent souvent le trait caractéristique du cinéma français. Françoise, 30 ans, célibataire, secrétaire, vit une existence effacée, sans autre passion que celle qui la pousse, chaque dimanche, vers les chevaux et les champs de course. Georges, 40 ans, veuf après un mariage qui l'a déçu, s'intéresse à elle, cherche à la deviner à travers sa vie discrète, son caractère à la fois autoritaire et vulnérable.

Françoise et Georges ne sont plus séparés par les autres mais par eux-mêmes. Ils finiront pourtant par se comprendre et se rejoindre au soir du septième jour . . .

Le Panier à crabes

Le vendredi 15 septembre prochain, à 9 h. p.m., "Cinéma international" mettra à l'affiche "Le Panier à crabes", film réalisé en 1959. C'est une satire du monde du cinéma, interprétée par Pierre Michael, Anne Tonietti, Anne Doat, Michel Bardinet, Paul Frankeur et Louis Seigner.

"Le Panier à crabes" raconte l'histoire d'un jeune homme qui, après une déception d'amour qui a entrainé son échec aux examens, quitte l'université et se rend à Paris, où il commence à s'intéresser au cinéma.

Il devient, tout à tour, acteur, journaliste et assistant d'un célèbre metteur en scène. Aucune de ces aventures ne lui apporte satisfaction car, chaque fois, il n'y trouve que compromission et combinaisons sordides.

Il écrit, par ailleurs, un scénario où il retrace sa propre histoire d'étudiant. Mais, un jour, il fait la rencontre d'une jeune comédienne qui l'aide enfin à percer. Réalisation: Joseph Lisbona. Musique: Jacques Brel.



Auray Blain et Raymond Laplante s'entretiennent d'horticulture au cours d'une émission "Les travaux et les jours". L'émission passe à CBWFT tous les dimanches soir, à 6 heures.

Le monde du sport

La popularité du calendrier mixte exige qu'il soit continué la saison prochaine

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le calendrier mixte approuvé par les deux grandes ligues de football professionnel du Canada jouit d'une telle popularité que les dirigeants des deux circuits seraient pleinement justifiés d'annoncer, dès maintenant, qu'on l'améliorera la saison prochaine. Joueurs et spectateurs sont des plus heureux de cette initiative. Les foules ont été nombreuses et enthousiastes et nous sommes certains que si, la saison prochaine, chaque club joue une série "home and home" dans le cadre du calendrier régulier de chaque ligue, le sport du football aura fait un autre grand pas en avant au pays. Les favoris actuels, sauf les Eskimos d'Edmonton et les Tigres d'Hamilton, ont tous connu des surprises désagréables, mais agréables pour le public. Ottawa et Winnipeg, les deux formations les mieux côtées cette saison, ont perdu des joutes importantes et ces deux clubs aimeraient bien faire de nouveau face à ceux qui les ont battus, et se rencontrer ensuite, bien entendu.

Si les Eskimos et les Tigres n'ont pas encore connu l'échec, au moment où nous écrivons ces lignes, rien ne nous prouve que cette éventualité ne se produira pas. La victoire des Tigres sur les Blue Bombers a déjoué les calculs de tous les experts; une victoire, fort possible, d'Ottawa sur Edmonton servirait à confondre tout le monde, et ajouter du piquant à la lutte que les clubs se livrent pour le droit de participer à la coupe Grey. Puisque nous en sommes à la coupe Grey, soulignons, en passant, que nous ne partageons pas l'opinion des pessimistes qui affirment que le calendrier mixte va "tuer" la coupe Grey! Cette joute dépasse maintenant les cadres du football. C'est une fête nationale et populaire et l'issue de la joute importe plus à ceux qui demeurent à la maison, qu'aux joyeux compères qui se déplacent pour assister à cette rencontre. La coupe Grey fait partie de la tradition canadienne et rien ne peut diminuer son prestige et sa popularité.

Des oublis!

On a inauguré, à Toronto, un Temple de la Renommée du hockey. Sur les murs d'un magnifique édifice construit sur le terrain de l'Exposition nationale de Toronto, on peut admirer des photos et des souvenirs ayant appartenus aux meilleurs joueurs de hockey de tous les temps. Malheureusement les inscriptions sont toutes en anglais, ce qui est inexcusable, car le Québec a fait plus que sa part pour la ligue Nationale. Nous espérons que le président Campbell, qui parle le français, verra à ce qu'une telle erreur soit corrigée. Il y a aussi une brasserie qui a contribué largement à la construction de ce magnifique édifice. Est-ce là une façon bien habile de soigner sa publicité?

Mais cet oubli majeur ne peut nous en faire oublier d'autres, très flagrants. On cherchera, en vain, le nom de Léo Dandurand sur les murs de ce Temple. L'homme qui a fait des Canadiens l'excellente machine qu'on admire depuis les années 1930 n'a pu trouver place parmi ceux que les dirigeants actuels de ce sport ont voulu immortaliser. On a aussi négligé d'inscrire au palmarès le nom de Bill Durnan, l'homme qui a gagné la coupe Vézina plus souvent que tout autre gardien de buts. Pit Lépine, non plus, n'a pu trouver place dans ce Temple, et il fut pourtant un des grands joueurs de centre de tous les temps.

D'autres personnes se sont offusquées de ne pas trouver le nom de celui qui remporta sept coupes Stanley au cours d'une carrière fort orageuse. Il s'agit, bien entendu, de Tommy Gorman. Ce dernier s'est fait des ennemis puissants et ses manières d'agir n'ont pas toujours été très recommandables. On dit même qu'il a été banni de la ligue Nationale pour le restant de ses jours pour s'être adonné à des actions très contraires à l'éthique professionnelle. Cela est sans doute très vrai et c'est probablement une raison majeure pour ne pas inclure son nom dans ce Temple. Mais ne serait-il pas préférable, pour les autorités de la ligue, de dire au public que Gorman n'a pu trouver place parmi les "immortels" parce qu'il ne pouvait satisfaire aux exigences des conservateurs de ce musée, tant sur le côté sportif que sur le côté professionnel?

Quels coups!

On peut dire des Tigres de Detroit et des Dodgers de Los Angeles une phrase célèbre: "The Tigers is dead" et "The Dodgers is dead". On a vu à la télévision la déconfiture des Tigres aux mains des puissants Yankees de New-York. Les deux coups de Maris n'ont fait qu'enfoncer plus cruellement les clous de la tombe des Tigres. Celle des Dodgers avait été clouée la semaine dernière et rien n'indique que ces deux clubs vont pouvoir prendre le dessus. Les Yankees ont été très impressionnants et à moins d'une série de revers très peu probables ils devraient remporter par au moins six joutes un autre championnat. Maris a aussi des chances d'égaler le record de Babe Ruth et on aura beau nous apporter tous les arguments qu'on voudra, nous ferons remarquer aux détracteurs de Maris que le Yankees stadium a été construit pour favoriser Ruth, et que c'est maintenant Maris qui l'utilise à son avantage. Nous ne croyons pas que Mickey Mantle parviendra à rejoindre Maris, mais il aura largement contribué à aider la cause des Yankees.

Dans la ligue Nationale, des Red de Cincinnati devaient vaincre les Dodgers pour s'assurer la première place. Ils ont accompli cet exploit avec beaucoup de virtuosité et nous serions très surpris de ne pas les voir participer à la prochaine série mondiale. Les hommes du pilote Wally Alston ont été merveilleux en atteignant la deuxième place, mais nous ne croyons pas qu'ils aient maintenant assez de puissance pour rejoindre les Reds qui devraient l'emporter par au moins quatre joutes. Soulignons, en passant, le départ de Charlie Dressen, celui qui devait conduire les Braves de Milwaukee au championnat. Dressen a conduit son club loin derrière celui qu'il a toujours méprisé et qu'il a toujours tenté de diminuer dans l'estime des autres: Wally Alston. Mais Wally a dépassé Charlie, une fois de plus, et il a prouvé que les meilleurs pilotes ne sont pas toujours ceux qui se disent meilleurs, mais ceux qui savent traiter leurs joueurs avec fermeté, mais aussi avec amitié et politesse.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 9.00—Bonjour dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Pères Blancs
- 11.15—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Artistes invités
- 12.00—Nouvelles et Variétés
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro (Juifs)
- 1.30—Nos nations au micro (Italiens)
- 2.00—Concert léger
- 3.00—Nos nations au micro (Polonais)
- 4.00—Vedettes de la chanson
- 4.30—Nos nations au micro (Allemands)
- 6.00—Radio-Marie
- 6.15—Carnet social
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Récital du dimanche
- 7.00—Symphonie
- 8.00—Tour de chant
- 8.30—Cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Sur la route
- 9.30—Chants sans paroles
- 10.00—Album populaire
- 11.00—Chansons et orchestre
- 11.30—Nouvelles et fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Prière du matin
- 7.15—Prévisions
- 7.20—Réveil-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveil-matin
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Réveil-matin
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Réveil-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—A vendre, à louer
- 9.50—Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Nouvelles et Jeunesse Dorée
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—A votre choix
- 11.45—Radio-Sacré-C.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chansons vedettes
- 1.25—Nouvelles
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Trio Lyrique
- 2.00—Siesta
- 2.30—Miss Music-Hall
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Club des jeunes
- 5.00—Radio-Journal, commentaires,
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.15—Sélections spéciales
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet social
- 7.15—Coeur à coeur
- 8.00—Une demi-heure avec . . .
- 9.00—Radio-Journal et commentaires
- 12.00—Nouvelles et fermeture

LUNDI

- 7.30—Mélodies d'antan
- 8.30—Présence de l'autre
- 9.30—Rythmes de Paris
- 10.00—Concert d'été
- 10.30—Valses et mélodies
- 11.00—Oeuvres de Bach
- 11.30—Harmonies du soir

MARDI

- 7.30—Interviews
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.30—Une guitare et quatre mots d'amour
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Valses et mélodies
- 11.30—Harmonies du soir

MERCREDI

- 7.30—Petite veillée à la chandelle
- 8.30—Les quatorze-seize
- 9.30—Nos nations au micro (Allemands)
- 10.45—Pianorama
- 11.00—L'heure exquise

JEUDI

- 7.30—Interviews
- 8.30—Place publique
- 9.30—Musique de ballet
- 10.00—Concert d'été
- 11.00—Petites symphonies
- 11.30—Harmonies du soir

VENDREDI

- 7.30—Cabaret latin
- 8.30—Paysage de la chanson
- 9.30—Nos nations au micro (Hongrois)
- 10.00—L'heure exquise
- 11.00—Epopée des civilisations
- 11.30—Piano et violon

SAMEDI

- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Prière du matin
- 7.15—Prévisions du temps
- 7.20—Réveil-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveil-matin
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Réveil-matin
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Réveil-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Variétés musicales
- 9.30—Chansons pour enfants
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre choix
- 11.30—Fête au village
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chansons
- 1.10—Vers demain
- 1.25—Nouvelles
- 1.30—Chant lyrique
- 2.00—Siesta
- 2.30—Chansonnettes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Succès du jour
- 5.45—La langue bien pendue
- 6.00—Nouvelles
- 6.15—Sélections
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Carnet social
- 7.15—Intermède
- 7.30—Rien qu'une chanson
- 8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Ma bibliothèque idéale
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Orchestre Château Laurier
- 9.30—Orchestre Château Frontenac
- 10.00—Orchestre de Chantecler
- 10.30—Orchestre du Reine Elisabeth
- 11.00—Orchestre de l'Aérogare de Mtl
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles et fermeture







Editorial

La vie de nos associations

En plus de marquer le début d'une nouvelle année scolaire, le mois de septembre voit habituellement un renouveau dans l'activité des diverses organisations paroissiales et provinciales. La saison des vacances ou des travaux agricoles plus urgents achève, les chaleurs passent et la vie sociale reprend.

Pour les Canadiens d'expression française dans les provinces où ils sont en minorité, la vitalité nationale demeure toujours centrée sur le foyer et l'église dont l'influence réciproque s'exerce malgré l'été. Mais les activités plutôt scolaires, culturelles et économiques s'expriment surtout dans les réunions sociales au cours des dix mois, à partir de l'automne.

Dans ces secteurs de la vie, il y a toujours du nouveau à étudier et à mettre en vigueur. Les Associations des Parents et Maitres du Manitoba trouveront sur leurs programmes, par exemple, la question du cours général, les possibilités de l'orientation plus intensive de la jeunesse, le problème de la présence d'autres nationalités dans certaines paroisses autrefois homogènes, etc. L'Association d'Education s'organise déjà dans le but de visiter les centres en dehors de St-Boniface, où la question des cercles locaux reviendra sur le tapis et trouvera sans doute une solution nuancée. En même temps, les mouvements qui s'occupent de l'épanouissement des forces économiques sous la consigne de la coopération continueront à se renouveler dans l'esprit de la récente encyclique papale, de façon à progresser en harmonie avec un héritage solide et prudent. Peut-être verrons-nous aussi la naissance de nouvelles associations, de professionnels, de producteurs laitiers, de conseillers municipaux, de petits marchands.

Une lettre parue dans ce journal, il y a quelques semaines, laisse voir que dans la province de la Saskatchewan on discutera de questions encore plus fondamentales, dans le but de raffermir l'unité de base de l'activité patriotique.

Ce renouveau annuel et les activités estivales qui, dans certains cas, révèlent des remous à prévoir suggèrent les considérations suivantes:

1) La survivance et le rayonnement de la vie canadienne-française dans un milieu étranger, parfois bénévole, parfois hostile, surtout apathique, sont le but à atteindre. C'est une situation qui demande l'exercice de la force et de la tempérance à la perfection et qui peut être fortement envenimée aussi bien par un zèle intempestif que par une discrétion peureuse. Autant l'unité caractérise le but à atteindre, autant la diversité doit régner dans le choix des moyens, des formes, des structures.

2) Plus on partage les responsabilités, plus on suscite de l'intérêt, plus on tire profit des expériences et talents les plus divers, plus on évite que tel ou tel groupe compact, et peut-être même secret, puisse saisir tout le pouvoir et imposer sa manière de voir, ce qui conduit à la désintégration. Il y aura toujours des divergences entre ville et campagne, entre région et région, entre village et village. Tant mieux s'il en résulte une discussion animée, intelligente, courtoise, réaliste, désintéressée, qui conduira à une politique commune acceptable. Aussi, en multipliant les personnes qui devront occuper des postes dans les diverses organisations, le fardeau est partagé et place est laissée aux nouveaux.

3) Le journal (et les postes de radio) existe afin de faire connaitre à tous les activités des diverses associations, surtout aux paliers provincial et interprovincial. Ainsi on surmonte l'obstacle des distances et de la dispersion et on renforce le lien de l'entente et de la compréhension. Le journal, selon ses moyens, accueille les rapports de tous les secrétaires, souvent des correspondants et, en principe, ouvre une tribune libre à tout débat utile. C'est un travail qui ne sera jamais fait à la perfection, en plus des autres tâches à remplir, mais que tous ont intérêt à appuyer. C'est aussi une responsabilité délicate à porter. Parfois il vaut mieux ne pas publier un rapport sur telle ou telle réunion, parfois c'est nécessaire pour éviter des mésententes. Parfois un problème est trop complexe ou trop envenimé pour permettre l'expression d'une opinion éditoriale, parfois une situation demande, coûte que coûte, une déclaration très forte. Le seul critère a suivre est celui-ci: est-ce que le but que nous poursuivons tous sera atteint plus sûrement par ce moyen ou par l'autre?

4. Dans un récent éditorial, M. Gérard Filion, du "Devoir", a fait remarquer qu'un groupe majoritaire tend à s'imposer de son propre poids, tandis que les groupes minoritaires doivent toujours monter la côte, contre le courant. Dans l'Ouest canadien, c'est encore plus vrai pour des raisons historiques et géographiques. La fidélité produit alors un état de tension qui risque toujours d'exploser en récriminations ou de s'éteindre dans l'abandon de la lutte. Ce n'est pas normal de vivre continuellement sous pression et, par conséquent, les frictions sont plus fréquentes. Il ne suffit pas de chercher le juste milieu, la sérénité forte, le calme actif. Il faut y ajouter l'humilité qui avoue ses lacunes et la charité qui oublie les emportements. Que nos chicanes soient donc des chicanes fraternelles et familiales, qui parfois purifient l'atmosphère, que l'on regrette, que l'on répare et que l'on enterre sans rancune.

5) Autrefois l'on insistait beaucoup sur l'interdépendance de la lutte pour la foi et pour la langue. Les temps ont changé. Mais il est bon de remarquer que dans l'Ouest le Canadien français subit à un degré accentué à peu près les mêmes pressions qui s'exercent contre sa fidélité comme catholique. L'on peut perdre la langue sans perdre la foi, d'accord. Mais un Canadien français qui garde sa langue, garde mieux sa foi. Motif de plus pour que nos organisations soient fortes, démocratiques, à la page, larges d'esprit, imbues de charité.

Lancement de l'encyclique Mater et Magistra à Montréal

MONTREAL — Le lancement de l'encyclique "Mater et Magistra" de Jean XXIII, le 23 août au Cercle universitaire, avait ceci de particulier qu'il s'agissait de la publication d'un document déjà publié mais, fait nouveau au Québec, lancé et préfacé par des laïcs.

Les Editions du Jour, que dirige le journaliste-éditeur Jacques Hébert, innovent en présentant un document pontifical de première valeur, l'encyclique sociale de Jean XXIII, qui complète la trilogie commencée par les papes Léon XIII et Pie XI. Une magnifique photographie du Saint-Père (en couleurs) signée Karsh illustre la page couverture de ce volume de 128 pages.

Dans une préface de 25 pages, M. Claude Ryan, secrétaire national de l'Action catholique, commente l'encyclique après avoir résumé brièvement les documents "Rerum Novarum" et "Quadagesimo Anno".

Dans sa présentation, M. Ryan parle du ton "très oecuménique" de l'encyclique et souligne que ce texte de plus de 20,000 mots, le plus long document pontifical peut-être de l'histoire, est susceptible d'intéresser autant les non-catholiques que les catholiques à cause de son universalité et de son caractère humain (à preuve le journal non-catholique "New York Times" l'a publié in extenso). Et il rappelle que pour la première fois un pape se penche, dans un document officiel, sur les problèmes de l'agriculture à travers le monde.

"C'est un fait reconnu et inquiétant: l'agriculture a été la parente pauvre et oubliée dans l'essor industriel d'un bon nombre de pays . . . Le pape propose ici un ensemble de mesures dont la plupart figurent déjà au programme des grands mouvements ruraux catholiques de diverses parties du monde."

Le pape y aborde également ce qu'il considère comme le plus important peut-être des problèmes de notre époque "celui des relations entre communautés politiques économiquement développées et pays en voie de développement économique".

Parlant du problème suscité par l'accroissement démographique, le Saint-Père, après l'avoir commenté à la lumière de la doctrine chrétienne, rappelle que "la Providence a accordé au genre humain des moyens suffisants pour résoudre dans la dignité les problèmes multiples et délicats de la transmission de la vie", et fait appel à l'entente et à la coopération entre les peuples.

M. Ryan souligne ailleurs que le ton de l'encyclique de Jean XXIII apparait "comme dépouillé de cette grandeur majestueuse qui ornait les écrits de Léon XIII et de cette raideur un peu catégorique qui caractérise plus d'un passage de Quadagesimo Anno". Il relève également que le ton général du document est l'acceptation réaliste et positive du monde actuel.

"Nous devrions, dit-il, nous appliquer à faire connaitre la dernière encyclique à tous les Canadiens de bonne foi, quelle que soit leur religion. Après tout, si ça valait quatre pleines pages dans un journal comme le New York Times, ça mérite peut-être aussi quelques heures de notre temps."

Ce document pontifical, fait à souligner, comporte à la fin une longue liste de questions à l'usage des cercles d'études, des classes de collèges et des séminaires.



Photo de gauche — A quelques milles à l'est de la réserve forestière Sandilands, le voyageur rencontre cette "croix de chemin", symbole séculaire des premiers Canadiens. Ici elle indique la route qui va vers St-Labre, fondé par de vaillants Bretons, toujours fidèles aux belles traditions qu'ils ont transmises aux Canadiens. Photo de droite — On voit ici deux Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe qui assurent l'enseignement aux 40 enfants de St-Labre. Elles sont photographiées près de leur grotte. Comment deux maitresses d'écoles et une cuisinière ont pu ériger cela, c'est un autre secret de St-Labre.

AU PAYS DE NOS COMPATRIOTES

(St-Boniface — Duluth)

— I —

Les rédacteurs de notre journal ne garantissent pas de produire une série d'articles chaque fois que l'un ou l'autre d'entre eux se promènent quelque part dans la région que dessert le journal. Il ne faut pas, après tout, donner l'impression que **La Liberté et le Patriote** est rédigé par automation, quoique ce serait un bon moyen d'en éliminer les coquilles. Mais on s'instruit en voyageant et pourquoi ne pas partager cette expérience avec des lecteurs qui ne connaissent pas, non plus, les lieux moins accessibles et qui seraient peut-être tentés de marcher un jour dans les traces des "découvreurs".

Choix de routes

Cette fois-ci, au lieu de piquer une pointe au nord-ouest de St-Boniface, les voyageurs se sont lancés vers le sud-est du Manitoba, en direction de Fort Frances, Ont., et finalement de Duluth, Minn. Voyage qui fait ressortir encore une fois la diversité qui caractérise la population d'origine française de l'Ouest canadien.

Comme on le sait, le trajet St-Boniface - Duluth, via Fort Frances, peut se faire dans plusieurs sens, car on a le choix entre les chemins 75, le long de la rivière Rouge, 59, via St-Pierre, 12, via Steinbach, et les chemins "Ste-Marie" (rive est de la rivière Rouge) et Dawson (à travers la forêt Sandilands). Un mélange de motifs a fait élire l'itinéraire du chemin transcanadien jusqu'à Ste-Anne, le numéro 12, jusqu'à Steinbach et l'ancien Dawson (?) à partir de La Broquerie. Il fallait bien voir St-Labre en passant . . .

On y reviendra

Il n'est pas longuement question de Ste-Anne dans ce rapport, à cause de sa proximité qui permet une visite plus prolongée une autre fois.

D'ailleurs, selon les rumeurs il y avait six évêques en retraite au monastère à ce moment, ce qui n'encourage pas un arrêt touristique de curés en habit de pique-nique. D'autant plus que la cousine d'un des voyageurs était rendue en ville, et le poteau indicateur en spirale du barbier se reposait dans l'immobilité, symbole du congé hebdomadaire.

Un coup d'oeil ici et là et une conversation avec un trio d'enfants suffirent pour le moment à établir le cachet bien français de ce centre, car les enseignes sur les édifices proclament un passé bien français et le langage des jeunes en assure l'avenir.

Aux portes du village, une décision difficile se pose: faut-il passer par Giroux ou par Steinbach, c'est-à-dire suivre un chemin gravelé, ou bitumineux.

Allons voir la petite ville dont le dynamisme accapareur menace tous les centres français qui l'entourent! D'ailleurs, ne lit-on pas dans une brochure du département d'Industrie et du Commerce que "Steinbach is the center of a farming district formed by the four municipalities of Hanover, Tache, La Broquerie and Ste. Anne".

C'est précisément le sens de ce fameux chemin numéro 12, qui, au lieu de relier un chapelet de villages canadiens-français, s'en va par Steinbach vers le sud et les Etats-Unis. Et c'est le sens de cet autre chemin, bien pavé, qui traverse Steinbach et rejoint, à peu de distance vers l'est, le village de La Broquerie. Conclusion: il faut que la route de Ste-Anne à La Broquerie, en passant par Giroux, soit pavée afin de faciliter les contacts entre les nôtres.

Attisons le tourisme

A La Broquerie, après avoir admiré les écoles neuves et apprécié l'hospitalité de l'hôtel Habitant, les voyageurs s'arrêtent au garage du coin pour taquiner un peu ce vaillant patriote qu'est M. Allard. Il admet bien honnêtement que le chemin par Steinbach est plus attrayant, mais quand la question se pose sur une base patriotique, il faut opter, dit-il, pour le chemin gravelé qui conduit vers la réserve forestière, car c'est ainsi que l'on atteint Marchand, Woodridge, Vassar, etc. Chemin raboteux et poussiéreux par bouts, qui se prêterait à l'exploitation touristique beaucoup plus que le chemin 12 qui traverse une région monotone. Il faut espérer dès lors que cette chaine de villages fera pression auprès du gouvernement dans le but de développer davantage cette ressource naturelle, en offrant aux touristes américains un beau chemin.

Encore une autre décision difficile à prendre. Ce voyage éclair ne permet pas trop d'arrêts. On passera alors tout droit à Marchand et Woodridge, quitte à revenir une autre fois, et on se dirigera par un chemin de côté vers ce petit centre isolé qui honore saint Benoît Labre. Remarquons en passant ce magnifique endroit de pique-nique qu'est le poste des gardes forestiers à l'entrée officielle de la réserve. Aussi, à gauche et à droite, plusieurs traces pénètrent la forêt, donnant accès à ce qui doit être un paradis de chasseurs de chevreuil. Nous tirons plusieurs coups . . . de caméra.

Voici le tournant, au milieu d'un paysage assez rugueux, puis l'invitation à se rendre à St-Labre et, un peu plus loin, à Florzé. Chemin solitaire où le voyageur, surtout le citadin, salue avec plaisir l'apparition d'un camion affairé.

St-Labre

C'est avec un plaisir spécial que le personnel du journal s'approche de ce village, car on y trouve autant d'abonnés qu'il y a de familles. Voici les noms qui figurent sur la liste: Gauthier, Gérardy, Gisiger, Grenier, Poirier, Thomas et Yvon. Sept noms et seize abonnements, comment cela se fait-il? Tout simplement parce que les cinq foyers Gérardy ont cinq abonnements et il y a autant de copies qu'il y a de foyers Grenier, Gisiger, Gauthier, Poiron. Les gens de ce village ont bien compris que chaque abonnement impressionne les agences d'annonces et que les "chaines familiales" multiplient les lecteurs sans multiplier les abonnés. En autant que l'administration le sache, c'est aussi un centre qui appuie le journal cent pour cent.

Après avoir quitté le grand chemin, on passe une magnifique propriété agricole, tout embellie de plates-bandes, et un peu plus loin on arrive à une fourche, marquée par une traditionnelle "croix du chemin". Le terrain ici semble plus élevé, la forêt cède la place à des champs pour faire un petit royaume d'industrie laitière. En effet, on apprend que tous les jours un camion apporte de ce noyau de fermes du lait destiné à l'usine de mise en poudre à Grüntal. Rien de plus simple que ce hameau, fondé par des Bretons il y a quelque soixante ans. Un presbytère, une coquette église, un couvent tout entouré de belles fleurs, une petite grotte de Lourdes et, plus loin, le magasin. Autant d'édifices, autant de faits piquants.

Le modeste presbytère, en stuc, représente un marché dont la conclusion heureuse demeure en suspens. En effet, pour avoir un bon prêtre retiré, capable de dire la messe pour les religieuses, il fallait une résidence. Les habitants y ont vu, aussitôt la suggestion faite par l'autorité. Mais le prêtre se fait attendre et entre-temps le curé de Woodridge s'y rend de temps en temps. Avis aux prêtres âgés amateurs de la tranquillité et de la lecture. Une maison et une hospitalité chaleureuse vous attendent à St-Labre.

Trésor unique

L'église ressemble à des centaines d'autres semblables dans les Prairies, mais elle possède un trésor unique. A gauche, sur le premier pilier, une statue de saint Benoit Labre attire l'attention des fidèles. Une représentation authentique, avec longue robe fripée, un cordon autour de la taille, ainsi qu'un chapelet, un autre chapelet autour du cou, des boutons qui manquent à l'appel et des cheveux dépeignés par le vent et la pluie. Ce saint, qui choisit la pauvreté réelle comme sa vocation, fut un rude chrétien et sa statue à St-Labre en est digne. Patron bien à sa place, car le Breton prône et pratique un christianisme sévère.

Dans le couvent, trois Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe mènent la vie commune dans une minuscule chapelle, une **modeste salle de communauté**, un parloir que domine un harmonium. Religieuses jeunes et anciennes, qui connaissent bien les petits centres du Manitoba et qui vont là où bien d'autres pédagogues moins qualifiées étoufferaient d'ennui. Ici, c'est cependant l'Eglise universelle, car on trouve sur le mur de la petite chapelle un document romain attestant l'authenticité du chemin de la croix et on reçoit en l'honneur de la fête un verre de cette boisson qui égaie tous les couvents du Canada, la "root beer". Admirons la petite grotte de Lourdes et traversons le chemin vers "les" écoles. La pompe au coin de la clôture fonctionne bien, voilà de la belle eau claire!

L'instruction en cet endroit est à un point tournant. En effet, on recevra dorénavant deux octrois au lieu de l'octroi unique et les deux Soeurs enseignantes auront des revenus en conséquence. De plus, l'édifice à droite ne servira plus d'école, car la commission scolaire a obtenu un édifice du district de La Broquerie, où logeront confortablement les élèves des deux salles. L'ancienne école témoigne précisément combien ces gens tiennent à faire instruire leurs enfants chez eux, loin des tentations de centres plus considérables. On a même aménagé un deuxième étage, avec entrée extérieure par un escalier couvert, avec deux rangées de sièges au milieu, car le toit descend de chaque côté à trois pieds du plancher. Certains citadins en riraient, d'autres y verraient la soif du savoir et se souviendraient que des papes ont été lancés dans l'océan de la vie intellectuelle en partant de telles maisons.

Lieu de paix

La valeur d'un lieu d'habitation ne se mesure pas seulement par l'abondance des commodités modernes, par l'excitation de la foule. Ici on a l'électricité, on se connait, on peut communiquer au besoin avec l'extérieur par le téléphone et une vieille religieuse peut dire tout bonnement qu'on n'y vient pas pour mourir. "On ira plutôt à . . . . de dire la Soeur, car là, la mort ne nous fait rien".

On aimerait visiter davantage ce lieu paisible, industrieux, croyant et sain. Mais le soleil n'attend pas et quand on arrêtera au prochain village, voir les gens, on n'aura pas trop bonne mine d'arriver trop prêt de l'heure du souper. Aurevoir, vieille croix du chemin. En route vers Woodridge, Vassar et les "Etats".

(à suivre)

LA NOUVELLE DELHI — Au cours d'une allocution, le Pandit Nehru, premier ministre de l'Inde, a déclaré que l'encyclique "Mater et Magistra" est un exemple du nouvel esprit qui doit animer l'économie contemporaine.

— Encyclique — Mater et Magistra —

Le pape Jean XXIII a publié, le 21 juillet, une encyclique sur les questions économiques et sociales des temps modernes. Elle portait la date du 15 mai, soixante-dixième anniversaire de l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers.

Le document actuel fait valoir le rôle de l'Eglise et des chrétiens dans la solution de problèmes temporels; la pauvreté des masses, le droit à la propriété privée, l'intervention de l'Etat paternel avec des plans de sécurité, l'infériorité économique des agriculteurs, les pays sous-développés, etc. Nous publions ce texte par petites tranches pour que nos lecteurs puissent se renseigner exactement sur ces problèmes, sur les solutions chrétiennes en cause et sur leurs devoirs respectifs.

★ ★ ★

— VI —

La propriété privée

Situation nouvelle

Durant ces dernières décennies, on le sait, la brèche entre propriété des biens de production et responsabilités de direction dans les grands organismes économiques est allée s'élargissant. Nous savons que cela pose des problèmes difficiles de contrôle aux pouvoirs publics. Comment s'assurer que les objectifs poursuivis par les dirigeants des grandes entreprises, celles surtout qui ont plus grande incidence sur l'ensemble de la vie économique dans la communauté politique, ne s'opposent pas aux exigences du bien commun? Ces problèmes surgissent aussi bien, l'expérience le prouve, quand les capitaux qui alimentent les grandes entreprises sont d'origine privée, et quand ils proviennent d'établissements publics.

Il est vrai que de nos jours, nombreux sont les citoyens — et leur nombre va croissant — qui, du fait qu'ils appartiennent à des organismes d'assurances ou de sécurité sociale, en tirent argument pour considérer l'avenir avec sérénité; sérénité qui s'appuyait autrefois sur la possession d'un patrimoine, fût-il modeste.

On note enfin qu'aujourd'hui on aspire à conquérir une capacité professionnelle plus qu'à posséder des biens; on a confiance en des ressources qui prennent leur origine dans le travail ou des droits fondés sur le travail plus qu'en des revenus qui auraient leur source dans le capital, ou des droits fondés sur le capital.

Affirmation renouvelée du droit de propriété

Ce doute n'est pas fondé. Le droit de propriété, même des biens de production, a valeur permanente, pour cette raison précise qu'il est un droit naturel, fondé sur la priorité, ontologique et téléologique, des individus sur la société. Au reste, il serait vain de revendiquer l'initiative personnelle et autonome en matière économique, si n'était pas reconnue à cette initiative la libre disposition des moyens indispensables à son affirmation. L'histoire et l'expérience attestent, de plus, que sous les régimes politiques, qui ne reconnaissent pas le droit de propriété privée des biens de production, les expressions fondamentales de la liberté sont comprimées ou étouffées. Il est, par suite, légitime d'en déduire qu'elles trouvent en ce droit garantie et stimulant.

Cela explique pourquoi des mouvements sociaux et politiques, qui se proposent de concilier dans la vie commune justice et liberté, hier encore nettement opposés à la propriété privée des biens de production, aujourd'hui mieux instruits de la réalité sociale, reconsidèrent leur position et prennent à l'égard de ce droit une attitude substantiellement positive.

Aussi bien nous faisons nôtres, en cette matière, les remarques de notre prédécesseur Pie XII: "En défendant le principe de la propriété privée, l'Eglise poursuit un haut objectif tout à la fois moral et social. Ce n'est pas qu'elle prétende soutenir purement et simplement l'état actuel des choses, comme si elle y voyait l'expression de la volonté divine, ni protéger par principe le riche et le ploutocrate contre le pauvre et le prolétaire. . . . L'Eglise vise plutôt à faire en sorte que l'institution de la propriété devienne ce qu'elle doit être, selon les plans de la sagesse divine et selon le voeu de la nature". C'est dire qu'elle doit être à la fois garantie de la liberté essentielle de la personne humaine et élément indispensable de l'ordre social.

Nous avons noté en outre que les économies, de nos jours, accroissent rapidement leur efficacité productive en de nombreux pays. Toutefois, tandis que s'élève le revenu, justice et équité requièrent, nous l'avons vu, que s'élève aussi la rémunération du travail, dans les limites consenties par le bien commun. Cela donnerait aux travailleurs plus grande opportunité d'épargner, et par suite de se constituer un patrimoine. On ne voit pas alors comment pourrait être contesté le caractère naturel d'un droit qui trouve sa source principale et son aliment perpétuel dans la fécondité du travail; qui constitue un moyen idoine pour l'affirmation de la personne et l'exercice de la responsabilité en tous domaines; qui est élément de stabilité sereine pour la famille, d'expansion pacifique et ordonnée dans l'existence commune.

Diffusion effective

Affirmer que le caractère naturel du droit de propriété privée concerne aussi les biens de production ne suffit pas: il faut insister, en outre, pour qu'elle soit effectivement diffusée parmi toutes les classes sociales.

Comme le déclare notre prédécesseur Pie XII: "La dignité de la personne humaine exige normalement, comme fondement naturel pour vivre, le droit à l'usage des biens de la terre. à ce droit correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée autant que possible à tous". D'autre part, il faut placer parmi les exigences qui résultent de la noblesse du travail . . . "la conservation et le perfectionnement d'un ordre social qui rende possible et assurée, si modeste qu'elle soit, une propriété privée à toutes les classes du peuple".

Il faut d'autant plus urger cette diffusion de la propriété en notre époque où, Nous l'avons remarqué, les structures économiques de pays de plus en plus nombreux se développent rapidement. C'est pourquoi, si on recourt avec prudence aux techniques qui ont fait preuve d'efficacité, il ne sera pas difficile de susciter des initiatives, de mettre en branle une politique économique et sociale qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes. Certains pays, économiquement développés et socialement avancés, en ont fait l'heureuse expérience.

Propriété publique

Ce qui vient d'être exposé n'exclut évidemment pas que l'Etat et les établissements publics détiennent, eux aussi, en propriété légitime, des biens de production, et spécialement lorsque ceux-ci "en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées".

Notre temps marque une tendance à l'expansion de la propriété publique: Etat et collectivités. Le fait s'explique par les attributions plus étendues que le bien commun confère aux pouvoirs publics. Cependant, il convient, ici encore, de se conformer au principe de subsidiarité sus-énoncé. Aussi bien d'Etat et les établissements de droit public ne doivent étendre leur domaine que dans les limites évidemment exigées par des raisons de bien commun, nullement à seule fin de réduire, pire encore, de supprimer la propriété privée.

Il convient de retenir que les initiatives d'ordre économique, qui appartiennent à l'Etat ou aux établissements publics, doivent être confiées à des personnes qui unissent à une compétence éprouvée un sens aigu de leur responsabilité devant le pays. De plus, leur activité doit être l'objet d'un contrôle attentif et constant, ne serait-ce que pour éviter la formation, au sein de l'Etat, de noyaux de puissance économique au préjudice du bien de la communauté, qui est pourtant leur raison d'être.

Fonction sociale

Voici un autre point de doctrine, constamment enseigné par nos prédécesseurs: au droit de propriété est intrinsèquement rattachée une fonction sociale. Dans les plans du Créateur, en effet, les biens de la terre sont avant tout destinés à la subsistance décente de tous les hommes, comme l'enseigne avec sagesse notre prédécesseur Léon XIII dans l'encyclique "Rerum novarum": "Quiconque a reçu de la divine bonté une plus grande abondance, soit des biens externes et du corps, soit des biens de l'âme, les a reçus dans le but de les faire servir à son propre perfectionnement, et tout ensemble, comme ministre de la Providence, au soulagement des autres. C'est pourquoi quelqu'un a-t-il le don de la parole, qu'il prenne garde de se taire; une surabondance de biens, qu'il ne laisse pas la miséricorde s'engourdir au fond de son coeur; l'art de gouverner, qu'il s'applique avec soin à en partager avec son frère et l'exercice et les fruits".

De nos jours, l'Etat et les établissements publics ne cessent d'étendre le domaine de leur initiative. La fonction sociale de la propriété privée n'en est pas pour autant désuète, comme certains auraient tendance à le croire par erreur: elle a sa racine dans la nature même du droit de propriété. Il y a toujours une multitude de situations douloureuses, d'indigences lancinantes et délicates, auxquelles l'assistance publique ne saurait atteindre ni porter remède. C'est pourquoi un vaste champ reste ouvert à la sensibilité humaine, à la charité chrétienne et privée. Notons, enfin, que souvent les initiatives variées des individus et des groupes ont plus d'efficacité que les pouvoirs publics pour susciter les valeurs spirituelles.

Il nous est agréable de rappeler ici comment l'Evangile reconnait fondé le droit de propriété. Mais en même temps, le Divin Maitre adresse fréquemment aux riches de pressants appels, afin qu'ils convertissent leurs biens temporels en biens spirituels, que le voleur ne prend pas, que la mite ou la rouille ne rongent pas, qui s'accumulent dans les greniers du Père céleste: "Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la mite et le ver consument, où les voleurs perforent et cambriolent". Et le Seigneur tiendra pour faite ou refusée à lui-même l'aumônier faite ou refusée au pauvre: "En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait".

(à suivre)

Billet du vendredi

Quand André Malavoy faisait attendre la mort

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

A le voir, André Malavoy n'a rien d'un homme robuste, solide, puissant. Pourtant, il l'est. Il le fut du moins, pendant sa jeunesse et jusqu'à trente ans, à un point qu'on ne saurait imaginer. Il est de taille moyenne, n'eut jamais l'apparence d'un taupin, dans l'acception la plus noble de ce canadianisme — mot français dans un sens qu'il n'a pas chez nous. Rompu aux exercices, il s'en trouva bien quand vint la guerre. Il peut même dire qu'il leur doit la vie. Il avait vingt-quatre ans et il se trouva, du jour au lendemain, perdu jusqu'aux oreilles dans le mouvement de la Résistance française. Il fut du groupe de Robert Alaterre, envoyé de Londres pour organiser en Bretagne un réseau de renseignements. Celui-ci succédait au commandant Estienne d'Orves, l'une des plus pures figures de la guerre, bientôt arrêté par les Allemands, emprisonné, conduit au poteau d'exécution.

Répondant sans hésiter à l'appel du 18 juin, Alaterre s'embarque avec trois compagnons pour l'Angleterre, essayant de traverser la Manche à bord d'un canot. Le vent et les courants poussent les quatre aventuriers en plein Atlantique, où les cueille huit jours plus tard un bateau anglais. Ils étaient épuisés, à moitié morts de faim. Revenus à eux, ils s'inscrivent aux **Forces Françaises Libres.** Alaterre était un gros garçon de mine réjouie, gourmet et gourmand, trop gras, "d'apparence quasi-sphérique". Il n'avait pas le physique de l'emploi qu'on lui proposait, ou plutôt il l'avait, en ce sens qu'il éveillerait les soupçons moins qu'un autre.

• • •

Il monta en Bretagne un réseau complet de renseignements, communiquant avec Londres par télégraphe ou radio, ayant des antennes à Paris. Malavoy est un de ses fidèles, comme sa propre mère à Paris, comme son cousin, Jean Malavoy, comme d'autres. Il fait la navette entre Brest et la capitale. Il place et déplace, sous le nez des Allemands, des appareils de radio. Il en cache un, chaque fois qu'il le faut, dans l'appartement de sa mère. Il finit par être arrêté. Madame Malavoy aussi, mais plus tard, et les deux connaitront ensemble, chacun de son côté, les charmes du camp de concentration de Mauthausen. Ils survivront pour le raconter. Ils souffriront du froid, de la maladie, de la vermine, de la solitude, de la faim surtout, mais ils tinrent bon. Le fils ne fut pas ménagé, puisqu'il était presque mourant la guerre terminée, quand il arriva chez sa grand-mère en Charente, à Champniers.

En avril 1945, la mère ne tient à la vie que par un fil, après deux années complètes à Ravensbruck. Au moment de sa libération, elle est de celles qui doivent passer à la chambre à gaz. Elle n'est qu'une loque, n'a d'ailleurs plus le coeur à vivre, veuve d'un soldat mort pour la France en 1915, croyant morts aussi ses deux fils. Les médecins qui l'examinent ne sont pas loin de désespérer d'elle. Elle apprend coup sur coup que son fils aîné revient d'Autriche, seul officier survivant de son escadron, que l'autre vit aussi, comme par miracle, et qu'elle va retrouver l'un et l'autre. Elle ne veut plus mourir.

• • •

Canadien français d'adoption, vivant à Montréal depuis dix ans, André Malavoy y arriva en juin 1951, en qualité de représentant de l'Office du Tourisme de France. Il fonda après quelques années une agence de voyage, ayant quitté le fonctionnarisme. Après un silence de près de vingt ans, il se décide à écrire une partie de ses souvenirs de guerre, ce qui se traduit par ce livre: **La mort attendra.** (1) Elle l'attendit longtemps et elle continue, car rares sont les hommes qui mirent tant de frénésie à vivre, dans les situations les plus désespérées.

Il connut toutes les formes d'emprisonnement, de cellules, de cachots, d'indignités. Jamais l'espoir et la volonté de durer ne le quittèrent. Il avait encore plus de ressort moral que physique. Il veut tenir et il tient, même nez à nez avec la camarade, pensant à demi qu'elle l'emporterait. Il connait tour à tour la prison de Fresnes, celle de Pau, le camp d'otages de Romanville, ceux de concentration de Mauthausen et de Wiener-Neudorf, après une évasion et une équipée en Espagne, qui lui valurent l'expérience des prisons d'Espolla, de Figueras, de Saragosse, de Miranda.

Les uns n'étaient guère plus humains que les autres, mais c'est en Allemagne qu'il vit le pire, et de beaucoup. Ce qui n'étonne pas. Car les camps allemands se surpassèrent dans la cruauté et le mépris de la dignité humaine, à l'époque hitlérienne. Dire ce qu'il connut n'est pas ici possible. Ce serait trop long, son livre y passerait. Ce livre est un témoignage, s'ajoutant à tant d'autres. Il est la preuve de ce que peuvent ensemble le courage, l'acceptation de la souffrance et la foi.

L'ILLETTRE.

(1) Les Editions de l'Homme, Montréal.

M. Timothée Allard est décédé à St-Vital

M. Timothée Allard est décédé le 25 août dernier après une longue maladie qu'il a endurée avec patience et résignation. Il était muni des derniers sacrements.

Né à St-Vital dans une famille de sept enfants, il était le fils de celui qui accompagnait les premières Soeurs Grises au Manitoba, avec Mgr Alexandre Taché, O.M.I. Il passa toute sa vie à St-Vital, à l'exception de quelques années en Ontario.

Lui survivent deux soeurs, Mmes I. Price, de London, Ont., et R. Pèlerin, de Grand Forks, D.-N.; une fille, Mme W.-H. St-Germain; sept petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Le service funèbre fut chanté dans l'église St-Emile le 29 août. Une nombreuse assistance de parents et d'amis remplissait la nef. Les porteurs furent MM. Albini Bruce, Henri Desrosiers, Gilles St-Germain, Ovide Berriault, Jean Allard et Raymond Perreault. M. Marcel St-Germain portait la croix.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Vital.

Remerciements

La famille St-Germain désire remercier sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messes, assistance aux funérailles, tributs floraux, etc., à l'occasion de la mort de M. Timothée Allard.

Décès

M. ODINA COUTURE

A l'hôpital général de St-Boniface, le jeudi 31 août, est décédé à l'âge de 81 ans M. Odina Couture, autrefois domicilié à 264, Enfield Crescent.

La messe de Requiem fut célébrée à l'église de Holy Cross, à 10 h. lundi matin, et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des funérailles.

Natif de St-Nicolas, P.Q., M. Couture vint à St-Boniface en 1889. Il fut membre du Cercle Ouvrier St-Joseph et travailla 40 ans au service de la "Cusson Lumber", jusqu'à sa retraite en 1954.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Henri, de International Falls, Minn., Aimé, de Toronto, Armand, de St-Boniface, et Maurice, de l'Aviation canadienne, à St-Léon, P.Q. Son épouse, née Elizabeth McGuire, l'avait précédé dans la tombe en 1954.

• • •

M. ALBERT PRINCE

Le jeudi 31 août est décédé, muni des secours de la religion, M. Albert Prince, autrefois de St-Boniface. Il était âgé de 66 ans.

M. Prince naquit à Lorette, Man., et fit ses études classiques au collège de St-Boniface. Il fut au service de "Shawinigan Water & Power", en qualité de surintendant du district Ste-Thérèse de Blainville.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Berthe Remington, deux fils, Jean et Pierre; neuf filles, Thérèse (Mme J. Falmagne), Jeanne (la Rév. Sr Johanne, Bénédictine du Précieux-Sang, à Mont Laurier), Cécile, Madeleine, Agnès, Catherine (Soeur Blanche d'Afrique), Marguerite (Mme J. Descoteaux), Gabrielle et Marie, de Notre-Dame-de-Lourdes; trois frères, Rosario, Joseph et Paul, de Sorel, Qué., et deux soeurs, Marie (Mme J. Pelissier) et Emma (Mme J.-A. Doucet), de Longueil, P.Q.

• • •

M. CHARLES SAVARD

M. Charles Savard, autrefois de La Broquerie, est mort subitement à son domicile, 148, rue Marion, le dimanche 20 août, à l'âge de 77 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise; trois fils, Léo, de La Broquerie, Lucien et Phillias, tous deux de St-Boniface; six frères, Ludger et Eugène, de La Broquerie, Léon, de St-Boniface, Antonio, de St-Vital, Henri, de New Westminster, C.-B., et Edmond, de Victoria, C.-B.; deux soeurs, Mmes A. Boutin et L. Chastagner, de St-Boniface.

Trois nouvelles messes accordées par le Pape

OTTAWA — Son Em. le cardinal Valerio Valeri a déclaré, à Ottawa, qu'il avait obtenu du Pape que des messes votives spéciales pour la profession des religieuses, pour la profession des religieux et pour les vocations religieuses soient ajoutées au missel romain.

Le cardinal Valeri a fait cette déclaration devant les 150 religieuses qui ont participé, la semaine dernière, à l'assemblée plénière annuelle de la section féminine de la Conférence religieuse canadienne. Il a rappelé que c'est lors du congrès international des religieux à Rome, en 1957, qu'était née l'idée de ces trois nouvelles messes votives.

Une messe spéciale pourra désormais être célébrée pour la profession des religieuses, pour la profession des religieux et pour les vocations religieuses. Il est à noter que la messe pour la profession des religieuses sera différente de celle pour la profession des religieux.

Pour préparer le texte de ces trois nouvelles messes votives, la Sacrée Congrégation des Rites a utilisé les textes des messes qui avaient été envoyés à Rome à la suite d'un concours organisé dans les scolasticats du Canada. Ce concours avait été organisé par le Père André Guay, O.M.I., alors secrétaire permanent de la Conférence religieuse canadienne. Le Père Guay est maintenant procureur de sa congrégation auprès du Saint-Siège, à Rome.

L'on voit ici Mgr Thomas McGettrick recevant un des 20,000 lépreux de son diocèse d'Ogoja, en Nigérie. Cet évêque irlandais, âgé de 56 ans, a charge de quatre établissements de lépreux desservis par un médecin résidant et possédant un service d'hygiène comprenant 84 centres de traitements médicaux. Après 30 années passées en Afrique, dont 21 parmi les lépreux, Mgr McGettrick rapporte qu'il n'a jamais été malade, pas même une seule journée. (Photo NC)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 5 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Un résidant du Norwood se présentait devant le comité des licences demandant la permission d'ouvrir une salle de billard dans l'ancien magasin Safeway, rue Marion. Il assure le comité qu'il veut opérer une salle bien tenue et qu'il ne tolérera pas que sa salle de jeux dégénère en vulgaire "pool room". Le comité lui conseille de consulter le chef de pompier ainsi que le directeur de l'unité sanitaire pour faire approuver ses plans et refère sa demande au chef de police ainsi qu'à l'inspecteur des licences.

Il y a quelque temps certains échevins se demandaient, vu les décisions données par le Municipal and Public Utility Board, si la ville devait se baser sur sa charte ou sur l'acte des municipalités; le Municipal Board a éclairci la situation en disant que la ville de St-Boniface est régie par la charte de la ville et non par l'acte des municipalités.

Les autorités locales du Canadien National, ayant entendu parler des récriminations des résidants du Windsor Park à propos de la cloche du chemin Elisabeth qui tient les résidants éveillés pendant la nuit, ont envoyé à la commission des transports à Ottawa une lettre dont ils envoyaient une copie à la ville de St-Boniface. Dans cette lettre ils avisent la commission qu'ils sont prêts à discontinuer pour une période d'un an l'usage de cette cloche, mais dès que les cours de triage Symington seront en pleine opération, il leur faudra recommencer à se servir de cette cloche. Il fut recommandé que la commission soit avisée de la réception de la copie de cette lettre et que réponse à cet effet soit faite après étude par l'ingénieur et l'avocat de la ville.

L'ingénieur avise le comité des travaux publics qu'il serait prêt à installer une ou plusieurs prises d'eau dans les parcs de la ville si la commission des parcs veut bien en payer le coût; dans les parcs projetés pour Windsor Park, il avisera Ladco de faire les connections nécessaires aux endroits qui seront déterminés par la commission des parcs.

En réponse aux plaintes de certaines industries sur la qualité de l'eau fournie par l'aqueduc, le comité de la régie de l'eau du gouvernement métropolitain avise que l'aqueduc doit fournir de l'eau potable et que si parfois il se trouve dans l'eau des impuretés qui sont nuisibles aux industries, il incombe à ces industries de se munir des filtres nécessaires pour remédier à la situation.

Le comité de l'éclairage croit que le projet de M. Walker qui voudrait décorer les piliers du pont Provencher de peintures de bateaux historiques et proposait aussi l'aménagement en parc des abords de la rivière entre la cathédrale et le pont Provencher, dépend plutôt du gouvernement métropolitain puisque celui-ci est responsable des ponts.

L'éternelle question du bruit causé par la réparation de motocyclettes dans la cour arrière d'une maison de la rue Masson soulève encore l'intérêt de nos échevins et il fut recommandé que ce problème soit remis à l'officier de santé, aux chefs de police et de sapeurs.

A la demande du comité, l'ingénieur soumet une liste des rues où il pourrait demander l'installation de lumières avec poteaux ornementaux. Ces rues seraient Ste-Catherine, LaRivière, Jeanne d'Arc, Louis Riel, Yelle, Langevin (de Cathédrale à Provencher), Crawford, Cromwell, Caton, Lillian, Waliver, Bristol, Niverville, Traverse (de Niverville à Ste-Marie). Il y aurait 91 poteaux à installer et le coût de ce travail se chiffrerait à $13,650; les propriétaires affectés seraient taxés par le nombre de pieds de frontage; ce qui serait d'environ 50c du pied; l'ingénieur recommande en plus de faire signer des pétitions par les propriétaires concernés au lieu d'annoncer le projet, ce qui causerait un retard d'au moins un mois.

Le comité des propriétés foncières recommande de vendre une partie d'un lot de la ville sur la rue Cromwell à la Schlamp Investments au prix de $10,400; cette compagnie se propose d'y ériger une maison à appartement contenant 18 logis au coût de $160,000.

Le gouvernement métropolitain avise le comité des propriétés foncières qu'il sera averti trois semaines à l'avance de la date à laquelle les demandes pour changements dans le zonage ou autres variations du genre seront entendues par le Board of Adjustment.

Le congrès du Manitoba Urban Association aura lieu à Winnipeg les 27 et 28 septembre, alors que la question toujours brûlante des octrois scolaires sera discutée.

Le comité du personnel recommande que tous les citoyens, membres des diverses commissions de la ville, soient payés un honoraire de $5.00 par réunion régulière à partir du 1er janvier 1962.

Le comité du personnel recommande aussi au Conseil d'accepter l'avis du trésorier quant à l'emploi de M. Andrew-R. Poirier, du chemin Elisabeth, dans la trésorerie comme commis grade "B".

La liste électorale de St-Boniface sera affichée à partir du 8 au 22 septembre au bureau du greffier ainsi que dans tous les bureaux et sous-bureaux des postes dans St-Boniface; si vous voulez savoir si vous avez droit de vote, consultez la liste électorale; la date de la cour de révision sera annoncée plus tard.

Le gouvernement métropolitain devrait être félicité pour son bel exemple de bilinguisme dans l'affiche des travaux qui se font sur la rue Taché, angle Marion.

A lundi soir prochain.

Salle aménagée pour la Commission centrale du Concile

ROME — La prochaine réunion de la commission centrale préparatoire du concile oecuménique — commission dont font partie notamment Son Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, Son Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, et Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, — se tiendra probablement dans la grande salle que l'on a spécialement aménagée dans l'aile droit des palais dits des "propylées", situés à l'entrée de la place St-Pierre, en face de la basilique vaticane.

On procède actuellement aux travaux d'achèvement des installations techniques, dont celle de l'air conditionné. A côté de la grande salle, pouvant accueillir 250 personnes, se trouve une salle plus petite de 120 places. Un système d'écouteurs pour les traductions simultanées a été mis en place et la grande salle dispose aussi d'une installation pour les projections cinématographiques. Une salle de presse a été également prévue dans le voisinage. L'inauguration de la nouvelle grande salle devrait avoir lieu vers la mi-octobre.

Présence française au congrès du Barreau depuis cinq décennies

Environ 75 délégués de langue française, venus de presque toutes les provinces du pays, ont pris part au récent congrès de l'Association du Barreau Canadien à Winnipeg. Parmi ceux qui sont venus du Québec il convient de mentionner plus particulièrement le juge Roger Laroche, de Trois-Rivières, et Me Renault St-Laurent, ex-président de l'Association et fils de l'hon. Louis-S. St-Laurent, ancien premier ministre. Les Prairies étaient bien représentées: du Manitoba, l'hon. Juge Alfred Monnin, S. H. le Juge Léon Bénard, Me Charland Prud'homme, Louis Deniset, Armand Dureault, Laurier Régnier, Robert Champagne et Maurice Arpin; de Saskatchewan, l'hon. Juge Adrien Doiron, de Regina, Me J.-M. de Cuelenaere, de Prince-Albert, et P.-V.-P. Desaye, de Regina.

Il est de tradition que l'Association invite à son congrès annuel trois représentants spéciaux du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis. Le Bâtonnier Arrighi, de Paris, envoya en son nom cette année Me Bernard Lasserre et son épouse, elle-même avocate, qui furent reçus à Winnipeg le dimanche matin 27 août par l'hon. juge A. Monnin et M. Damien Giordani, consul de France. Au cours de leur séjour au Manitoba, les éminents visiteurs parisiens (et aussi les avocats canadiens-français et leurs épouses) eurent l'occasion de visiter la cathédrale, le collège, l'hôpital général de St-Boniface, le palais législatif et le palais de justice de Winnipeg, et même de parcourir quelque peu nos vastes prairies. Me et Mme Lasserre assistèrent, les deux dimanches, à la messe dans la cathédrale de St-Boniface.

Principes communs

Me Lasserre prononça son discours lors de l'inauguration du congrès le mardi 29 août. Après avoir dit sa joie de se trouver au Canada, que des amis lui avait permis de traverser "a mari usque ad mare", et ajouté quelques mots de remerciement en anglais pour tant d'hospitalité dans l'accueil; le conférencier montra d'abord que dans tous les pays du monde occidental, les avocats obéissent aux mêmes disciplines et ont le même idéal, "nos justices étant fondées sur les mêmes principes": l'indépendance des juges, le respect des droits de la défense, la publicité et l'oralité des débats et la présomption d'innocence.

Ces principes élémentaires, base de notre justice et de notre conception démocratique de la civilisation et de la vie des hommes en société, ajouta le délégué parisien, sont d'abord attaqués et menacés par tous les tenants des conceptions totalitaires de l'Etat. Mais même dans nos pays démocratiques, hélas! l'Etat devient de plus en plus pesant, exigeant, et son autorité s'étend aujourd'hui à des domaines qui, il y a seulement une dizaine d'années, lui échappaient entièrement. Dans nos pays, cette évolution n'est pas préméditée et n'est pas l'application d'un système, mais elle est pourtant sensible et paraît fatalement liée aux progrès stupéfiants de la technique qui exigent des moyens tels qu'ils requièrent nécessairement l'intervention de la puissance publique. Par voie de conséquence, les droits individuels, l'individu lui-même paraissent pour ainsi dire se rapetisser devant les forces prodigieuses qui sont journellement découvertes et mises en mouvement.

Règles d'honneur

Pour réaliser leur mission qui est de collaborer à cette oeuvre de justice et de sauvegarde de la personne humaine, tous les barreaux imposent à leurs membres le respect des mêmes règles d'honneur, de délicatesse dans l'honnêteté, de conscience et de probité dans la pratique de leur difficile profession. Ainsi marqués par cette discipline, les avocats au sein de leur barreau se groupent en de véritables communautés dont la formation est singulièrement facilitée par leur mode de vie. Vivant en commun dans le même Palais de Justice, se connaissant, jugeant des mérites de chacun, des imperfections aussi, nouant souvent des relations amicales, voire conjugales (Mme Lasserre est avocate comme son mari!), ils sont vraiment des confrères dans leurs confréries.

Les barreaux permettent donc d'apprécier ce qu'est une personne morale, être de fiction et pourtant bien vivant, dont l'existence est faite de celles des personnes qui la composent. Les barreaux sont immuables dans leur pérennité, les jeunes relayant les anciens, chacun apportant à l'édifice commun sa part d'efforts, de succès, d'échecs, de dur labeur, à la mesure de son talent et de son courage. Ces confréries ont leurs rites, célébrés dans les mêmes formes sur les deux rives de l'Atlantique. Rites marqués par les étapes et les jalons de la vie professionnelle, les congrès, les rentrées solennelles des Cours et Tribunaux, les discours officiels, les banquets, tout cela permettant à chaque avocat de prendre conscience du groupe professionnel, social, moral auquel il appartient.

Paris au Canada

Me Lasserre conclut son exposé en rappelant qu'en 1911 le Bâtonnier de Paris répondit pour la première fois à l'invitation de l'Association du Barreau Canadien, à l'occasion des fêtes qui marquaient le centenaire de la renaissance des Barreaux canadiens. Depuis, chaque année, le Barreau de Paris revint apporter par sa présence le témoignage de son amitié aux Barreaux du Canada, célébrant avec eux une des grandes manifestations qui marquent la cohésion et la force qu'ont dans notre univers, si dur aux faibles, les avocats unanimes et fervents défenseurs de la Justice, de la Pitié et de la Liberté.

Cet impressionnant discours de Me Lasserre fut vivement apprécié. C'est ce que manifesta Me Maurice Gagné, C.R., de Québec, vice-président du Barreau canadien pour le Québec, qui le remercia.

Vers la fin du congrès, soit le jeudi 31 septembre, Me Lasserre reçut un doctorat en droit "honoris cause" de l'Université de Manitoba. Et, le lendemain soir, au cours du grand banquet de clôture du congrès, l'hon. John Diefenbaker prononça un important plaidoyer sur "Le droit international et la crise Est-Ouest". Il ne manqua pas de dire quelques paragraphes en français, comme Me Lasserre et Me Gagné avaient su employer la langue de Shakespeare.

Départ de Padre Fortin

M. l'abbé Gérard-R. Fortin, de Québec, est "Padre" dans l'armé canadienne depuis 1951. Parachutiste, il exerça d'abord son ministère auprès des soldats du 5e bataillon du 22e régiment en Corée, puis en Allemagne avec la "First Canadian Infantry Brigade", avant de venir à Winnipeg en 1957. Il vient d'être nommé aumônier au Camp Valcartier, près de Québc, avec le rang de major.

Les militaires catholiques des casernes de Fort Osborne, à Winnipeg, et leurs familles qui fréquentent la chapelle St-Georges ont beaucoup apprécié le zèle surnaturel du major Fortin au cours des quatre dernières années. Ils regrettent tout naturellement son départ, mais lui souhaitent beaucoup de succès dans son nouveau poste.

Les amis du musée attendent encore une réponse favorable

La Commission du musée attend toujours patiemment la réponse du premier ministre, M. Duff Roblin, pour un octroi qui lui permettra de se mettre à l'oeuvre pour la conversion de la vieille maison provinciale en musée et centre d'arts. Le groupement fédéral, le gouvernement métropolitain et la Commission du musée sont tous d'accord et n'attendent que la réponse favorable du premier ministre qui, lors de la dernière entrevue, s'était montré très sympathique à ce projet. Tous savent qu'il est saisi de nombreux problèmes, mais tous espèrent qu'il pourra en arriver à une décision favorable sous peu, afin que les travaux puissent se poursuivre durant l'hiver.

Nombre de citoyens s'intéressent à ce musée et tout dernièrement le musée s'enrichissait de plusieurs pièces; mentionnons entre autres, une belle vieille horloge, donnée par M. et Mme Dulude, de la rue Hamel; deux chaises anciennes, faites à la maison et dont le siège est en "babiche", une pour enfant et datant de 1871, donnée par M. et Mme F.-X. Paillé, l'autre pour adulte, datant d'avant 1870; ainsi qu'un petit meuble pour tenir les rouleaux de fils à tisser, don de Mlle B. Paillé, de la rue Hamel.

La Société historique de St-Boniface ira à Ile-de-Chênes, le dimanche 17 septembre, pour y rencontrer les vieux citoyens et enregistrer leur histoire, ainsi que pour y recueillir des objets pour le musée.

Mariage

Mariage LaRivière-Radakir

M. Jacques LaRivière, fils de M. et Mme Louis-A.-C. LaRivière, autrefois de St-Boniface et maintenant de Selkirk, Man., et neveu de M. et Mme Brunelle Léveillé, de St-Boniface, a uni sa destinée à celle de Mlle Louise M. Radakir, le samedi 2 septembre, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa.

Le marié a fait ses études au collège de St-Boniface et à l'Université de Manitoba, et il est actuellement correspondant parlementaire des réseaux anglais de radio et télévision de Radio-Canada à Québec.

La mariée est la petite-fille de l'hon. Louis Cousineau, juge retiré de la Cour Supérieure de Québec. Jusqu'à son mariage, elle était directrice nationale des activités féminines au Conseil Canadien de Sécurité Routière.

4,770 écoliers

4,770 élèves se sont inscrits dans les écoles de la Division de St-Boniface cette semaine. En voici la répartition par école: Béliveau, 400; Frontenac, 700; Marion, 750; Prendergast, 680; Provencher, 820; Académie St-Joseph, 495; Taché, 185; Windsor Park Collegiate, 740.

A l'Institut et Collège St-Joseph, St-Boniface

Résultat des examens de musique — 1960-61

Le Département de musique annonce le résultat des examens pour 1960-1961. Les noms sont inscrits par ordre de mérite.

A l'Université de Manitoba

PIANO

Diplôme associé, A.M.M. 1 — Grande distinction: Cécile Daoust; distinction: Jeannine Guyon.

Grade IX — Distinction: Madeleine Corbeil.

Grade VIII — Grande distinction: Claudette L'Heureux, Charlotte Hébert, Michelle Valmont; distinction: Suzanne Corbeil.

Grade VII — Grande distinction: Michelle Hébert, Elizabeth Nadurak, Denise Gay; distinction: Lorraine Daeninck.

Grade VI — Distinction: Sharon O'Brien, Linda Daeninck.

Grade III — Grande distinction: Gisèle de Montigny, Diane Gaudry.

Grade II — Grande distinction: Joanne Dubé, Diane Daeninck.

THEORIE

Grade VII, Harmonie — Distinction: Béatrice Tellier; succès: Jeannine Guyon.

Grade VII, Contrepoint — Grande distinction: Madeleine Corbeil; succès: Claudette L'Heureux, Marie-Paule Sala, Claudette Sala.

Grade V, Harmonie — Grande distinction: Patricia Dubé; distinction: Charlotte Hébert, Michelle Valmont, Jeanne Turenne, Michelle Hébert, Suzanne Corbeil.

Grade IV, Théorie — Grande distinction: Eileen Mellish, Marie Saras, Elizabeth Nadurak, Yvette Verrier, Donna Cook; distinction: Irène Beaumont; succès: Lorraine Daeninck.

Grade III, Théorie — Grande distinction: Eleonore Mellish, Mary Joyal, Sharon O'Brien, Heather Isbell, Patricia-Anne Little, Jacqueline Seipp; distinction: Alice Chabidon, Linda Daeninck.

Grade II, Théorie — Grande distinction: Gilberte Delva, Irène Mahé, Louise Auger, Jacqueline Bélanger, Joyce Ferguson, Yvette Molgat, Christine Ouvrard, Denise Gay, Michelle Ledoux, Diane Vermette, Marie-Rose Delva, Evéline Fourneaux, Pierrette Leclerc, Dolorès Emond, Annette Thorimbert, Jeannette Rocan; distinction: Leslie Krush, Denise Vedel.

Grade I, Théorie — Grande distinction: Diana Fabas, Margaret McKean, Estelle Rochon, Patricia Savage, Denise Perrin, Gabrielle Corbeil, Paulette Chaput, Claudette Leclerc, Pauline Vincent, Danielle Delaquis.

Au "Royal Conservatory of Music of Toronto"

PIANO

Diplôme "associé" A.R.C.T. — Performer and teacher: Lorraine B. Dahlin; Teacher: Marie-Thérèse Beaudry.

Grade VIII — Distinction: Charlotte Hébert; succès: Marilyn Maxim.

Grade VII — Distinction: Gaylein de Montigny; succès: Bernadine Van Walleghem.

Grade V — Grande distinction: Jacqueline Bélanger.

Grade III — Grande distinction: Raymond Dupuis; distinction: Katherine Dankewich.

THEORIE

Pédagogie musicale — Distinction: Lorraine B. Dahlin.

Grade V, Histoire — Distinction: Anne-Marie McDonald.

Grade III, Histoire — Grande distinction: Danielle Blanchet.

Grade III, Harmonie — Distinction: Hélène Marchand, Danielle Blanchet; succès: Lorraine Poitras.

Grade II, Théorie — Grande distinction: Gaylein de Montigny, Charlotte Hébert, Bernadine Van Walleghem, Michelle Hébert.

CHANT

Grade IX — Distinction: Doreen Brennan; succès: Danielle Blanchet.

Les élèves du département de musique prennent également part aux activités locales servant à la culture musicale des jeunes. Plusieurs élèves s'inscrivent chaque année, comme membres, dans les différentes organisations ci-dessous mentionnées: les Jeunesses Musicales du Canada, dont le premier centre de l'Ouest fut inauguré à St-Boniface en 1958 par M. Gilles Lefebvre, de Montréal; le "Junior Musical Club", de Winnipeg, radio CFAM; le "Good Deed Radio Club", radio CBW; les programmes pour étudiantes à la télévision, CBWT Canal 3; le Festival annuel de musique du Manitoba.

Pour les élèves de l'Ecole Supérieure, la musique est acceptée par le Département d'Education ("High School Music Credit Option"). C'est un avantage appréciable et qui favorise les études musicales.



Sitôt sortie des presses des Editions FIDES, la récente encyclique de Sa Sainteté Jean XXIII, "sur les développements de la question sociale à la lumière de la doctrine chrétienne", a été présentée au Président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Jean Marchand, qui s'est dit très heureux d'avoir en main le texte sur lequel porte son "Rapport moral" au prochain Congrès de la CSN, le 17 septembre. Nous voyons ici le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., directeur général de la Maison d'Editions FIDES, remettant à M. Jean Marchand un exemplaire de la nouvelle encyclique parue dans la collection "Alouette blanche", format de poche.

Mlle Gemma Boily, de St-Boniface, a prononcé ses voeux de religion

Le groupe français des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée de l'Ouest canadien se réunissait au pensionnat indien de St-Philippe, près de Kamsack, Sask., le vendredi 1er septembre, pour y suivre les exercices d'une retraite. Le R. P. Roger Gauthier, O.M.I., directeur de la branche externe des Oblates et domicilié aux Vieilles-Forges, Qué., en a été le prédicateur.

A l'issue de la retraite, lundi dernier, le Père Gauthier célébra la messe de l'Immaculée Conception et prononça le sermon de circonstance. Reprenant le thème de la retraite, il insista sur la grandeur de la Miséricorde divine qui comble de son amour les petites âmes qui reconnaissent leurs misères et Son immense bonté.

Au moment de la communion, le Célébrant, tenant l'Hostie entre ses doigts, reçut les premiers voeux de religion de Mlle Gemma Boily, de St-Boniface, qui a fait six mois de probation à Winnipeg et un an au Cap-de-la-Madeleine et à Prince-Albert. Elle doit reprendre en cet endroit son travail catéchistique. Mlle Colette Champagne, de Malartic, Abitibi, Qué., vint ensuite renouveler ses voeux une quatrième fois: elle enseignera à St-Philippe. Mlles Boily et Champagne étaient accompagnées de leurs directrices locales, Mlles Valcourt et Lalonde, respectivement.

Après la sainte messe, le Père Gauthier remit le crucifix dit de la sécurité à Mlle Yvette Gagnon, directrice de district à Winnipeg. Par ce geste symbolique, l'Institut veut signifier à l'Oblate qu'il la considère membre à perpétuité de cette association de perfection.

Un vrai festin attendait les trente-trois Oblates présentes et leurs invités, les RR. PP. R. Gauthier, prédicateur, L. Laplante, directeur des Oblates du district de Winnipeg, L. Charron, directeur de l'école indienne de St-Philippe, J. Alarie, curé de Ste-Rose-du-Lac (tous Oblats de Marie Immaculée), M. et Mme Napoléon Boily, de St-Boniface, les frère et soeurs de Mlle Gemma, sa grand-mère, Mme Louis Tétrault, de La Broquerie, Mlle Gisèle Magnan, une cousine, de Ste-Anne-des-Chênes, accompagnée de ses amies, Mlles S. et I. Desautels. Les Oblates présentes venaient de Winnipeg, Ste-Rose-du-Lac et St-Ambroise, au Manitoba, d'Edmonton et de Paddle Prairie, Alta, et de Prince-Albert, Sask.

Après ces agapes fraternelles, le Père Laplante remercia le Père Charron pour sa délicate hospitalité. Puis tous se réunirent au salon, où les chants et les rires montèrent joyeux et entraînants jusqu'au moment du départ.

Félicitations à Mlle Gemma Boily qui se dévoua si longtemps au bureau de rédaction de **La Liberté et le Patriote.**

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Après nous avoir réchauffés trois mois avec du 80 et du 90 degrés, Monsieur Météo attendait le congé du début septembre pour rabattre le mercure en bas de 40. Demandez-le à Rémi Lafrenière et Réal Teffaine qui étaient partis à la plage.

A propos, les deux "Ré" quittent la console ces jours-ci pour se diriger vers la faculté de droit de l'Université de Manitoba. La radio conduit à tout. (A condition d'en sortir, bien entendu.) Nos futurs avocats pourront dire qu'ils ont plaidé leurs premières causes armés d'une pile de disques.

De passage à St-Boniface dimanche dernier: Jean Hardenne, ancien employé chez Chaput Frères, ancien annonceur, maintenant gérant du "Sinfonia Travel Bureau" à Saskatoon.

Maître Bernard Lasserre, délégué du barreau de Paris au congrès des juristes à Winnipeg, rendait visite à CKSB après les réunions. Interrogé par Christian Leroy, il parla avec enthousiasme de ses contacts avec le Canada. De son côté, M. Marcel Lancelot, vice-principal de l'école Provencher, est venu donner un compte rendu du récent congrès de l'ACELF.

Mardi soir prochain à 7 h. 30, vous pourrez faire connaissance avec un Mauricien établi au Manitoba.

Concours

A compter de la semaine prochaine, intéressant concours: "Bonus postal de la farine Purity". Pour y participer, nos auditrices doivent envoyer un certificat de garantie de la farine Purity, avec nom et adresse. Cinq lettres seront tirées chaque jour de la semaine, et les cinq personnes gagnantes recevront chacune un gros dollar en argent métallique . . . Et le vendredi, une sixième lettre, qui vaudra $25.00.

Le panier à lettres sera vidé à la fin de chaque semaine, et on recommence la semaine suivante. Allons, mesdames! une véritable pluie de dollars que font tomber sur vous les fabricants de la farine Purity!

Un autre concours sera annoncé la semaine prochaine.

Poivre et sel

Parmi les 1,500 questions et réponses établies par le professeur Ashley Montagu et qui permettraient à chaque Américain de déterminer son "quotient culturel", on trouve, au chapitre de la musique, cette question: Pourquoi les Anglais ne sont-ils pas capables de jouer du jazz? — Et la réponse: Parce qu'ils manquent de cette qualité indéfinissable appelée "Oomph" . . . Au chapitre de la langue, on apprend que le plus mauvais anglais, d'après Montagu, est celui qui est parlé à Oxford!

Vers la fin du siècle dernier, dans une petite ville du Texas où régnait encore la loi des cowboys, il y avait une taverne plutôt turbulente où on pouvait lire un écriteau sur le piano: "Ne tirez pas sur le pianiste, il fait de son mieux".

Bénédiction solennelle de l'église St-Emile ce dimanche 10 septembre

MM. David Thompson, William Schick et William Robertson, membres du comité paroissial de construction, auront raison de se réjouir dimanche prochain 10 septembre lorsque Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, bénira, à 3 h. p.m., la nouvelle église de la paroisse St-Emile, à St-Vital. Car ils ont mis à contribution tous leurs talents pour doter leur paroisse d'un temple magnifique, remplaçant même l'architecte et dirigeant eux-mêmes les travaux.

On dit que cette nouvelle église de St-Emile, dont le toit s'élève à 40 pieds dans les airs, est la troisième plus grande dans tout le Winnipeg métropolitain. Il y a place pour 480 paroissiens dans la nef, 100 au jubé et 20 bébés dans la pouponnière. Toutes les lignes à l'intérieur de l'église veulent symboliser l'unité dans la Trinité. Les murs sont de chêne naturel et de briques. Les fenêtres sont de verre coloré en quatre couleurs à l'intérieur. Il y a huit grandes portes, dont quatre serviront à l'entrée et quatre à la sortie des fidèles. Les bancs sont de chêne rouge. Le plancher est de tuiles bleues. L'autel principal, les autels latéraux, la table de communion, le baptistère et la lampe du sanctuaire sont de pur granit importé des Etats-Unis. Le crucifix de chêne qui orne l'autel principal mesure seize pieds de hauteur, et le Christ crucifié (6 pieds) a été importé d'Italie.

Ce temple, de style quasi byzantin, possède un clocher d'une hauteur de 100 pieds dont l'intérieur est de cèdre naturel. Un carillon Schulmerich, à savoir des barres frappées et au son amplifié, donne une valeur de seize tonnes de cloches.

Rendez-vous en foule dimanche prochain à 3 h. p.m. pour assister à la bénédiction solennelle de cette nouvelle église.

Il y aura réception à l'école jusqu'à 8 h. p.m. Mme Jack Matthews, présidente de la Ligue Féminine Catholique, recevra les invités; M. Joseph Mager, président des hommes catholiques, s'occupera du registre et de l'entrée.

La Broquerie

Va-et-vient

M. et Mme Hector Normandeau, accompagnés de leur fils, Rosaire, et de leur fille et gendre, M. et Mme Conrad Simard (Cécile), partirent en automobile pour un séjour de deux semaines dans l'Est.

Parmi les endroits visités, il faut mentionner Ste-Anne de Beaupré, Notre-Dame du Cap, Ottawa et surtout la place natale de leurs ancêtres.

Les familles Normandeau et Simard se rendirent aussi à Montréal, où ils assistèrent à l'imposante cérémonie des voeux perpétuels de leur fille, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M.

Avant de repartir pour sa nouvelle occupation qui sera celle d'institutrice à la mission St-Michel, D.N., la Rév. Sr Normandeau vint à son tour faire une courte visite chez ses parents. Une fête paroissiale en son honneur eut lieu le lundi 4 septembre.

Durant cette belle tournée dans l'Est, les voyageurs rencontrèrent, par une heureuse coïncidence, M. et Mme Jean Lord et leur fille, Claire, Mme Laurent Dubé et sa fille, Hélène, tous de La Broquerie, qui étaient aussi en voyage dans l'Est. Ces dernières visitèrent Notre-Dame du Cap, Ste-Anne de Beaupré, Ottawa, St-Jean-Port-Jolys, St-Aubert et St-Damase, paroisse natale de M. Laurent Dubé.

MM. et Mme Louis Granger et Antonio Vielfaure, de St-Boniface, partirent le 3 août dernier, en route pour la Californie. Ils visitèrent entre autres endroits, Disneyland et Hollywood. MM. Granger et Vielfaure jouirent d'une partie de pêche dans l'océan Pacifique. Ils se rendirent ensuite jusqu'au Mexique, où ils firent un très beau séjour.

M. et Mme Alexandre Gagnon ont eu la visite de leurs enfants: David et sa fille, Diane, de Fort William, Napoléon et sa famille, Claude et son épouse, de St-Boniface, Mme E. Martel et un de ses fils, de Montréal, Mme Rodolphe Gauthier (Gracia) et un de ses fils, de Gravelbourg. Ils sont retournés très enchantés de leur voyage au cours duquel ils ont visité leurs parents et amis. Ils espèrent revenir l'an prochain. Un autre fils, Augustin, n'a pu venir à cause de l'éloignement.

La Rév. Sr Blanche Brisebois, S.G.M., est de retour d'un intéressant voyage dans l'Est. Après avoir fait sa retraite annuelle à la Maison-Mère de Montréal, Soeur Brisebois avait le plaisir d'assister au congrès de l'A.C.E.L.F. à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Cécile Tougas, S.G.M., ancienne directrice de l'école St-Joachim à La Broquerie, actuellement à l'Ecole Indienne Assiniboia à Winnipeg. Toutes deux jouirent beaucoup de ce voyage.

Voici la liste du personnel du couvent pour la nouvelle année scolaire: la Rév. Sr Lussier, directrice de l'école élémentaire; la Rév. Sr Jeanne Monchamp, directrice de l'école secondaire; les Rév. Srs Blanche Brisebois et Olive Sarrasin, institutrices, et la Rév. Sr Philomène Boily, cuisinière. La Rév. Marie Durietz, ancienne cuisinière, est partie pour St-François-Xavier, et la Rév. Sr Aurise Normandeau est à Montréal, où elle doit prononcer ses voeux perpétuels l'an prochain.

Retour à l'école

La semaine dernière, les deux écoles ouvrirent leurs portes, mais non pour tous, car un grand nombre de garçons fréquenteront diverses institutions. MM. Laurent Gamache et Edouard Bonin vont au grand séminaire; Gilbert Tétrault, au petit séminaire; Pierre, Paul et Roland Laurencelle, Guy Rocan, Etienne et Roger Tétrault, Pierre Fisette, Guy Vielfaure, Bruno Gamache et Raymond Boily, au collège de St-Boniface; Germain Simard et Léon Nadeau, au collège St-Joseph d'Otterburne.

Grand Concours

Les lecteurs trouveront dans le présent numéro du journal, et dans d'autres numéros subséquents, les détails du concours d'album à colorier "Souvenirs de Colonisation en Terre manitobaine", sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie. Un tirage de $5.00 aura lieu chaque mois, de septembre 1961 à janvier 1962. Pour plus d'informations, voir l'annonce en page 8.

Souvenirs historiques

Les personnes qui s'intéressent à l'histoire locale et qui possèdent d'anciennes photos, des notes sur les pionniers ou des souvenirs concernant les débuts de la paroisse pourront, s'ils le veulent bien, entrer immédiatement en communications avec Mlle M.-L. Boily. Merci.

Précieux-Sang

Décès

A son domicile, 187, rue Kitson, le vendredi 1er septembre, est décédée Mme Bertha Mager, âgée de 76 ans. Son mari, Ferdinand, l'avait précédée dans la tombe en novembre 1958.

La messe de Requiem fut célébrée en l'église du Précieux-Sang le lundi 4 septembre, à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital. Le salon mortuaire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Alphonse, d'Anaheim, Californie, Georges et Ferdinand, de Vancouver, C.-B., Eugène et William, de St-Boniface; quatre filles, Mmes J.-M. Meunier et T. Zahara, de Norwood, Mme N. Sulavella, de Winnipeg, et Mme D. Leclair, de Cuyahoga Falls, Ohio; deux frères, MM. Joseph Missiaen, de Seattle, et Albert Missiaen, d'Edmonton; trois soeurs, Mmes J. Van Buren et J. Verhague, de Winnipeg, et Mme A. Nys, de St-Boniface; 20 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.



Du 6 au 8 septembre, les représentants de l'Office National du Film responsables de la distribution du film français dans les provinces de l'Ouest canadien se sont réunis à Saskatoon en vue de discuter des problèmes particuliers à cette distribution dans ces régions. On voit ci-dessus M. Antonio Vielfaure, de St-Boniface, représentant du Manitoba. Les autres participants sont MM. Alfred Champagne, de Saskatoon, Sask., et Damase Bouvier, d'Edmonton, Alta. De Montréal sont venus MM. Irénée Bonnier, directeur de la distribution des films français pour tout le Canada, et Valier Savoie, directeur des programmes français de l'O.N.F.

Transcona

Paroisse de l'Assomption

Jubilé d'or

On célébrera le Jubilé d'or de la paroisse le dimanche 24 septembre. A l'occasion de cette grande fête, le programme se déroulera comme suit: 4 h. p.m., renouvellement des promesses conjugales présidé par Son Exc. Mgr M. Baudoux; messe d'Action de grâces solennelle célébrée par M. l'abbé C. Barclay, assisté de MM. les abbés A. Fréchette et J.-L. Caron, et prédication par M. l'abbé J. Bellavance. Assisteront Son Excellence au trône, MM. les abbés W. J. Szumski et O. Valcourt; à 6 h. p.m., banquet organisé par la Ligue Féminine Catholique.

Invitation à tous, spécialement aux anciens paroissiens. Pour réservation de billets, s'adresser au président du comité du cinquantenaire, M. Henri Poirier, 603, rue Léola, au numéro de téléhpone CAstle 2-6976, ou encore aux dames de la Ligue.

Entrée au couvent

Mlle Diane Savoie, âgée de 18 ans, fille unique de M. et Mme Orille Savoie, de la paroisse, fit son entrée à la Maison Mère des Soeurs Missionnaires Oblates de St-Boniface, le 18 août.

Une réception en son honneur, organisée par le Conseil paroissial de la Ligue Féminine Catholique, eut lieu le 15 août à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école. Un grand nombre de parents et d'amis vinrent lui offrir leurs félicitations, et M. l'abbé H. Perron, curé, lui présenta les cadeaux. Diane était une élève de l'école de l'Assomption.

Réunion de la L.F.C.

Une assemblée générale de la Ligue Féminine Catholique aura lieu le mardi 19 septembre à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école. Mme G. Carney, du comité des Guides et Jeannettes, se charge du programme.

Lac du Bonnet

Décès

Le vendredi 1er septembre, à Vancouver, C.-B., est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Carmen-Marguerite LeVasseur, épouse de feu Albert LeVasseur, de Lac-du-Bonnet, Man.

Les prières ont été dites mercredi soir, le 6 septembre, dans l'église Notre-Dame, à Lac-du-Bonnet. Le service funèbre fut chanté le jeudi 7 septembre à 10 h. a.m. par le R. P. U. Ell. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Mme LeVasseur laisse dans le deuil trois fils, Omer et Farrell, d'Ottawa, et Paul, de Vancouver; quatre filles, Mercedes (Mme J.-L. Callender), de Fort William, Gisèle et Oslende, de Vancouver, et Hectorine (Mme Frank Street), de Montréal.

Jubilé d'or à St-Jean-Baptiste de M. et Mme Télesphore Fillion

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 21 novembre 1911, trois couples de la paroisse unissaient leur destinée au pied de l'autel. Cinquante ans plus tard, en cette année 1961, deux de ces couples ont le bonheur de célébrer leur jubilé d'or dans cette même paroisse. Ce sont MM. et Mmes Frédéric Marion et Télesphore Fillion.

Le samedi 12 août fut choisi pour fêter M. et Mme Fillion. La fête débuta par une messe d'Action de grâces chantée par Mgr H. Lapointe, curé. A 4 h. p.m., les jubilaires, suivis de leurs enfants, entrèrent dans l'église au son d'une marche nuptiale. M. Arthur Fillion et Mme Eugénie Coleman étaient garçon et dame d'honneur. Les huissiers, MM. Gilbert Dumontier et Marcel Fillion, conduisirent le défilé jusqu'au choeur.

Après la cérémonie de rénovation des promesses, Mgr Lapointe adressa la parole aux jubilaires et aux nombreux assistants, évoquant les sacrifices et le dévouement de ces 50 ans de vie conjugale. Au cours de la messe, Mme A. Champagne, MM. Albert Bérard et Emmanuel Courcelles exécutèrent des cantiques appropriés.

Les jubilaires, ainsi que leurs enfants, parents et amis se rendirent ensuite à la salle de Letellier, où un banquet fut servi à plus de 150 convives. Le maître de cérémonies, M. Arthur Vermette, porta le toast aux jubilaires. A la table d'honneur, on remarquait les jubilaires, le garçon et la dame d'honneur, Mgr Lapointe, le R. P. Granger, O.P., les Rév. Srs Marie-Bernard et Agnès, C.R.C.P., MM. et Mmes Arthur Vermette, Odilon Desaulniers et Alexandre Baril, qui avaient été garçons et filles d'honneur aux premières noces des jubilaires.

Ulysse, fils de M. et Mme Fillion, exprima dans une touchante adresse les voeux et sentiments de sincère affection de toute la famille. Deux petites bouquetières, Madeleine Bérard et Stella Fillion, présentèrent des fleurs et un bouquet spirituel de la part des enfants.

Le maître de cérémonies invita Mgr Lapointe à dire quelques mots. Celui-ci amusa les convives en racontant des expériences amusantes de M. Fillion. Vu sa gaieté remarquable, on l'avait surnommé "Happy Farmer in the Corner". Mgr offrit ensuite aux jubilaires la bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII.

Le R. P. Granger offrit ses voux et manifesta aussi beaucoup d'humour.

On exécuta un chant composé par les religieuses Chanoinesses des Cinq-Plaies, qui racontait la vie de M. et Mme Fillion et de leurs enfants.

Les remerciements chaleureux des jubilaires conclurent cette partie de la fête.

Un orchestre fournit la musique pour la belle soirée dansante.

M. Télesphore Fillion, âgé de 73 ans, et son épouse (Anna Baril), 70 ans, ont vécu à St-Jean-Baptiste depuis leur naissance. Mgr Clovis St-Amant, alors curé de St-Jean-Baptiste, avait béni leur mariage qui leur donna 13 enfants vivants. Ce sont Emile, David, Joséphine (Mme Armand Dumontier), Marie (Mme Wilfrid Dupuis), Ida (Mme Henri Peterson), de Toronto, Solange (Mme Albert Bérard), Gérard, Albert, Antoinette (Mme Lionel Marion), Denise (Mme Georges Marion), Irène (la Rév. Sr Agnès, C.R.C.P.), Lucien t Ulysse. Ils ont aussi 70 petits-enfants.

Voeux de santé, bonheur et de longue vie à M. et Mme Fillion.

Aubigny

Un conférencier

Le dimanche 3 septembre, le R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, a donné une causerie sur les besoins d'une éducation supérieure pour les jeunes Canadiens français. Pour arriver à leur faire monter l'échelle qui en fera plus tard des hommes utiles au pays, il faut s'armer de générosité et soutenir l'Oeuvre des Bourses qui est une oeuvre importante et une nécessité.

Les classes

Le mardi 5 septembre eut lieu l'ouverture des classes pour ce district scolaire. Les élèves des grades supérieurs firent leurs adieux aux plaisirs des vacances pour partir, les uns vers le collège de St-Boniface, d'autres au collège d'Otterburne, des jeunes filles prendront le chemin qui mène au couvent de Ste-Agathe, et d'autres iront se joindre aux élèves du couvent de St-Malo pour leur année d'étude.

Voeux de succès à tous ces jeunes qui veulent aller de l'avant.

L'âme n'est pas un vase qu'il faille remplir; c'est un foyer qu'il faut échauffer.

PLUTARQUE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter, visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

22-260-22P.

St-Norbert

Attention! Attention!

Le dimanche 10 septembre à 2 h. p.m., au couvent, réunion de "l'Amicale". Tous les membres, anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invités à y assister.

Il y aura bénédiction du Très Saint Sacrement à la chapelle, ouverture du thé, courte causerie sur l'histoire de la chapelle du "Bon Secours", érigée par le regretté Mgr Noël-Joseph Ritchot.

Avis aux personnes qui n'ont pas de voitures; un autobus partira à l'angle des rues Corydon et Osborne, à 1 h. 04 p.m. Le retour en ville se fera par taxis au cours de l'après-midi.

Ne manquez pas cette réunion. Les religieuses, vos amies, vous attendent. Elles seront si heureuses de vous revoir, vous recevoir et vous offrir un délicieux goûter. Il y aura un prix de présence.

Le COMITE.

Ile-de-Chênes

Mariage Trudeau-Forkheim

Dans l'église de la paroisse St-Joseph, 491, avenue College, à Winnipeg, le samedi 19 août à 4 h. p.m., le R. P. G. Jolicoeur, S.J., professeur au collège de St-Boniface, bénissait le mariage d'un ancien élève, M. Arthur Trudeau, fils de M. et Mme Paul Trudeau, d'Ile-de-Chênes, à Mlle Gertrude Forkheim, fille de M. et Mme Michel Forkheim, de Winnipeg.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée, accompagnée de son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en dentelle Chantilly et voile court avec couronne de perles. Son bouquet était composé d'orchidées mauves, dont la nuance s'harmonisait avec la toilette des demoiselles d'honneur.

MM. Forkheim et Trudeau, pères des mariés, servaient de témoins. Mme Armelle Molin touchait l'orgue, tandis que M. Molin et Mlle Lorraine Beaudette chantèrent l'"Ave Maria" et autres cantiques appropriés.

La charmante petite bouquetière était Lucille Trudeau, nièce du marié. Les filles d'honneur, Mlles Erna Bilinski, cousine de la mariée, Ellen Lowery, Margaret Nagy, amies de la mariée, et Louise Dugas, nièce du marié, étaient accompagnées de MM. Bruno Lagassé, cousin et confrère du marié, Benjamin Lowery, ami du marié, Hubert Trudeau, cousin du marié, et John Forkheim, frère de la mariée.

La réception eut lieu à la salle H.S.B., 239, avenue Selkirk, à Winnipeg. Le Père Jolicoeur bénit la table, et M. Bruno Lagassé, confrère de collège et maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée.

M. Paul Trudeau se fit l'interprète de toute la famille pour souhaiter la bienvenue aux 225 convives et offrir des bons souhaits aux nouveaux mariés.

Le repas terminé, le Père Jolicoeur offrit ses voeux accompagnés d'un petit discours approprié, auquel le marié répondit gentiment.

Au cours de la soirée, un grand nombre de parents et amis vinrent aussi offrir leurs voeux aux jeunes époux, et présentèrent de nombreux et jolis cadeaux.

Durant la soirée, les nouveaux mariés quittèrent leurs parents et amis pour partir en voyage de noces au parc Yellowstone aux Etats-Unis, et à Jasper, Alta.

A leur retour, M. et Mme Arthur Trudeau résideront à St-Vital. M. Trudeau prendra sa dernière année à l'Université du Manitoba en administration commerciale.

Convalescent

Prompt et complet rétablissement à M. Paul Trudeau qui a fait un stage de trois semaines à l'hôpital de la Miséricorde, où il a subi une intervention chirurgicale parfaitement réussie.



Mlle Léa Barnabé, fille de M. et Mme Aimé Barnabé, à gauche, et Mlle Lorraine Beaudette, fille de M. et Mme Edouard Beaudette, de droite, toutes deux de St-Jean-Baptiste, Man., enseignent cette année à Cold Lake, à quelque 200 milles au nord d'Edmonton, Alta. L'école de Cold Lake, nouvellement construite et bien équipée, est dirigée par les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Ces deux institutrices, qui ont terminé en juin 1958 leurs études à l'école centre de St-Jean-Baptiste, ont d'abord enseigné, après une année à l'Ecole Normale, à l'école paroissiale du Précieux-Sang, à St-Boniface, puis, l'année dernière, Léa enseigna à Holy Cross et Lorraine, à l'école de l'Assomption de Transcona. Meilleurs voeux de succès à ces deux jeunes institutrices.

Ste-Amélie

Ça et là

Etaient en visite, dernièrement, chez M. et Mme Albert Labelle, leurs fille et gendre, M. et Mme Ted Wolchuk, et leur fils, David, de Uranium City, Sask. Ils partirent pour Winnipeg vendredi dernier afin d'y visiter des parents. M. Labelle devait repartir, vers le 8 septembre, pour se rendre dans un hôpital de Columbus, Ohio, où il recevra des traitements médicaux. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Conrad Therrien, de Williams Lake, C.-B., accompagné d'un ami, M. John Clark, de Vancouver, C.-B., est venu rendre visite à ses oncles et tantes à Ste-Amélie et Ste-Rose, la semaine dernière, et se rendra à St-Boniface et dans l'Ontario.

Etaient en visite chez M. et Mme Noël L'Heureux et leur famille, M. et Mme Dave Gélinas, d'Edmonton, Alta; M. Théodore Gélinas, de l'Aviation canadienne, stationné à Barrie, Ont.; au couvent du St-Rosaire des Soeurs Oblates, les Rév. Mère Générale et Sr Marie-François-Xavier, M.O., de la Maison-Chapelle; chez M. et Mme Jules Leperre et leur famille, M. et Mme J. Leperre et leur fille, de St-Boniface; chez M. et Mme Jos. Peeters, leurs filles et gendres, M. et Mme H. Lagarde, et leur petite fille, et M. et Mme Denis Godard, et leur bébé, de St-Boniface; chez M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, M. Alfred Archambault, accompagné de sa fiancée, Mlle L. Pilotte, de Winnipeg; chez ses parents, M. et Mme G. Verhaeghe, M. Jérôme Verhaeghe, employé à Flin Flon; chez M. et Mme G. Verhaeghe, Mme Gladys Coss; chez M. et Mme André Pinette, M. et Mme C. Winters et leur famille, de Winnipeg.

M. Gaston Labelle et sa fiancée, Mlle Jeannette Tuesday, d'Hudson, Ont., ont passé une couple de jours chez M. et Mme Albert Labelle, en fin de semaine.

M. Aimé Corbel, employé à la digue de la rivière Saskatchewan, est venu passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel. Il était accompagné de MM. Wayne Butterfield, de McCreary, et Gene Harper, de Reeve, Man.

Mlle Germaine Verhaeghe accompagna ses oncle et tante jusqu'à St-Charles, où elle devra prendre sa 11e année. Bonne chance, Germaine!

M. J. Durauf, de Lucky Lake, Sask., était en visite chez son fils, Bernard, et sa famille.

M. et Mme E. Denis et leurs fils, qui avaient demeuré à Flin Flon durant les vacances d'été, sont revenus vendredi dernier. M. Denis retourna à son emploi à Flin Flon, lundi dernier, accompagné de M. Allan Genevai.

Le jeune Léo Desjardins, qui avait passé quelques semaines avec ses amis, à Flin Flon, est aussi revenu pour l'ouverture des classes.

Se sont rendus aux funérailles de M. B. Vande Kerckhove, en l'église Belges de St-Boniface, le mercredi 30 août, ses belles-soeurs et beau-frère, Mmes Louise Finney et Zoé Cayer et M. Phil Pétillion, et autres parents, tels que Mlles Gail Cayer et Judy Finney, M. Frank Beheyt et Mme G. Debeucklaere.

Les chauffeurs d'autobus pour enfants d'école sont MM. John Brooks, Noël L'Heureux, Don Fuller, George Verhaeghe et Jean Pinette. M. Phil. Pétillion, de Ste-Rose, conduit les élèves qui fréquentent l'école secondaire de Ste-Rose.

Mme Préfontaine et ses deux enfants, de Kapuskasing, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel.

Ste-Agathe

Baptême

Le 3 septembre: Roger-Donald-Joseph, fils de M. et Mme David Lemoine, né le 29 août. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Lemoine, grands-parents de l'enfant.

Vinrent pour une visite à l'occasion de ce baptême, les grands-parents maternels, M. et Mme Lucien Buisson, l'arrière-grand-mère, Mme Délia Côté, et les oncle et tante, Lucien et Yvette, de Haywood.

Va-et-vient

M. et Mme René Pilon et leurs filles, Doris (Mme Marius Lemoine), Louise et Irène, sont allés faire un voyage à Vancouver, du 5 au 18 août. Ils s'arrêtèrent à Calgary chez M. et Mme L. Dion. La famille Pilon est revenue très enchantée.

Le 22 août dernier, M. et Mme Paul Péloquin et leurs cinq enfants, de Vancouver, arrivaient à Ste-Agathe pour visiter leurs parents. M. Péloquin venait voir sa mère, un frère, deux soeurs, à Winnipeg, et une autre à Fort William, Ont. Son épouse (Cyprienne Pilon) venait à Ste-Agathe, sa place natale, visiter ses frères René et Télesphore, sa soeur, Marie-Ange (Mme Emile Joyal), et leurs familles. Un beau-frère, M. Charles Bertrand, de Winnipeg, les conduisit à Fort William. M. et Mme Emile Joyal les accompagnèrent jusqu'à Kenora, où ils visitèrent leur fille, Lorraine (Mme Armand Marion). M. Paul Péloquin et son frère, de Winnipeg, se rendirent sur leur ancienne ferme à Abbeyville, et profitèrent de l'occasion pour visiter des parents et amis de cette région. La famille Péloquin retourna le 2 septembre et devait s'arrêter à Calgary chez M. et Mme Larry Dion (Georgette).

A l'occasion de la visite de ces derniers à Ste-Agathe, Mme Armand Marion et sa fille, Carole, de Kenora, passèrent quelque temps chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Emile Joyal.

Shower

Le mercredi soir 30 août, environ 80 parents et amies se réunissaient à la salle des vétérans pour offrir un shower d'utilité culinaire à Mlle Thérèse Brémault. Accompagnée de sa soeur, Aline, et de son amie, Mlle Monique St-Onge, la future mariée fit son entrée à la salle. Des cadeaux très utiles furent présentés à l'héroïne de cette belle soirée dansante. Mlle Brémault sut remercier sincèrement les organisatrices de cette soirée.

Malades

Mmes Amédée Alarie, Aldéric St-Onge et Lévis Courcelles et M. Donat Joyal sont hospitalisés à Morris.

M. Lorenzo Gagnon est aussi convalescent à l'hôpital Deer Lodge.

Sainte-Claire

Retour aux études

Plusieurs jeunes sont allés pour étudier à l'extérieur. Vincent Lachance, à l'école normale de Winnipeg; Albert Vermeylen et Mable Jérôme, à l'école normale de Brandon; Juliette Lizotte, Hélène Davey et Patricia Lachance, au couvent du Sacré-Coeur de Yorkton; John Glutek, au collège St-Vladimir de Roblin; Florence Lizotte, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina; Lorne Sawatsky et Paul Orton Bercier, dans l'Aviation canadienne, et plusieurs autres à l'école secondaire de Roblin.

Funérailles

Le dimanche 27 août décédait à l'âge de 76 ans, M. Edouard McKenzie. Le service funèbre eut lieu dans l'église paroissiale le vendredi 1er septembre. Un grand nombre de parents et amis y assistèrent.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le Pas

Ça et là

M. W. Scheschuk a été transporté à l'hôpital lorsqu'il se fractura un bras à la suite d'un accident de la route survenu sur le chemin de Carrot River, le mercredi 30 août. Son compagnon, M. Scott, chauffeur du camion, n'a pas été blessé.

Mlle Annette Godin est retournée à Dauphin après avoir visité ses parents, M. et Mme E. Godin.

Mme Don Zaharia et ses enfants sont retournés à Peace River, Alta, après avoir passé un mois chez leurs parents, M. et Mme E. Godin.

Mme Katherine Kelsey, qui, pendant 40 ans résida à Le Pas, où son mari était ingénieur de "Le Pas Lumber Co.," est retournée à Carlyle, Angleterre, sa place natale, où elle élira domicile.

L'école du Sacré-Coeur de Le Pas, sous la direction des Soeurs de la Présentation, a ouvert ses portes le 31 août, aux écoliers qui étaient tous heureux de retourner en classe.

Les élèves des 9e et 10e années ont tous passé leurs examens avec succès.

Le R. P. R. Chaput, O.M.I., est revenu de son voyage à Montréal.

Mlle Elizabeth Williams est venue passer quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Lloyd Williams. Elle doit retourner à l'hôpital général de Winnipeg, où elle suit un cours.

M. et Mme Bruce Graham, de Portage La Prairie, et M. et Mme Art. Eschbach, de Ame, Iowa, visitaient M. et Mme Harry Dunn.

La deuxième exposition des produits de l'horticulture a eu lieu à la salle Guy le 23 août. Il y eut 450 entrées et de très beaux envois, malgré la grande sécheresse de cette année.

Mmes W. Jaeger et Art. Day se sont mérité chacune un 1er prix. Les meilleures jardinières pour cette année furent Mmes W. Sudchak et W. Koblanski. M. Eric Batchelar obtint le prix pour variétés de glaïeuls, et son fils, Terry, reçut le 1er prix pour le plus beau glaïeul. Celui-ci était rose et avait 16 petites fleurs.

Il y eut de très intéressants arrangements de fleurs et de légumes cultivés au nord du 53e parallèle.

Dunrea

Ouverture des classes

Le mercredi 30 août, l'école consolidée ouvrait de nouveau ses portes à un groupe joyeux de jeunes élèves avides de faire connaissance avec leurs nouvelles institutrices et de recommencer une année scolaire qui leur sera profitable. Les nouvelles institutrices sont les Rév. Srs Marie-de-l'Incarnation, directrice, enseignant les 6e, 7e et 8e années, St-Arsène, les 3e, 4e et 5e années, et Alphonse-Marie, les 1ère et 2e années.

Les paroissiens offrent leurs voeux reconnaissants aux religieuses qui se sont dévouées pour leurs enfants dans le passé, et une cordiale bienvenue aux arrivantes qui continueront l'oeuvre si bien ébauchée. A tous, maîtresses et élèves, courage et succès!

Le jour de l'ouverture des classes, à 4 h. 30 p.m., M. l'abbé G. Gervais, curé, célébra la messe du St-Esprit pour le succès de l'année scolaire, à laquelle tous les élèves et la plupart des parents assistèrent.

Visiteurs

Un grand nombre de personnes sont venues dans cette localité à l'occasion du grand congé de la fête du travail, entre autres, M. le Dr et Mme Clément Lavoie et leurs enfants, accompagnés de Mlles Cécile et Lucie Lavoie, tous de St-Boniface; M. et Mme Arnie Ashcroft, de retour de leurs vacances passées à Vancouver; M. et Mme Théo. Knook et leurs enfants, d'Oak Bluff; M. Emmanuel Girardin et ses enfants, de Weyburn, Sask.; Mme Anna Boulet et ses enfants, de St-Boniface; M. et Mme Placide Châtelain et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. et Mme N. Boulet; Mlle Alice Légaré, accompagnée d'une amie, aussi de St-Boniface, est venue passer quelques jours de congé parmi sa parenté; M. et Mme Jules Boulet et leurs enfants, de Regina, Sask., passent quelques semaines de vacances ici.

Ça et là

M. l'abbé André Gervais, vicaire, est en vacances jusqu'au 24 septembre. Pendant son absence, ce sera M. l'abbé P. G. Dumphy qui le remplacera, le dimanche.

Le jeudi après-midi 31 août, M. Jules Légaré, accompagné de sa mère, Mme Lucien Légaré, et de sa soeur, Mme A. Savoie, reconduisait à Winnipeg son frère, le R. F. Camille Légaré, C.S.V., qui devait quelques heures plus tard, reprendre l'avion pour Montréal.

Mme Gérard Carney et ses enfants, qui avaient aussi passé quelques semaines de villégiature dans cette localité, prenaient aussi place avec eux pour retourner à leur foyer, à St-Vital.

M. et Mme Gordon Day (Yvonne Gélinas) sont venus rendre visite à M. et Mme Adrien Boulet, ces jours derniers, ainsi que M. et Mme Arthur Gélinas, de Winnipeg, qui ont passé quelques jours à visiter leurs nombreux amis.

Division Scolaire de la Rivière-Seine No 14

Soumissions pour huile de chauffage no 2

Des soumissions scellées (indiquez clairement sur l'enveloppe "Soumission pour huile de chauffage") seront reçues par le soussigné jusqu'au 25 septembre 1961, à 5 h. p.m., au Bureau de la Division Scolaire de la Rivière-Seine No 14, B.P. 160, Ste-Anne-des-Chênes, Man.

pour l'approvisionnement d'huile de chauffage no 2 à une ou plus des trois écoles suivantes:

ECOLE SECONDAIRE DE LA BROQUERIE
ECOLE SECONDAIRE DE LORETTE
ECOLE SECONDAIRE DE ST-ADOLPHE

pendant la période du 1er septembre 1961 au 31 août 1962.

Indiquez le prix de base au gallon. Livraison franco à bord aux écoles, selon nécessité.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Signé,

STANISLAS BISSON,
secrétaire-trésorier.

St-Lazare

Soirée récréative

Vendredi soir dernier, les membres de l'Association Athlétique et leurs épouses se réunissaient pour une soirée récréative à l'aréna du village, à l'occasion du 5e anniversaire de la fondation de l'Association. Un grand nombre répondit à l'invitation et tous passèrent une agréable soirée.

Ouverture des classes

A l'occasion de la rentrée des classes, la semaine dernière, M. l'abbé G. Régnier, curé, rappelait aux parents l'importance de l'éducation de leurs enfants. Il exhortait les parents à collaborer avec les maîtresses, de sorte que l'enseignement que les enfants recevront portera profit.

Il est encourageant de constater une augmentation dans le nombre des élèves qui fréquentent l'école secondaire. C'est aux parents à voir à ce que leurs enfants fassent honneur à St-Lazare au cours de l'année scolaire.

Visiteurs

M. Brian Simard, de Vancouver, C.-B., est présentement en visite chez ses frères et soeurs. Il prétend rester à St-Lazare pour deux ou trois semaines. M. Simard résident à Vancouver avec sa famille depuis 14 ans.

M. Lemoine, ancien du collège de St-Boniface, et propagandiste de l'Oeuvre des Bourses, faisait une courte visite au village dans la matinée du samedi 2 septembre. Il était accompagné de M. Gélinas, de St-Pierre. M. Lemoine, qui passa par tous les centres canadiens-français du Manitoba au cours de l'été, a dit que St-Lazare offre le plus beau paysage. "Que c'est pittoresque", de dire M. Gélinas.

Etaient de passage chez M. et Mme Louis Huberdeau, la semaine dernière, M. et Mme Armand Fenez, de St-Charles, et Mme Edouard Dumesnil, de Ste-Agathe. Cette dernière était accompagnée de son fils, Denis, ainsi que de sa fille, la Rév. Sr Denis-de-France. La Rév. Sr Ronald-Marie, qui était en promenade chez ses parents, M. et Mme Réginald Chartier, faisait le voyage avec eux.

M. et Mme Gilles Boulet et leur famille, de Regina, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Pierre Huberdeau.

Les familles Arthur Fouillard et Jacques Guay se rendaient à Madge Lake pour y passer la longue fin de semaine.

M. Benoit Fouillard, accompagné de M. et Mme Thomas Selby, se rendaient à Calgary cette semaine pour rendre visite à la famille David Edwards. De là, Benoit continuait vers Brooks, Alta, où demeure la famille Jérôme Tremblay.

Laurier

Soirée

Le dimanche 27 août avait lieu une soirée à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Patricia Jeannotte, à l'occasion de son prochain mariage à M. William Lashevicz.

Mariage

Le samedi 2 septembre dernier, Mlle Patricia Jeannotte unissait sa destinée à celle de M. William Lashewicz, d'Alonsa. La mariée fit son entrée au bras de son père, M. Patrice Jeannotte. MM. Edward Glowa et Robert Dutchominski, ainsi que Mlles Josette Jeannotte et Claudette Assailly servaient de témoins. M. Rémi Bouchard touchait l'orgue, tandis que Mme Corinne Bouchard exécuta quelques beaux cantiques.

Plus de 150 convives assistaient à la réception tenue dans la salle paroissiale. Un grand nombre de parents et amis vinrent présenter leurs voeux aux nouveaux mariés durant la soirée.

Municipalité rurale de De Salaberry

Avis public selon les dispositions de l'Acte du contrôle des liqueurs

PRENEZ AVIS que l'arrêté No 1446 de la Municipalité rurale de De Salaberry qui propose de soumettre au vote de ceux possédant dûment la qualité d'électeurs de ladite municipalité, ratifiant la question des permis de vente de liqueurs dans les restaurants, salles à manger, salles à consommation cocktail et cabarets, à l'intérieur de ladite municipalité, a reçu, après soumission à un vote affirmatif des membres du Conseil pour la Municipalité rurale de De Salaberry, première et deuxième lectures.

Un vote sur l'arrêté proposé des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu vendredi, le 20e jour d'octobre, A.D. 1961, entre neuf (9 h.) heures de l'avant-midi et six (6 h.) heures du soir, et les sections de vote seront dans les mêmes locaux où le vote a lieu ou devrait avoir lieu pour les élections municipales.

Une copie pour amplification dudit arrêté a reçu ses première et deuxième lectures et peut être vue dans les fichiers du bureau du commis de la municipalité aux bureaux municipaux du village de St-Pierre jusqu'au 20e jour d'octobre, A.D. 1961.

Lors de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité rurale de De Salaberry qui se tiendra dans la salle municipale le 14e jour de novembre, A.D. 1961, à 2 heures de l'après-midi, il y aura considération et adoption dudit arrêté municipal comme et dans la mesure que le même pourra être approuvé par une majorité d'électeurs qui voteront là-dessus.

DATE dans la Municipalité de De Salaberry, dans la province du Manitoba, ce 18e jour d'août, 1961.

G. CHENARD, commis de la
Municipalité rurale de De Salaberry.

Imposante cérémonie religieuse à Prud'homme

PRUD'HOMME — Une touchante cérémonie religieuse se déroulait en l'église de Prud'homme, le 28 août dernier. Trois jeunes filles y faisaient leur premier pas vers le don total à Dieu en se revêtant des "livrées du Christ", tandis que trois autres, après un stage requis de préparation et d'études sérieuses, y prononçaient leurs premiers voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Une foule nombreuse de parents et amis, accourue de divers points de la province pour partager la joie des héroïnes du jour, remplissait la nef du temple récemment rénové. Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, présidait la fête, entouré de plusieurs prêtres occupant les stalles du sanctuaire.

Le défilé du couvent à l'église se fit dans un ordre parfait au rythme d'un cantique approprié: "Venez crions de joie", exécuté par la chorale des religieuses. Dans le cortège on remarquait surtout les jeunes fiancées du Christ revêtues chacune d'une toilette immaculée, symbole de la pureté que Dieu exige des futures épouses de son Fils. Elles étaient accompagnées de charmants angelots. Venaient ensuite les membres de la Congrégation suivis du flot des invités. Enfin suivait le premier pasteur du diocèse, entouré de son nombreux clergé.

M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, offrit le saint sacrifice de la messe, assisté de MM. les abbés P. Macgillivray, curé de St-Philippe, de Saskatoon, et André Poilièvre, du Séminaire de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bernard de Margerie, des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, agissait comme maître de cérémonies.

Ce fut d'une voie ferme et assurée que les postulantes et les novices répondirent aux multiples questions posées par Son Exc. Mgr Klein.

L'allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Bernard de Margerie. Il développa d'une façon magistrale ces paroles de Notre-Seigneur: "Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désirai-je sinon qu'il s'allume?" Il affirma aux jeunes religieuses que le Christ les avait choisies tout particulièrement pour allumer et aviver cette flamme sacrée dans le coeur des enfants et de tous les jeunes confiés à leurs soins. Etant épouses du Christ, leur premier devoir était d'aimer et de servir l'Eglise fondée par Lui pour continuer son oeuvre ici-bas. Sa suprême exhortation peut se résumer dans cette phrase lapidaire! "Soyez de véritables apôtres, soyez des femmes d'Eglise".

Avant de terminer l'émouvante cérémonie, Son Excellence eut la paternelle bonté d'adresser ses meilleurs voeux et ses félicitations aux héroïnes de la journée ainsi qu'à leurs familles respectives. Il adressa également quelques délicates paroles de remerciement aux Filles de la Providence qui se dévouent avec tant de zèle à l'éducation de la jeunesse de son diocèse.

La foule se dispersa après avoir reçu la bénédiction du vénéré prélat.

Les nouvelles religieuses sont Mlle Céline Tremblay (la Rév. Sr Marie-Léonie), de Victoire, Sask., Mlle Jeannine Charpentier (la Rév. Sr Marie-Marc), de Prince-Albert, Sask., et Mlle Marguerite Lepage (la Rév. Sr Marie-Joël), de St-Denis, Sask., qui prirent l'habit.

Firent profession, la Rév. Sr Marie-Philippe (Mlle Cécile Laliberté), de St-Denis, Sask., la Rév. Sr Agnès-Thérèse (Mlle Dolorès Bussière), de Vonda, Sask., et la Rév. Sr Denise-Marie, (Mlle Edna Bénard), de St-Denis, Sask.

Debden

Ça et là

Félicitations et souhaits de persévérance à Mlle Thérèse Bilodeau qui est partie à Vancouver pour faire son entrée au noviciat des Soeurs de l'Enfant-Jésus.

M. et Mme Pamphile Bujold ont eu la visite de leur fils, M. Albert Bujold.

Mme Emile Schoof est retournée à Prince-Albert après avoir passé un mois avec ses parents et amis de la paroisse.

Après avoir passé des vacances chez ses parents, M. et Mme Emile Houde, M. Edgar Houde est retourné à son emploi à l'école indienne de Cardston, Alta.

Mlles Anne-Louise Charpentier, Evangéline Cyr et Lorraine Paquette se rendaient à Saskatoon. Elles commenceront un cours de garde-malade, à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

M. Bernard Parent et sa famille, de Prince-Albert, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Wilfrid Parent.

Mme Louis-Philippe Lepage a eu la visite de ses deux fils, MM. Raymond et Roland Lepage, ainsi que de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Hervé Leblanc.

Redvers

Baptême

Le 27 août: Judy Lynne, fille de M. et Mme Carman Matthewson, née le 8 août. Parrain et marraine, M. et Mme William Matthewson, oncle et tante de l'enfant.

Malades

M. Henri Poirier est hospitalisé depuis une semaine.

M. Eugène Tessier a passé une semaine à l'hôpital.

Mme Maria Garnier est toujours patiente à l'hôpital.

Le petit Claude DePape est de retour après un mois à l'hôpital de Regina, où il a subi une opération à la jambe. Il passa ensuite dix jours à l'hôpital local.

Prompt rétablissement à tous.

Çà et là

M. et Mme Jean Moreau et leur fils, Gérard, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine chez les familles Moreau et Gagnon.

M. J. Doyon, de Bruxelles, est en vacances chez sa fille, Mme A. DePape.

M. et Mme Athanase Martel sont de retour d'un voyage de trois semaines chez leurs enfants à Brookes, Alta, et à Regina.

M. et Mme Joseph Lajeunesse et leurs trois filles ont passé quelques jours à Winnipeg, dernièrement.

Mme Irène Hancock est de retour d'un voyage de trois semaines chez ses enfants, dans l'Ontario.

Mme Roland Martel et sa fille, Lorraine, ont passé quelques jours à Winnipeg, la semaine dernière.

Le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Fatima aura lieu le 12 octobre. A cette occasion, Redvers aura l'honneur d'avoir la visite du R. P. P. Moore, C.S.C., avec la statue de Notre-Dame de Fatima, qui fait la tournée de toutes les paroisses dans le diocèse de Regina durant le 50e anniversaire du diocèse. Le Père Moore arriverait à Redvers le mercredi 11 octobre.

Radville

Ça et là

Radville et les environs ont bénéficié d'un pouce et quart de pluie le 2 septembre, après une sécheresse qui s'évissait depuis trois mois.

Le 18 août, le feu allumé par un éclair dans le parc de M. M. Porte a été maîtrisé, grâce à la diligence des voisins de Gladmar et Ste-Colette, qui sont venus aider M. François Porte en l'absence du propriétaire. Un cordial merci à tous.

Mlle Diane Bourassa, fille de M. et Mme Pierre Bourassa, de Radville, diplômée de la classe 61 du couvent St-Olivier, est l'heureuse gagnante d'une bourse de $500 donnée par le département de la province, et d'une autre de $100 donnée par les Dames Auxiliaires de la Légion. Mlle Bourassa continuera ses études à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Jean Bert et leur fille, Laurette, de Souris Valley, accompagnés de M. et Mme J.-C. Porte, sont allés en automobile, visiter M. et Mme Régis Bert, à Penticton, C.-B., la semaine passée. A leur retour, ils ont visité plusieurs endroits historiques dans les Etats-Unis, et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Gérald Delanoy et leur famille ont été visiter leur soeur et tante, la Rév. Sr Bénédictine, à Wolseley. A leur retour, ils ont passé quelques jours au lac Kenosee, où les fils Delanoy ont suivi un cours de natation dirigé par la Croix-Rouge.

Une école en briques à Kedive, construite il y a quelques années, a été complètement détruite par le feu. Les dégâts sont estimés à $22,000.

Malades

Mlle Faye Cherpin, Mme Roger Fradette, MM. Victor Dionne et Florent Gelme ont été hospitalisés.

Naissances

A M. et Mme Anatole Bourassa est né un fils, le 15 août.

A M. et Mme Alvin Vendesype est né un fils, le 17 août.

A M. et Mme Arthur Forand est né un fils, le 19 août.

A M. et Mme Roger Fradette est né un fils, le 23 août.



Toutes les voitures GM 1962 seront pourvues, en équipement standard, de plaques d'ancrage pour ceintures de sécurité. Ce système permet de poser facilement des ceintures et leurs accessoires aux sièges avant. Les accessoires de pose, qui feront partie de l'ensemble proposé par les concessionnaires GM, comprennent une pièce métallique munie d'une fente (illustrée ici) qui se fixe à l'ancrage soudé par-dessous au plancher de la voiture. La ceinture est alors passée dans la fente. Les normes de fabrication et d'emploi de ce nouveau système ont été mises au point par la société des techniciens de l'automobile (Society of Automotive Engineers).

Visite, à St-Hubert, de la statue de N.-Dame de Fatima

Le 29 août avait lieu la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima à St-Hubert. La rencontre se fit à la jonction du no 9 et du chemin de St-Hubert, où les paroissiens et leur curé, le R. P. J. Bordet, F.M.I., se réunissaient pour ensuite entreprendre une procession. Vingt-cinq automobiles suivaient le camion, porteur de la statue illuminée, conduit par le R. P. P. More, qui depuis 13 ans voyage avec cette statue. Le R. P. J. Bordet, curé, récita le chapelet tout le long du parcours.

La procession s'arrêta à l'entrée du village, près de l'ancien magasin coopératif, où une dizaine d'automobiles étaient stationnées. De là, la procession se fit à pied. Deux petites filles portaient, une la couronne, et l'autre le chapelet de la Vierge; puis suivaient dix petites filles vêtues de robes blanches, et cinq petits garçons en soutane rouge et surplis blancs et portant des banderolles sur lesquelles étaient inscrits les 15 mystères du rosaire; enfin, de jeunes filles portant la bannière de la Vierge.

Le cantique de Lourdes fut chanté jusqu'à l'arrivée à l'église. La foule entière exécutait le refrain: "Ave Ave Ave Maria", avec foi et amour. A l'arrivée à l'église, quatre hommes transportèrent la statue qui fut couronnée.

Le R. P. More, pèlerin de la Vierge, donna alors le sermon qui fut suivi du cantique "Our Lady of Fatima" par le choeur de chant. Le R. P. Bordet célébra la messe basse, pendant laquelle des cantiques en français et en anglais et des hymnes en latin furent exécutés.

Il y eut récitation du chapelet durant toute la nuit et la journée du lendemain.

Le 30 août, à 10 h. a.m., la grand-messe avec sermon fut célébrée par le R. P. More, qui donna la bénédiction et bénit les malades. A 7 h. p.m., il y eut sermon, consécration à la sainte Vierge et clôture par la bénédiction du Très Saint Sacrement. Ensuite, l'assistance accompagna la statue jusqu'à l'hospice Jeanne-d'Arc, tout en récitant le chapelet et rendant quelques couplets du cantique de Lourdes.

Cette visite fut 24 heures de piété dans la paroisse, car les exercices furent fidèlement suivis par tous.

Va-et-vient

Le R. P. A. Granger, F.M.I., est revenu après plusieurs semaines passées à Seattle, E.-U., où il a assisté aux noces d'or de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Granger.

MM. les abbés R. Ducharme, de Gravelbourg, et A. Chabot, de Vanguard, ont rendu visite au R. P. Bordet, la semaine dernière.

M. et Mme Jean Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man., ont visité leur mère, durant la dernière fin de semaine.

Baptême

Le 24 août: Maurice-Octave-Joseph, fils de M. et Mme Urbain Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme O. Brûlé, de Regina, remplacés par Laurent Istace et Marianne Paquin.

Mariage Y. LeGal-Y. Aimé à Bellegarde le 26 août

BELLEGARDE — Le samedi 26 août à 5 h. p.m., Mlle Yvette Aimé, fille de M. et Mme Alphonse Aimé, unissait sa destinée à celle de M. Yves LeGal, fils de M. et Mme François LeGal, de St-Adolphe, Man., en l'église de St-Maurice de Bellegarde.

M. l'abbé E. Toupin, curé, officiait. Les religieuses des Filles de la Croix dirigeaient le chant et la Rév. Sr Marie-St-Charles touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de dentelle Chantilly avec encolure et manches en pointes de lis recouvertes de perles et de sequins. Sa traîne était de chiffon avec appliqués de dentelle; un diadème retenait son voile court. Son bouquet se composait de lis blancs.

Son seul ornement était un collier et des boucles d'oreilles en pierres d'aurore boréales, cadeau du marié.

Les filles d'honneur, Mlles Emilia Aimé, cousine de la mariée, Carmelle LeGal, de St-Adolphe, et Germaine Gosselin, de La Rochelle, cousins du marié, étaient toutes trois vêtues de robes identiques bleue pâle en dentelle et organza avec petits chapeaux. Elles tenaient des bouquets de marguerites bleues.

La bouquetière, Mlle Juliette LeGal, cousine du marié, portait une robe blanche et bleue en nylon. Elle tenait un petit panier de fleurs blanches et bleues.

Le page, Claude Clément, d'Aubigny, ami de la famille, portait les anneaux symboliques posés sur un coussin.

MM. Camille LeGal, frère du marié, Paul et Albert Aimé, frères de la mariée, étaient garçons d'honneur.

MM. Henri Aimé, cousin de la mariée, et Luc LeGal, cousin du marié, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, des cantiques furent exécutés par MM. Albert, Edouard et Gilles Cop.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe bleue avec accessoires blancs et corsage d'oeillets roses et blancs, tandis que la mère du marié portait une robe bleue marin avec accessoires beiges et corsage d'oeillets bleus et blancs.

La réception eut lieu dans la salle paroissiale, où un banquet fut servi par les Dames de Ste-Anne à 95 invités.

M. Albert Aimé était maître de cérémonies. M. l'abbé Toupin porta le toast à la mariée, auquel le nouvel époux répondit aimablement. M. François LeGal porta le toast à Mmes Aimé et LeGal. M. Louis LeGal, oncle du marié, fit un petit discours très approprié.

Après le banquet, tous les invités se rendirent à la salle d'Antler pour une agréable soirée.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un ensemble rouge avec accessoires blancs et corsage d'oeillets blancs.

Etaient venus de l'extérieur pour assister au mariage: de St-Adolphe, M. et Mme François LeGal, parents du marié, M. et Mme Louis LeGal, Mlles Yvonne, Germaine et Jeanne LeGal et MM. Léo et Georges LeGal, frères et soeurs du marié, M. Luc et Mlles Carmelle, Georgette et Juliette LeGal et Mme Louis Chaput; de St-Malo, Mme Albert Breton et Mlle Germaine Gosselin; de St-Vital, M. et Mme Rénald Gariépy; d'Aubigny, M. Claude Clément; de Vancouver, C.-B., Mme Marie-Joseph Roy, de St-Boniface, MM. et Mmes Honoré Chartier, Arthur Corriveau et leur fils, Guy, et Herbert Dordu et Mme Xavier Aimé; de St-Léon, M. Lucien George; de Redvers, MM. et Mmes John Wotta et Louis Sylvestre et Mme Jules Cop; de Storthoaks, M. et Mme Fernand Cop; et de St-Georges, MM. et Mmes Lafrenière et Georges Dupont.

Ça et là

Mlle Liliane Sylvestre, de St-Boniface, a passé la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme André Sylvestre.

M. Daniel George a visité des parents à St-Boniface, dernièrement.

M. et Mme Albert Bauche, de Saskatoon, ont passé quelque temps chez M. et Mme Louis Bauche.

M. et Mme Gabriel Sylvestre et leurs enfants ont passé une semaine à visiter plusieurs endroits aux Etats-Unis.

M. et Mme Raymond Mahin ont visité leurs parents, M. et Mme Gilbert Mahin.

M. et Mme Georges Gervais ont assisté à la profession des voeux perpétuels de leur fille, Pearl, la Rév. Sr Mary-Margaret, Ursuline, à Bruxelles, Man., le 15 août dernier. Elle eut ensuite le bonheur de venir passer une journée chez ses parents.

M. et Mme Romuald Moison, de St-Boniface, ont visité plusieurs parents et amis de la paroisse, dernièrement.

M. Lucien George et ses enfants, de St-Léon, ont passé une couple de jours chez Mme Joseph George.

M. Vital Tinant et Mme Henri George ont été hospitalisés à Redvers, dernièrement.

Mlle Marguerite Petit, de Regina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Cyrille Petit.

M. et Mme Georges Dupont, de St-Georges, M. l'abbé Germain Pelletier, sa grand-mère, Mme H. Pelletier, et deux amies ont rendu visite à Mme H. Sylvestre, dernièrement.

Mmes Stanislas Paulhus, Ovila Poirier, Georges Godenir et Henri Copet et Mlle Jeannette Poirier se sont rendues à Brandon, récemment.

Un bon nombre de personnes ont pris part au tournoi de balle molle et au "weiner roast" organisé par les Chevaliers de Colomb, le dimanche 27 août, à Bellegarde.

Baptêmes

Le 3 septembre: Marguerite-Marie, fille de Stephen Simon et de Florence Revet, née le 26 août. Parrain et marraine, M. et Mme Istvan Simon.

Le 3 septembre: Cynthia-Marie, fille de Léo Fichter et d'Ann Giernes, née le 18 août. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Stang.

Visite de Marie

Le lundi soir 4 septembre, une quarantaine d'automobiles formaient un cortège pour accompagner la statue de Notre-Dame de Fatima dans la paroisse. Dès l'arrivée il y eut une procession à la grotte, précédée par Notre-Dame, avec la récitation du chapelet, puis un sermon donné par le R. P. Patrick Moore, S.F.M., qui parla de la famille chrétienne et des messages de Notre-Dame à Fatima et à La Salette: la prière et la pénitence. Vinrent ensuite un acte de consécration au Coeur Immaculé de Marie et la grand-messe chantée par M. l'abbé E. Toupin, curé. Toute cette nuit et la journée suivante il y eut le rosaire perpétuel récité devant la Vierge pèlerine. Le tout se clôtura par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Prince-Albert

Congrès de la L.F.C.

Le 13e congrès annuel de la Ligue Féminine Catholique, conseil provincial, sera tenu dans la salle paroissiale St-Joseph, à Prince-Albert, les mardi et mercredi 12 et 13 septembre. L'inscription commencera à 8 h. a.m., le mardi et continuera le lendemain 13 septembre.

La présentation du programme des Directeurs sera faite par M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, directeur provincial.

Son Exc. Mgr M. C. O'Neil, archevêque de Regina, sera l'orateur principal au repas de midi et 15 le mardi 12 septembre, dans la salle paroissiale de St. Mark. Le sujet traité sera le thème du congrès: "Le foyer, école de religion", et à 2 h. 30 p.m., ce même jour, Mme Mary Batten, M.A.L. pour Humbolt, Sask., donnera une conférence sur le "Capital et le travail", le tout basé sur les Encycliques Sociales des Papes.

La messe sera célébrée à 5 h. 30 p.m. par Son Exc. Mgr Laurent Morin, de Prince-Albert, et le sermon sera prononcé par Son Exc. Mgr F. J. Klein, de Saskatoon, directeur national de la Ligue.

Au banquet qui sera servi dans la salle paroissiale de St. Mark, immédiatement après la messe, Mlle Marguerite M. Burns, présidente nationale, de Halifax, sera l'orateur invité. Elle racontera les faits les plus intéressants de son voyage à Rome et à l'Organisme Mondiale des L.F.C. Les ex-présidentes de la Ligue Féminine Catholique figureront au programme. Les ateliers seront l'un des sujets discutés à ce congrès.

Mme H. Craigen, de Moose Jaw, présidente provinciale, présidera à toutes les sessions. Mme V. Hill, de Shellbrook, présidente diocésaine de Prince-Albert, sera l'hôtesse du congrès. Tous les directeurs, membres et amies de la L.F.C. du Canada sont cordialement priés d'y assister.

Ferland

Félicitations à Mlle Lise Fournier, garde-malade diplômée, qui obtint une bourse d'étude de $1,500 à l'Université de Windsor, Ont.

Etaient de passage au presbytère dernièrement, Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., MM. les abbés D. Dugas, de la cathédrale de Ste-Philomène, R. Ducharme, de Gravelbourg, M. Minne, de Dollard, Adrien Chabot, de Vanguard, Georges Thuot, de Mankota, Eugène Dubreuil, du collège de Gravelbourg, et Rufin Turcotte, de Regina.

M. et Mme Antonio Fournier, accompagnés de leurs filles, Laurianne et Henriette, de New Westminster, C.-B., visitaient leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Aimé Fournier, les familles Fournier, Chabot et Morin et leurs nombreux parents et amis.

Mlles Rita et Lise Bouffard, de St-Isidore, P.Q., visitaient leurs oncle et tante, M. et Mme Ephrëm Bouffard, et leur famille.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. et Mme Aristide Fournier et Mme Avila Chabot visitèrent M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, ainsi que M. et Mme Raymond Chabot, à Ponteix, la semaine dernière.

Mme Jeannine Laberge et ses enfants, de Coderre, visitaient M. et Mme Alex. Laberge et M. F. Fortin.

Bienvenue aux religieuses enseignantes revenues à leur poste. La Rév. Sr Marie-Alice remplace temporairement la Rév. Sr Marie-Majella, convalescente.

M. Roméo Morin est parti pour l'hiver travailler à Calgary, Alta.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot sont parties enseigner à Calgary, Alta; Mlle Noëlla Morin, au couvent de Gravelbourg; Mlle Edithe Chabot, à Moose Jaw; Mlle Monique Boisvert, à Lac Pelletier, et Mme Antoine Chabot, à Billimum.

Bienvenue à la famille Charles Boisvert qui est déménagée au village.

M. et Mme Raymond Fournier et leur bébé, de Saskatoon, accompagnés de M. Edmond Chabot, de Regina, étaient chez leurs parents pour la fin de semaine.

M. l'abbé J. Bernier, curé, accompagné de M. et Mme R. Vandevoorde, de Moose Jaw, était en visite chez M. et Mme Médelger Chabot.

M. René Couture et un groupe de personnes de Gravelbourg se rendaient à St-Boniface, assister au congrès interdiocésain d'Action Catholique.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. et Mme Aristide Fournier et leur fille, Marianne, sont partis pour Saskatoon, et de là, le R. P. Fournier partira pour Lebret faire sa retraite avant de retourner étudier à Ottawa, le 15 septembre prochain.

Mme Médelger Chabot est allée à Moose Jaw, ces jours derniers.

Mme Avila Chabot est partie pour l'hiver, demeurer avec son fils, M. l'abbé Adrien Chabot, à Vanguard.

Mme Adrien Larose a passé la semaine à Regina avec son fils qui a subi une intervention chirurgicale.

MM. et Mmes Conrad et Aurèle Piché, ainsi que M. le Dr et Mme Piché, de Gravelbourg, visitaient MM. et Mmes Aimé et Gérard Fournier.

Mlle Irène Piché, garde-malade diplômée, de Gravelbourg, était en visite chez M. et Mme G. Fournier.

Baptêmes

Roxanne-Aline-Marie, fille de Gérard Fournier et de Paulette Piché, née le 18 août. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Piché, grands-parents de l'enfant.

Richard-Lyle-Joseph, fils de George Schmunk et de Marie Morin, né le 12 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Morin, grands-parents de l'enfant.

Willow-Bunch

Mariage Beauregard-Lemieux

Le samedi 26 août, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Irène Lemieux à M. Noël Beauregard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, qui célébra aussi la messe, au cours de laquelle des cantiques furent exécutés.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père, M. Léo Lemieux. Elle était accompagnée d'une fille et d'un garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, un souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle, pour les parents et amis.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Pique-nique

Le dimanche après-midi 20 août eut lieu le pique-nique paroissial organisé par les Dames de Ste-Anne. De 5 h. à 7 h. un souper froid fut servi par les dames et demoiselles.

Merci à tous ceux et celles qui prirent part à ce pique-nique et contribuèrent à son succès.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 3 septembre.

MM. et Mmes Champigny et leurs enfants sont allés voir leur mère et grand-mère au Foyer d'Youville de Gravelbourg, dernièrement. De là, ils se rendirent à Ferland visiter leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme René Fauchon. M. Gérald Fauchon revint avec eux et passa quelques jours chez des parents.

Mlle Lilianne Martin, accompagnée de Mme Léo Roy et de Mlle Monique Martin, est allée à Gravelbourg, où elle visita M. et Mme Georges Martin au Foyer d'Youville.

Sont allés aux funérailles de Mme E. Paquin à Moose Jaw, le lundi 21 août, M. et Mme Dollard Piché et leur famille, MM. et Mmes Francis et P. Therrien et S. Beausoleil, Mme Fred Therrien et M. et Mme J.-P. Piché.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont arrivés le dimanche soir 27 août, après avoir passé deux mois de vacances dans l'Est.

M. et Mme Maurice Raboud, de Regina, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mme Alphonse Prévost alla visiter sa fille religieuse à St-Boniface, dernièrement. Celle-ci revint avec sa mère pour passer quelques jours chez ses parents.

M. et Mme Marcel Rodrigue et leur fils, de Brandon, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue. Leur frère, beau-frère et oncle, le R. F. Albert, E.C., d'Ottawa, s'en retourna avec eux.

Mme L. Couture alla passer quelques jours chez ses fille et gendre à Moose Jaw, dernièrement.

Mlle Monique Boulianne alla passer une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Fournier, à Moose Jaw, récemment.

Mlle Suzanne Lemieux, garde-malade enregistrée, qui a obtenu une bourse d'étude, ira continuer ses études à l'Université de Saskatoon.

Mme M. Ingrand et ses deux filles sont revenues de leur séjour de quelques semaines à Moose Jaw. M. Ingrand travaille encore à la digue de la Saskatchewan.

Personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant pour l'année scolaire 61-62 sont: 1ère année, les Rév. Srs Gabrielle-Lucille et Jean-Marie; 2e année, Mme Gertrude Benoit; 3e année, Mlles Thérèse Boulianne et Claire Caron; 4e année, la Rév. Sr Juliette-Marie et Mlle Jacqueline Duperreault; 5e année, le R. F. Philip-John, E.C., (garçons) et Mlle Claudette Mailhiot (filles); 6e année, Mlles Irène Moulin et Gisèle Lemieux; 7e année, la Rév. Sr Gertrude-Thérèse (filles) et le R. F. Roger Francis, E.C., (garçons); 8e année, Mlle Cécile Côté; 9e, 10e, 11e et 12e années, MM. Jean Philippon, Roger Rodrigue, Nelson Boyer et Gérard-Marie Verhelst, principal.

Environ 413 élèves fréquenteront l'école. Tous souhaitent bonne chance aux professeurs religieux et laïques.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Zébière et leurs enfants, de St-Boniface, visitèrent leur parenté réunie chez M. et Mme Robert Jacques.

Les familles René et Alexis Jacques et André Baudu, de Vandura, Walter Wyporiwich, de Kipling, et Marcel Zébière visitèrent MM. et Mmes Rodolphe et Richard Zébière.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme B. Siep et leurs enfants, de Toronto, sont en vacances chez M. et Mme Alex. Boulet. Ils retournèrent, accompagnés de Mme A. Boulet, qui assista au mariage de son fils, Lucien, à Toronto.

Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, est venue demeurer avec son père pendant l'absence de Mme Boulet.

M. et Mme René Lamontagne sont en vacances chez leurs parents.

M. et Mme J. Eberlé et leurs trois enfants, de Montmartre, étaient en visite chez M. et Mme Maurice Zébière, Mlles Anita, Claire et Annette Zébière, MM. Paul-Emile et Germain Thériault ainsi que M. et Mme Richard Zébière, de Winnipeg.

Gravelbourg

Décès

Le vendredi 25 août, M. Jean-Baptiste Nallou est décédé à l'hôpital St-Joseph, après une courte maladie.

M. Nallou est né en France, département de L'Isère, en 1903.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Maria Alais; deux soeurs, Mme Louise Pelletier et Marguerite (Mme Alphonse Bourgeois). Son frère, André, l'a précédé dans la tombe au mois d'avril 1961.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas célébra la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Roger Ducharme et du R. P. Charles Brûlé, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Gaston Jacques, Philippe Beauchesne, Georges Bourgeois, Walter Pinsonneault, Paul Bachand et Gérald Piché.



"Le Coin des jeunes"

Problèmes et solutions

Chers cousins et cousines,

Et voilà! Déjà une semaine d'école terminée! Et tout a bien été, n'est-ce pas? Sans doute, c'était un peu fatigant, les premiers jours, de rester assis bien tranquille après avoir couru et gambadé tout l'été.

Vous vous adapterez vite, cependant, à ce nouveau genre de vie. Mais un changement comme celui-ci vous a peut-être déjà apporté des problèmes plus ou moins graves concernant votre vie écolière, soit votre programme d'étude, votre travail, vos contacts avec de nouveaux amis ou encore une discussion sur le terrain de jeux. Pour vous aider à résoudre ces problèmes, pour vous tirer d'embarras, **Le Courrier des Jeunes** est prêt à répondre à toutes les questions que vous désirez lui poser.

Et justement, on n'a plus de questions pour le courrier. Avec la saison d'été et les vacances, les jeunes ont naturellement négligé leur correspondance. Ainsi, Cousin José pourra répondre à vos questions aussitôt qu'il les recevra. Et n'ayez aucune crainte. Cousin José n'est pas un vieux psychologue grincheux et sévère; tout au contraire, il connait les jeunes et les comprend. C'est votre grand frère; confiez-lui donc vos tracas à la bonne franquette. Il vous aidera à regarder la vie avec des lunettes roses, à simplifier vos problèmes d'adolescent, surtout ceux qu'il vous est difficile de discuter même avec vos amis.

Durant les premières semaines de son existence, le courrier vous a peut-être déjà servis, en vous éclairant sur différents sujets, tels que l'abus de l'argent chez les jeunes, leur politesse parfois rouillée, et les malentendus de certaines de leurs relations avec des adultes. Il vint au secours de Rougo, notre pauvre cousin gêné, et de Tonton Jos, futur parrain, avec un gros souci de bienséance. A chacun, Cousin José offrit une solution précise et juste qui profita sans doute à plusieurs autres fidèles lecteurs et lectrices du courrier. Il continuera à l'avenir, si vous le désirez, de vous aider ainsi. Vous avez déjà tous des problèmes, et l'avenir vous en réserve encore une multitude.

C'est sûr que vous en rencontrerez au cours de cette année scolaire. Qu'ils soient gros ou petits, confiez-les à Cousin José qui donnera à chacun une attention spéciale. Vous constaterez qu'une suggestion, un encouragement d'une personne plus expérimentée et plus connaissante peut vous rendre un énorme service.

Alors, le "Courrier des Jeunes" vous intéresse? Envoyez-lui vos problèmes et vos questions. Si vous prétendez cependant qu'il ne devrait pas exister, faites-nous parvenir vos commentaires à ce sujet et ajoutez-y vos idées pour quelque chose qui vous plairait peut-être davantage.

COUSINE JOSETTE.

Deux nouveaux conseillers culturels français au Québec

QUEBEC — La ville de Québec aura un premier conseiller culturel de France, avec résidence dans la vieille Capitale, en la personne de M. Bernard Formery. C'est ce que nous avons appris du Consulat français à Québec.

M. Formery est actuellement à Ottawa et arrivera à Québec en fin de semaine. Il est âgé de 3? ans. Le nouvel attaché culturel a déjà fait partie de l'Union française à Paris, après quoi il est entré au cabinet du ministre des Affaires étrangères de France.

Jusqu'ici, il n'y avait qu'un seul attaché culturel au Canada avec résidence à Ottawa, M. François Weymuller.

La nomination de deux nouveaux conseillers culturels fait suite à un voeu du président de la République française, Charles de Gaulle, exprimé lors de sa visite au Canada, en avril 1960, quand il déclarait qu'il désirait voir augmenter les relations entre la France et le Canada.



Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne
25 ouest rue Jarry, Montréal 11

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne envoie à tous ceux qui le demandent des notes biographiques, livrets de prières, etc., au sujet des fondateurs et fondatrices de l'Eglise au Canada. Pourquoi n'écririez-vous pas à ce Comité, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11, Qué.? Vous pourriez ainsi mieux connaitre la vie et les oeuvres de Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville, Catherine de St-Augustin et Jeanne Mance. Et surtout, prier pour que l'église procèdent officiellement à leur béatification. Deux des fondatrices sont déjà "bienheureuses".

Ci-dessous, les prières que l'on peut adresser à quatre de ces fondatrices:


Marguerite Bourgeoys

"O bienheureuse Marguerite **Bourgeoys**, faites qu'à votre exemple nous mettions toute notre confiance en Jésus, notre Sauveur, et en Notre-Dame de Bon Secours, afin que par votre intercession, nous obtenions la grâce que nous avons tant à coeur . . . Que par vos mérites d'éducatrice admirable, le Ciel nous accorde de bien guider les âmes de ceux qui nous sont chers et puisse Notre-Dame bénir nos foyers. Ainsi soit-il."


Marguerite d'Youville

"Bienheureuse **Marguerite d'Youville**, vous qu'on appelle avec tant de raison Mère de la Charité universelle, vous qui avez accueilli dans vos bras maternels toutes les misères et toutes les souffrances, obtenez-nous d'aimer Jésus avec générosité et de le voir en nos frères. Daignez entendre notre prière et nous accorder la grâce que nous demandons. Ainsi soit-il."


Catherine de St-Augustin

"O Jésus, pour votre gloire et le bien des âmes, daignez glorifier votre humble épouse, la fidèle servante des pauvres et des malades, **Catherine de Saint-Augustin**, qui s'immola pour expier les péchés et sauver les âmes. Donnez-lui de nous secourir en nous obtenant la faveur que nous demandons . . . Que par ses mérites et son exemple, nous repoussions les tentations par la prière et la pénitence. Ainsi soit-il."


Jeanne Mance

"O Dieu qui, parmi les nombreuses merveilles de votre grâce dans l'Amérique du Nord, avez voulu donner dans la personne de la pieuse **Jeanne Mance** l'exemple de la femme forte et de l'infirmière parfaite, nous vous supplions de nous accorder la grâce que nous demandons à votre bonté . . . Faites aussi que cette fidèle servante de votre sainte Mère soit bientôt exaltée par l'Eglise et donnée en modèle aux infirmières catholiques et aux jeunes filles du monde par Jésus Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il."

Le R. P. Peter Swan, C.S.B., est le nouveau principal du Collège St. Thomas More, à Saskatoon. Il succède au R. P. Joseph O'Donnell, C.S.B., principal depuis 1955, qui restera au collège comme professeur d'anglais. Le Père Swan vient de Windsor, Ont., où il était vice-président de l'Université de l'Assomption. Né à Folkestone, en Angleterre, il a passé sa jeunesse en Colombie-Britannique. Après son baccalauréat au Collège St-Michel de Toronto, il est entré dans la congrégation des Pères de St-Basile en 1939 et a été ordonné prêtre en 1943. Puis il a passé trois ans à l'Université de Toronto et y a obtenu son doctorat en philosophie. Il enseignera la philosophie et sera désormais responsable de l'administration du Collège St. Thomas More, à l'Université de Saskatchewan.

Avertissement aux fermiers laitiers

OTTAWA — Les fermiers laitiers à travers le pays ont été avertis une autre fois de redoubler de prudence en ce qui a trait à l'usage des antibiotiques et des pulvérisations de produits chimiques.

Les antibiotiques et les composés chimiques de pulvérisation rendent de précieux services dans la plupart des champs de l'activité agricole, mais peuvent constituer un danger si on les emploie à tort et à travers, a déclaré le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton. Le ministre a lancé cet appel à la prudence en approuvant une contribution gouvernementale à la campagne mixte entreprise par le Conseil national de l'industrie laitière et l'Association des fermiers laitiers du Canada. Bien qu'il exerce un droit de régie sur les produits acceptés pour fins commerciales, son ministère ne peut mener à bonne fin la sorte de campagne éducative entreprise par l'industrie, dit M. Hamilton.

Un porte-parole de l'industrie a déclaré que, dernièrement, des milliers d'avis et circulaires en français et en anglais ont été distribués par tout le pays avertissant les cultivateurs de s'en tenir aux instructions données chaque fois qu'ils font usage de produits visant à combattre maladies et insectes. Cette récente mise en garde servait de rappel à un premier avertissement remontant à quelques mois.

À LA CONQUÊTE DU MONDE

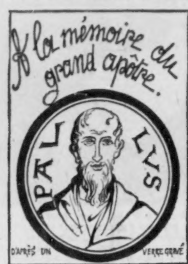
6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

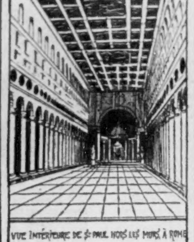
d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande 4



1. — Les portraits de saint Paul sont fréquents aux premiers siècles de l'ère chrétienne. En voici un, peu connu, provenant d'un vase en verre dont le fond est gravé en or dans l'épaisseur du verre. Il fut trouvé dans les Catacombes, à Rome.



2. — Non loin de l'emplacement probable du martyre de saint Paul, Constantin fit édifier une église qui fut remplacée au Ve siècle par une magnifique basilique revêtue de marbres précieux. Cette basilique fut appelée "Saint-Paul hors-les-murs" car elle s'élevait au delà des fortifications de la ville.

Le corps de saint Paul repose à l'entrée du choeur.



3. — Voici la haute statue qui orne le côté droit de la basilique, vers cette entrée du choeur où reposent les restes de l'Apôtre.

Saint Paul tient le glaive qui signifie la parole sainte avec laquelle il combattit l'erreur pour implanter dans le monde la vérité du message évangélique.



4. — Si nous voulons nous faire une idée de l'iconographie paulinienne, nous ne pouvons choisir un meilleur exemple que ce dessin d'Albert Dürer. Par la pose pleine de dignité, l'artiste a su rendre quelque chose de ce que devait être Paul: le saint, l'homme de génie, l'apôtre infatigable.

En Saskatchewan

M. Laurent Perras décédé à Montmartre

MONTMARTRE — Le mercredi 30 août, M. Laurent Perras est décédé à l'hôpital local, à l'âge de 55 ans et 11 mois. La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence le vendredi matin, et le service funèbre fut chanté le samedi 2 septembre en l'église du Sacré-Coeur, à 10 h. a.m. La messe de Requiem fut chantée par le beau-frère du défunt, le R. P. F. Rainville, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, assisté de M. l'abbé J.-A. Foisy et du R. P. H. Gagné, supérieur du Scolasticat, comme diacre et sous-diacre.

M. Perras naquit à Montmartre le 28 septembre 1906, fils de M. et Mme Isaii Perras. En 1928, il épousa Mlle Antoinette Rainville et ils s'établirent sur une ferme au sud de Montmartre. Il était conseiller pour la municipalité rurale de 1954 à 1960, et membre des Chevaliers de Colomb du Conseil de Montmartre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Aimé et Emile, de Montmartre, et Gérard, d'Edmonton; quatre filles, Jeannine (Mme Lucien Perras), de Willow-Bunch, Agnès (Mme Olivier Perras), de Montmartre, Laurencia et Rita, de Regina; deux frères, Marcellin et François, de Montmartre; six soeurs, Thérèse (Mme Léger O'Shaughnesssy), de Montmartre, Katie (Mme Lapierre), de Mutrie, Aimée (Mme Wakelum), de Regina, Madeleine (Mme J. Huglie), de Regina, Mme G. Dextraze, de St-Jean, P.Q., et Mme L. Holme, de Miami, Floride, et deux petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Edmond et Bill Perras, cousins du défunt, Emile Giroux, John Jurzyniec, Evo DeDecker et Pete Malach. Ces derniers étaient membres du Conseil rural avec M. Perras.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciement

Mme Antoinette Perras et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou tributs floraux, à l'occasion de ce grand deuil.

Décès

M. Eloi Tourigny est décédé à l'hospice de Wolseley, le vendredi 1er septembre. M. Tourigny était le père de Mme Adélard Rioux, de Montmartre. Le service funèbre eut lieu à Wolseley, le lundi 4 septembre. Plusieurs parents et amis de Montmartre s'y sont rendus.

Sincères condoléances à Mme Rioux.

Va-et-vient

Mme Mauro (Helen Ann Taylor) et son frère, M. Shawn Taylor, de Fort William, Ont., sont en visite chez Mmes Art Coolican et Hélène Lachambre, ainsi que Mlle Yvonne Ecarnot.

M. Denis Préfontaine, de Prud'homme, était en visite chez M. le Dr et Mme L Préfontaine.

M. Marcel Breton, de Lampman, visita sa mère et sa soeur, Mmes Louise Breton et Cécile Boudreau.

Jackfish

Va-et-vient

Etaient chez M. et Mme Jos. L'Heureux récemment, M. et Mme Durant, de New Westminster, C.-B., Mme A. Boyer et sa fille, Géraldine, de Ladner, C.-B., M. et Mme St-Laurent et leurs enfants, de Wainwright, Alta, ainsi que Mme Marion Sansregret et ses enfants, de North Battleford, Ont.

Courval

Çà et là

Le 14 août, MM. et Mmes Valère, Lionel et René Patoine assistaient au mariage de leur fils, frère et beau-frère, M. Roger Patoine, à Mlle Réjeanne Gareau, à St-Isidore de Bellevue.

Mlle Denise Marcil quittait la paroisse le dimanche 3 septembre pour aller enseigner à St-Norbert, Man.

M. et Mme Louis Marcil sont revenus d'un voyage à Saskatoon.

M. et Mme René Patoine sont à se construire une nouvelle maison au village.

M. et Mme Martine sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Arguin.

Plusieurs personnes sont allées aider à combattre un feu de prairie à Eisleigh, dans le district voisin de Courval.

Le 20 août, Mme Albert Grajczyk se rendit à Gravelbourg pour assisté à une conférence donnée par le R. P. Jean-Marie Bégin, C.Ss.R., du sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, aux Dames de Ste-Anne.

Malade

Prompt rétablissement à Mme O. LeBlanc, patiente à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Shower

Le 18 août, un shower eut lieu dans la salle communautaire en l'honneur de M. et Mme Roger Patoine, nouvellement mariés.

Au cours de la veillée, M. O. Brin présenta les jeunes époux. De nombreux cadeaux et une bourse leur furent offerts. Les mariés remercièrent sincèrement en termes appropriés.

Vers la fin de la soirée, un délicieux goûter fut servi chez M. et Mme Valère Patoine, parents des mariés, à quelques parents et amis.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Médéric Gareau, père et mère de la mariée, et Mlle Antoinette Gareau, de St-Isidore de Bellevue, M. et Mme Zobasky, de Regina, M. et Mme Napoléon Gaucher, de Fort Kent, Alta, MM. et Mmes Armand Gaucher, Maurice et Fernand Beaudette et M. Alix Gaucher, de Coderre, et M. et Mme Willie Arguin, de Gravelbourg.

Félicitations aux nouveaux époux qui résident à Courval.

Notes agricoles

Recherche d'un blé durum résistant aux rouilles

OTTAWA — Une expérience dont les résultats pourraient bien avoir de grandes répercussions est en cours au Centre fédéral de recherches agricoles à Winnipeg. Elle tend à la découverte d'un blé durum capable de résister aux rouilles de la tige, du groupe 15B.

On utilise comme point de départ un blé tendre, appelé Kenya Farmer et dépourvu de toute valeur commerciale. Le durum sert à peu près exclusivement à la fabrication des pâtes alimentaires — vermicelle, spaghetti, macaroni et autres du même genre.

Blés tendres et blés durum sont des espèces distinctes, bien que liées par une étroite parenté, explique un chercheur du Centre de Winnipeg, M. E. R. Kerber. Le durum compte 14 paires de chromosomes (entités héréditaires) à l'intérieur de ses cellules tandis que le blé tendre en possède aussi 14 paires, mais 7 paires additionnelles.

Les facteurs héréditaires dotés de résistance aux rouilles de la tige sont portés par un des 14 chromosomes communs aux deux especes. C'est à la faveur de cette particularité qu'on peut transmettre aux variétés durum la faculté de résistance du Kenya Farmer.

A la suite de croisements, les chercheurs ont découvert que les plantes de la deuxième génération portaient la résistance souhaitée; de même les rejetons obtenus de cette deuxième génération. Il reste à voir si les plantes qui ont cette faculté de résistance sont génétiquement pures et appartiennent au type durum.

Examinées au microscope, ces plantes montrent 14 paires de chromosomes dans leurs cellules tout comme dans les variétés durum — signe que la résistance du Kenya Farmer a été transmise.

On projette maintenant d'incorporer cette résistance aux variétés durum Stewart et Mindum, toutes deux fort sensibles aux rouilles de la tige appartenant au groupe 15B. Un programme de rétrocroisements à cet effet est présentement en voie d'exécution.

Conclusions du congrès

(Suite de la première page)

couvrir le plan de Dieu sur lui, la grandeur surnaturelle de l'homme par rapport à la faiblesse naturelle de l'enfant.

Il est un autre fait, l'éveil de l'amour qui, à cet âge, s'exprime d'une façon si bizarre: pourquoi ne pas lui révéler la grandeur de l'amour de Dieu pour nous, et lui inspirer la nécessité et le désir de reproduire cet amour en lui? — Ces notions et d'autres discrètement communiquées aux jeunes ont pour effet d'empêcher l'implantation dans l'âme, de notions religieuses purement subjectives, et d'insérer peu à peu dans l'esprit, des notions de morale objective.

b) Pour ce qui est de l'adolescente qui, à cet âge, est remplie d'effusions sentimentales, pourquoi ne pas, en la dégageant d'elle-même, lui faire voir la beauté et la joie à se dévouer à toutes ses compagnes? — La coquetterie, si fréquente aussi à cet âge, pourra se transformer en admiration pour les autres, en oubli de soi-même, et en service auprès de ses compagnes. Faire comprendre que son influence féminine peut servir à de grandes causes.

La petite désire conquérir des qualités féminines? Pourquoi ne pas lui expliquer alors le vrai sens de la modestie, de la discrétion, de la délicatesse et de l'amabilité vraie? Souvent aussi l'adolescente veut faire comme les garçons: pourquoi ne pas lui esquisser, dans une brève conversation, les différences psychologiques entre le petit garçon et la petite fille, et lui faire saisir aussi la beauté du rôle maternel, soit physique, soit spirituel?

B) **Action collective des jeunes (J.E.C.) sur des groupes.**

Une influence réelle mais discrète et individuelle des éducateurs sur les adolescents ou les adolescentes finit par créer un même idéal chez certains jeunes. Cet idéal va en groupes quelques-uns (unes) qui, ensemble, assument une participation consciente et active à la vie étudiante. L'Eglise, par le moyen de la J.E.C., inspire aux jeunes le développement graduel d'un souci de présence chrétienne dans l'école, "non dans un but de domination ou de conquête, mais en esprit de service et de témoignage désintéressé".

Et c'est ainsi que nous arrivons à la formation en groupe. En plus de ces contacts de formation individuelle, il faut la formation apostolique en groupe et par le groupe. C'est en équipe que se forment les vrais militants. Sans oublier l'observation personnelle (c'est-à-dire la manière de voir personnelle de chaque militant), c'est en équipe que les militants verront la réalité du milieu étudiant, pour ensuite en transformer la vie, par l'insertion du Christ (être vivant, compagnon de vie) dans ce milieu.

En voyant les déficiences de leur milieu et en y travaillant à les corriger, ils découvriront la nécessité de mettre de plus en plus dans leur vie, le Christ-Seigneur. Sans le Christ, pas d'action apostolique; sans l'Eglise, pas d'Action catholique.

C'est tout ce travail qui amène le jeune à vivre, dans son milieu, une vie communautaire. L'éducation communautaire doit commencer dès les premières années. Il est bien nécessaire que le jeune arrive à connaître la notion de bien et comprenne qu'on s'élève jusqu'à la stature d'homme et de chrétien en se sacrifiant à son service. La prise de conscience de ce groupe, esprit de "gang" transformé, donne aux jeunes la noble exaltation de l'efficacité. Au lieu de ne penser qu'à soi, de tout ramener à soi, il se met à penser à l'oeuvre commune, à vivre pour des objectifs communs, à se donner avec les autres sans compter.

Pour exercer cette tâche surnaturelle, les éducateurs (parents, prêtres, religieuses et laïques) doivent être animés de l'esprit du Christ et du sens de l'Eglise. Les adolescents s'aperçoivent vite à qui ils ont affaire; et ils peuvent être très exigeants pour leurs éducateurs. A ces derniers il revient d'être remplis du Christ. Aux éducateurs il importe d'inspirer aux jeunes cette parole de l'Evangile: "C'est Dieu qui nous a choisis, dit saint Paul (Tim. 2e, 1, 9), et qui nous a appelés par sa vocation sainte, non pas à cause de nos oeuvres, mais selon le décret de sa volonté et par la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ".

C) **Action corrélative des parents et de l'école.**

L'action du prêtre, des religieuses et des laïques doit toujours être menée en collaboration avec les parents. En même temps qu'ils font découvrir aux étudiants leur milieu scolaire, ils doivent développer aussi l'attachement de l'adolescent à son foyer, à ses parents. Ceux-ci, de leur côté, pour appuyer l'action du prêtre et des religieuses, doivent s'efforcer de créer à la maison un climat de confiance.

Le foyer, chers amis, est le lieu normal de la formation de l'enfant et de l'adolescent. Si l'école et les éducateurs jouent un grand rôle dans la formation, il ne faut pas pour autant substituer l'école à la famille. Le succès d'une éducation dépend très souvent de la mère dont l'action est pour ainsi dire continue. Par ses paroles et son comportement, elle imprègne toute la vie de l'enfant, qui distinguera le bien et le mal en fonction du climat familial.

Il est un point sur lequel il importe d'insister: celui de "l'autorité" des parents. Une maladie, assez généralisée, causée par la fausse éducation donnée dans les institutions neutres, a fait abandonner par les parents toute autorité sur les enfants, sous prétexte que la moindre directive peut causer des complexes d'infériorité chez l'enfant! — La famille n'est pas une démocratie. Les parents ont reçu de Dieu l'autorité pour diriger leurs enfants sur la route de la vie et les préparer à l'âge adulte. Les parents doivent exercer cette autorité avec mansuétude mais aussi avec fermeté; ils doivent faire comprendre plutôt que de donner des ordres à la manière des gendarmes. Ils ne doivent "pas" laisser prendre à leurs enfants (surtout adolescents) des initiatives qui dépassent leur maturité intellectuelle. Le Seigneur a toujours été bon pour les enfants; mais il a donné de dures leçons aux adultes.

D) **Associations des Parents et Maitres.**

De là la nécessité des Associations des Parents et Maitres. Ces associations débutent avec quelques couples seulement (5 à 7), comme de petites équipes de J.E.C. Ce n'est pas le nombre qui fait la qualité des associations. Même si leurs objectifs doivent être éventuellement les enfants, il est essentiel que les parents qui constituent ces équipes, s'appliquent d'abord à développer en eux une spiritualité familiale. Cette spiritualité consiste en un programme spirituel des deux époux qui tendent à réaliser pleinement la signification du sacrement de mariage. C'est dans un tel conditionnement que les parents peuvent fournir une éducation chrétienne adéquate à leurs enfants. Et si l'on développait un tant soit peu le champ immense et combien profitable de cette spiritualité, on constaterait alors combien les "Home and School" (mixtes de religion) sont nonsens et ne peuvent apporter qu'un grave détriment spirituel et moral aux couples catholiques.

E) **Adolescents en milieu neutre ou protestant.**

Il reste un aspect à traiter: c'est celui de la présence et de l'action possible d'adolescents en milieux neutres ou protestants.

Aussi longtemps que l'enfant vit dans un climat familial chrétien et dans un milieu social également catholique, il est comme naturellement protégé et porté par le christianisme ambiant.

Mais là précisément se trouve le danger; car si l'enfant n'a pas reçu une forte influence religieuse dans son jeune âge, il est désarmé au moment de son adolescence, à cette époque précisément où il passe aussi au High School neutre.

C'est au moment de cette transition psychologique qui s'opère en l'adolescent, conjuguée avec son changement d'école, que l'Eglise catholique (où existe l'école séparée) juste au moment où il aurait le plus besoin des secours de l'Eglise. C'est à se demander parfois si l'école séparée ne devrait pas être le High School plutôt que l'école élémentaire.

Il reste qu'à cause de ce fait, nous devons faire un effort plus considérable pour déposer dans l'esprit et dans le coeur de nos enfants des convictions plus profondes pendant qu'ils sont encore aux grades I à VIII, leur faire prendre une conscience plus réaliste du Christ, de l'Eglise, de leur foi catholique et de la nécessité, pour eux, d'être des apôtres, des missionnaires du Christ dans leur milieu.

Voilà la tâche confiée par l'Eglise aux éducateurs (prêtres, religieuses et laïcs): tâche difficile, mais combien noble et consolante . . . C'est saint Jean Bosco qui disait: ". . . si un jeune n'est pas apôtre à 13 ans, il est fini pour la vie". C'est pourquoi il faut insister sur cette époque de l'adolescence. Car la génération de demain sera ce que vous l'aurez faite, ce que vous aurez préparé chez les adolescents d'aujourd'hui.

Accomplissez cette tâche, chers amis, et vous aurez contribué à la croissance spirituelle et apostolique de notre belle Eglise de l'Ouest.

Son Exc. Mgr L. Morin,
évêque de Prince-Albert.

Le 31 août 1961.

* * *

Addition à la liste des délégués au congrès

Le numéro de **La Liberté et le Patriote** du 1er septembre publiait une liste des délégués au congrès d'A.C. tenu à St-Boniface. Les noms des délégués suivants n'apparaissaient pas sur cette liste:

Diocèse de Gravelbourg: Albert Bouchard, ptre; Fernand Ducharme, ptre; Soeur Thérèse Martin; Mlle Jeanne Bourgeois.

Diocèse de Grouard: Roland Tardif, ptre.

Diocèse de Prince-Albert: A.-G. Lalonde, ptre; Roger St-Pierre, ptre; Soeur Cécile-de-Notre-Dame; Soeur Claire-de-Ste-Marie; Soeur Marie-Edith; Mlle Diane Lagimodière.

Diocèse de Saskatoon: M. Raymond Marcotte.

Diocèse de St-Boniface: Rodrigue Bouchard, ptre; Lionel Bouvier, ptre; Charles Empson, ptre; R. P. A. Lemoine, O.M.I.; Lucien Roy, ptre; R. P. J.-P. Soulodre, O.M.I.; R. P. Rosaire Tremblay, S.J.; Soeur M.-St-Henri; R. P. Sliger, C.Ss.R.; M. René Rottiers.

Diocèse de St-Paul: Roland Bissonnette, ptre; H. Tanguay, ptre; Soeur Ste-Jeanne-de-Chantal; M. Louis Boucher.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 20

Un coup de téléphone vint interrompre son discours et lui arracher un juron.

— Impossible d'être tranquille, même quand il est l'heure de dormir! Au diable les raseurs!

Il décrocha l'appareil qui était toujours près de son lit, à portée de sa main.

— Allo! cria-t-il d'un ton rogue . . . La P.J.? . . . Bon! . . . J'écoute . . .

On entendit la voix vibrer dans l'écouteur et le visage de Vallon s'éclaira peu à peu.

— Zurfau a téléphoné? . . . On a retrouvé l'arme du meurtrier? . . . Excellente affaire . . . Pas de détails? . . . Ça ne fait rien . . . Entendu pour demain matin, je serai à Villebois . . . Comptez sur moi, j'alerterai tout le monde? . . . Bonsoir!

Il raccrocha et alluma sa pipe. Sa fatigue avait disparu et il n'avait plus envie de dormir.

Il se dirigea vers la cuisine et fourragea dans les casseroles. Son sourire avait réapparu. De nouvelles perspectives s'ouvraient devant lui.

Dix minutes plus tard, il se glissait entre ses draps, persuadé que la journée du lendemain lui permettrait enfin de porter le grand coup et d'ajouter une victoire de plus à son actif.

Le matin suivant, il se réveilla de bonne humeur et fit manoeuvrer le téléphone. Tous les témoins furent convoqués chez le chef de gare de Villebois pour 10 heures précises. Puis il fit sa toilette et s'habilla rapidement afin de pouvoir passer à la P.J. où il avait à donner quelques ordres. Il devait, d'autre part, y prendre l'inspecteur Moulinier, auquel il avait donné rendez-vous.

Quelques instants plus tard, le groupe était au complet dans la salle à manger de Gabriel Zurfau.

— Alors? Il y a du nouveau? demanda le commissaire, après avoir ôté son chapeau et son pardessus.

Gabriel montra le pistolet.

— Oui! Voilà ce qu'on a trouvé hier dans le champ qui longe la voie ferrée, à 800 mètres du tunnel.

— Un Browning 7,75! dit brièvement Vallon après avoir examiné l'arme.

Il la posa à côté de lui sur la table et ses yeux semblèrent interroger les assistants.

Gabriel s'anima.

— Aucun doute n'est possible! Cet automatique appartenait il y a vingt ans au garde-chasse François Gillard. J'ai reconnu sa marque.

— Où cela? fit le commissaire en reprenant le pistolet.

— Sur le chargeur! Deux coups de lime, parallèles et profondément accusés.

— En effet! les voici! Et dans quel but ce signe particulier?

— François pensait qu'il lui serait plus facile de le reconnaître en cas de perte ou de vol.

Le baron de Kerviel ajusta son monocle et s'approcha à petits pas.

— Je me souviens de ce Browning, dit-il en le regardant de près. C'est moi qui en avais fait cadeau à François. Il jouissait, comme garde-chasse, d'un permis de port d'armes, et j'avais été heureux de lui faire ce plaisir!

— Il y a combien de temps de cela?

Le châtelain réfléchit quelques secondes.

— Vingt-cinq ans environ!

— Vous en aviez fait vous-même l'acquisition?

— Je l'avais acheté chez un des meilleurs armuriers de Paris! J'ai oublié le nom!

— Et vous avez eu connaissance de ces traits gravés dans le métal?

— Oui! Il me les avait montrés!

Vallon se caressa le menton.

— Voilà qui est intéressant! Nous sommes très probablement en possession de l'arme qui a servi pour le crime, ramassée le long de la voie . . . à 800 mètres du tunnel!

— Ainsi que l'a déclaré mon filleul! continua le baron qui, le matin, semblait retrouver un peu de sa lucidité.

— En effet! Tout semble correspondre à ce que M. Gillard a affirmé! Cependant il reste encore quelque chose!

Philippe prit la parole:

— Et la balle, commissaire? La balle qui a été extraite du corps de la victime? Il conviendrait de l'examiner!

Vallon sortit de sa poche un objet rond enveloppé d'ouate.

— J'étais en train d'y penser! La voici! C'est le docteur lui-même qui me l'a remise . . . celui qui a fait l'autopsie.

Il mit ses lunettes et la regarda attentivement.

— Elle est du même calibre! Sans quitter son siège, Hubert prit un air narquois.

— Je me demande où vous voulez en venir, Monsieur le commissaire! lança-t-il. Vous acceptez d'emblée les explications de M. Zurfau et semblez vouloir en tirer des conclusions! Je ne sache pas que ce Monsieur ait été en relations avec mon père! Je n'ai même aucune souvenance de l'avoir vu entrer à la maison! De quel droit parle-t-il de ce qu'il ignore?

Gabriel haussa le ton.

— J'ai été autrefois l'ami de François et nous avons souvent tiré à la cible avec cette arme. Vous n'étiez encore qu'un enfant, mais M. de Kerviel doit s'en souvenir!

Le châtelain approuva.

— Parfaitement! Vous veniez souvent au pavillon et je me suis étonné par la suite de ce que vous aviez cessé vos visites!

— Votre garde-chasse et moi, nous nous sommes brouillés, Monsieur le baron, et je m'étais juré de ne jamais le revoir. Mais qu'il soit fait paix à son âme puisqu'il est mort depuis longtemps!

Vallon se tourna vers Hubert:

— Alors, vous niez avoir jamais vu ce Browning?

— J'ignorais son existence!

— Vous avez bien dû en hériter puisque vous étiez fils unique?

— Personne ne m'en a parlé!

— Quel âge aviez-vous à la mort de votre père?

— Environ huit ans. Un enfant de huit ans ne s'inquiète guère des armes à feu!

Le baron de Kerviel avait regagné son fauteuil. Vallon le regarda fixement.

— Peut-être M. de Kerviel pourrait-il me renseigner?

Le vieil homme fit un geste évasif.

— Ma mémoire me fait défaut! Je sens d'ailleurs que ma migraine approche et mes idées ne sont plus très nettes! Peut-être me suis-je dit qu'Hubert hériterait à sa majorité de ce cadeau fait par moi à son père! . . . Je ne crois pas avoir songé à le reprendre, car de toutes façons il devait lui revenir, puisque je voulais faire de lui mon légataire!

Vallon eut un sourire ironique.

— Votre légataire! Vous aimez insister sur ce point!

— C'est un fait réel, commissaire! Hubert le sait et je ne m'en cache nullement!

— Votre filleul est au courant de vos intentions! Soit! . . . Mais tout est-il en règle chez votre notaire?

Le châtelain eut l'air embarrassé.

— En règle . . . ou sur le point de l'être!

Le policier fit la grimace.

— Je conçois que M. Gillard vive dans l'inquiétude! Mais revenons au Browning . . .

Il se tourna de nouveau vers Hubert.

— Ainsi donc vous n'avez jamais vu ce pistolet chez vous?

— Jamais!

— Nous arriverons quand même à trouver son propriétaire!

Vallon se leva et fit signe à l'inspecteur.

— Demande-moi la P.J.

— Entendu patron!

Moulinier se dirigea vers le téléphone. Au même instant Hubert s'approcha du commissaire.

— Je ne vois pas la nécessité de cet interrogatoire puisque je ne sais rien au sujet de ce fameux Browning . . . Laissez-moi partir!

Vallon le regarda de biais tout en allumant sa pipe.

— Etes-vous donc si pressé?

— J'ai laissé chez moi une femme qui fait mon ménage. Je lui ai promis que je serais promptement de retour!

— Bon, je vais faire de mon mieux pour vous libérer le plus tôt possible!

— Voici la P.J., patron! fit Moulinier.

Le commissaire s'empressa de prendre l'appareil.

— Allo! C'est toi Durand? . . . Lance un appel à tous les armuriers de Paris . . . Tâche de savoir si quelqu'un est venu acheter des cartouches pour un Browning 7,75 . . . Oui . . . un peu avant le 2 décembre . . . quatre jours avant . . . non, pas plus . . . et sans doute moins. Merci!

Il raccrocha. Hubert haussa les épaules!

— Cela vous servira à quoi?

Sans répondre, Vallon prit son carnet dans sa poche et griffonna quelques lignes sur une feuille. Puis il la détacha et la tendit à Moulinier.

— Encore un petit service, mon vieux! . . . dit-il . . . Lis ça, et fais le nécessaire, le plus rapidement possible! . . . Prends la voiture!

Moulinier jeta un regard sur le papier et fit un signe de tête . . .

— Bien patron!

Il s'habilla vivement et sortit. On entendit bientôt le bruit du moteur. Il y eut alors dans la pièce une sorte de pause. Chacun éprouva le besoin de se détendre. Vallon et Philippe tirèrent des boufffées de leur pipe.

— C'est tout de même curieux qu'on ait entendu ces derniers temps, si souvent tirer du côté du pavillon, remarqua tout à coup Fabien à voix haute, alors que M'sieur Gillard assure n'avoir chez lui aucune arme à feu!

— C'est ce que j'étais en train de penser! poursuivit Félicie avec importance.

Hubert protesta.

— Je n'ai jamais dit que je n'avais pas d'armes! J'ai un fusil de chasse dont je me sers quelquefois!

— Sans doute pour tuer les moineaux! lança Gabriel, agressif.

Le baron de Kerviel parut s'émouvoir.

— Je ne m'explique pas, commissaire, pourquoi on s'obstine à tourmenter mon filleul au sujet de ce pistolet! Il appartenait à son père, soit! Mais son père avait pu le vendre sans en parler! Je vous rappelle qu'Hubert n'avait que huit ans lorsque mon garde-chasse est mort!

Vallon sortit sa pipe de sa bouche.

— Votre garde-chasse aurait pu le vendre, c'est certain, mais il ne l'a pas fait, c'est du moins mon opinion!

Hubert tira aussitôt profit de la réflexion de son parrain.

— M. de Kerviel a raison! dit-il. Mon père a sans aucun doute vendu ce Browning, et celui qui en a été l'acquéreur habite certainement Villebois. Pourquoi pas M. Zurfau, ce qui expliquerait tout?

Xavière tressaillit. Elle était restée jusque là immobile à sa place, le coude appuyé à la table et le visage dans sa main. En entendant prononcer le nom de son père, elle sentit venir un nouveau danger.

— Parbleu! s'écria le baron triomphant . . . Hubert a raison! Et c'est ainsi que la belle Xavière . . .

Il n'acheva pas, car Philippe bondit dans sa direction. Vallon l'arrêta au passage.

(à suivre)

LE PALMARÈS DE CKSB

1. Par de là	Boz Azzam
2. A San Christina	Gilles Laflamme
3. Paname	Dany Dauberson, Annie Cordy
4. Pour ton amour	Yria Rabenou
5. Mustafa	Staiffi et ses mustafa
6. Marieke	Jacques Brel
7. Dimelo en septembre	Los Machacambos
8. Windy and Warm	Chet Atkins
9. Tous unis	Les Petits Chanteurs de Paris
10. L'absent	Dany Dauberson
11. Le porte-plume	Marcel Amont
12. Exodus	Edith Piaf
13. Ton adieu	Pierre Carrel
14. Les petites marionnettes	Michel Frenc
15. Besame Mucho	Denise Filiatrault
16. Le bleu de l'été	Les compagnons de la chanson
17. L'Ile des Coeurs	Michèle Richard
18. Sérénade	Yoland Guérard
19. How in the World	Orchestre et Choeurs de Don Costa
20. Un tango cha cha cha	Marino Marini
21. Les voix du ciel	Katia Valere
22. Pepito	Rui Mascarenhas
23. Mon coeur vous dédie sa mélodie	Margot Lefebvre
24. The Swingin' Kerry Dancers	George Sontag
25. Retour a Napoli	Gloria Lasso
26. La Ballade des Baladins	Gilbert Bécaud
27. Jenny Oh Jenny	John William
28. Milord	Edith Piaf
29. Allez savoir pourquoi	Les Scarlets
30. Marie Marie	Gilbert Bécaud

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro ____ de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30

du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55

du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

ou autres "pièces" non indiquées dans cette liste

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

L'Eglise catholique et la régulation des naissances

PARIS — Dans un récent numéro des "Etudes", le R. P. Tesson, S.J., publie une synthèse de la doctrine catholique sur la régulation des naissances. Nous en donnons ici un résumé.

L'Eglise défend les lois de la nature humaine, celles qui découlent des structures données par le Créateur. En principe, la nature est au service de l'homme qui peut se la soumettre par son intelligence, son esprit. Mais il s'agit alors exclusivement de la nature extérieure à l'homme. Le principe ne vaut pas à l'égard du corps humain; ici, la technique ne peut s'employer que pour remédier à des déficiences de la nature: troubles, blessures, maladies. C'est que, en ces cas, le but est de sauvegarder la santé. On ne peut honnêtement soutenir que les méthodes contraceptives obéissent à cette fin; au contraire, elles tendent à créer un trouble: la désorganisation du dynamisme naturel de l'acte conjugal.

Sérieuse responsabilité

D'aucuns s'en prennent violemment à l'Eglise qui enseigne la primauté de la procréation entre toutes les fins du mariage. Mais cette primauté ne supprime pas les autres fins; au contraire, c'est elle qui en fait une totalité hiérarchisée. L'épanouissement des conjoints est conditionné par l'amour des deux êtres qui se donnent l'un à l'autre. Et l'épanouissement est en fonction de la prise en charge des responsabilités, dont la plus grande est celle qui va au plus profond des exigences de la vie. Le don de soi doit donc s'ouvrir vers l'avenir, c'est-à-dire l'enfant, tant l'enfant à mettre au monde que l'enfant à éduquer.

La "méthode Ogino", à supposer même qu'elle soit un jour d'une totale sûreté, qu'elle parvienne à éliminer entièrement les risques de fécondation, est et demeurera moralement admissible parce qu'elle ne trouble pas le dynamisme naturel. Mais pour l'apprécier complètement, il faut tenir compte de l'intention et des motifs.

La moralité d'un acte se juge par rapport aux caractères objectifs de l'action voulue et accomplie — soumission que nous impose notre état de créature — et en même temps par rapport aux fins qu'il poursuit. Les deux aspects sont inséparables et la valeur morale de la continence périodique dépendra donc du motif qui l'inspire. Toute vie conjugale est viciée au départ, qui ne met la discipline des impulsions instinctives et sentimentales au service de la fin supérieure d'amour désintéressé.

C'est pourquoi le natalisme inconscient et sans frein est autant à réprouver que les pratiques anticonceptionnelles. Le dérèglement est différent, mais tout aussi contraire à la moralité conjugale.

Tels sont les principes dont il est vain d'espérer que l'Eglise s'écartera jamais.



Angelina de Toronto a utilisé un nouveau tissu canadien, un crêpe d'Arnel-Viscose "Dinner Date", dans cet élégant costume de cocktail. La jaquette de lignes souples s'arrêtant aux hanches avec panneaux chasuble touchant l'ourlet, couvre une robe sans manche à sept godets. La jaquette est à fermeture asymétrique ornée de trois pompons de tissu. Présenté lors de la collection d'automne de l'Association des Couturiers canadiens, au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Participation plus active des fidèles à la messe

MANILLE — Les évêques des Philippines ont publié une lettre pastorale collective demandant aux fidèles une participation plus active aux cérémonies liturgiques, et principalement à la célébration de la messe.

La liturgie, souligne le document, est le culte officiel de l'Eglise et "une école de vie chrétienne"; elle est donc à même d'apporter une solution au principal problème qui se pose aux catholiques philippins: l'insuffisance d'instruction religieuse. Les catholiques se doivent donc de contribuer dans toute la mesure de leurs forces à ce renouveau du mouvement liturgique; leur enthousiasme pour cette oeuvre doit être basé sur la grande mission que les Philippines catholiques ont à accomplir en Extrême-Orient.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

On prédit que les couleurs les plus en vogue, pour l'automne et l'hiver prochains seront le magenta, les tons de fraise et les verts éclatants.

Vivian Wilcox, rédactrice de modes et experte en la matière, dit que les nuances de vert ne seront pas estompées comme pour les costumes des saisons dernières, mais on verra beaucoup la couleur émeraude et un autre vert brillant, mis en contraste avec le bleu.

Des ensembles pour la saison froide seront exécutés dans des tons d'orange brûlée, or, brun vif et bleu clair.

Les robes garderont une allure désinvolte et plusieurs auront des corsages blousons. On notera une variété dans le style des jupes, amples, plissées ou droites.

Mlle Wilcox prévoit que les manteaux auront tendance à être plus ajustés, cependant plusieurs modèles comporteront des plis ou une ampleur dans le dos pour en faciliter le mouvement.

La ligne de taille sera abaissée et certains corsages se termineront par un plissé. Plusieurs manteaux seront dépourvus de col, alors que d'autres auront des collets évasés souvent garnis d'une cravate de vison, loutre ou mouton.

✦ ✦ ✦

Un jour qu'une dame corpulente demandait au Curé d'Ars, en faisant la mijaurée:

— Que faut-il faire pour aller au ciel?

Il lui répondit doucement:

— Trois carêmes.

✦ ✦ ✦

Un enfant unique ou un enfant qui doit passer beaucoup de temps sans camarade de son âge peut trouver des compagnons dans les livres qu'offrent les bibliothèques publiques, paroissiales ou scolaires. Ses parents, les instituteurs ou le bibliothécaire peuvent lui aider à faire un choix judicieux.

✦ ✦ ✦

Du coton à fromage imbibé de térébenthine et séché se révèle idéal comme linge à épousseter: il ramasse la poussière sans la faire voler.

✦ ✦ ✦

Après avoir lavé vos cheveux, rincez-les avec une solution d'eau et d'ammoniaque à 10 pour cent. Ils acquerront une grande souplesse et leur mise en plis sera facilitée. Ce procédé est surtout recommandé aux personnes qui ont les cheveux assez raides.

✦ ✦ ✦

Le jeune époux. — Qu'est-ce que ça veut dire, nous n'avons que du fromage pour dîner?

L'épouse. — Oui, cher, imagine-toi que le steak a pris feu; en le tirant rapidement, il est tombé sur le gâteau, et j'ai dû me servir de la soupe pour l'éteindre.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que le premier service postal aérien fut établi aux Etats-Unis le 15 mai 1917, entre Washington, Philadelphie et New-York.

✦ ✦ ✦

Si vous voulez vos légumes en conserve (petits pois, carottes, jus de tomate) plus savoureux et plus digestibles, ajoutez à leur jus de cuisson une pincée de sucre en poudre.

✦ ✦ ✦

Une solution de bicarbonate de soude nettoie merveilleusement les tapis. On laisse reposer environ 10 minutes sur le tapis et on frotte ensuite avec une brosse raide.

✦ ✦ ✦

— Tu n'a pas l'air décidé à m'emmener promener?

— C'est-à-dire que j'hésite: t'emmener promener . . . ou t'envoyer promener!

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quelques idées utiles et bienfaisantes

par le Dr Adrien Plouffe

Le meilleur chauffeur qui soit au monde peut, s'il manque de prudence ou de prévoyance, n'être pas de taille à se mesurer avec un accident inattendu.

• • •

On donne toujours dans l'imprudence quand on laisse monter l'aiguille du compteur jusqu'à 75, 80, voire 90 milles à l'heure. Le coup dur s'amène en trombe et nos réflexes ne réagissent pas à temps pour éviter l'accident.

• • •

Quand la vitesse est trop exagérée, on ne reste plus maître de son volant et, en quelques secondes le chauffeur le plus expérimenté n'arrive pas à prévenir un accident tragique.

• • •

Un as du volant ne doit jamais oublier que la prudence, la prévoyance et le gros bon sens sont les alliés du meilleur chauffeur, quand il s'agit d'éviter un accident.

• • •

A part le cheval qui prenait le mors au dent, les accidents de la route étaient rares au temps jadis!

La courtoisie devient de plus en plus rare dans nos relations avec les autres. Que penser alors de la courtoisie chez les amateurs de vitesse?

• • •

Quand tout le monde s'abonnera à la prudence, le nombre des accidents de la route et des accidents en général diminuera de beaucoup. Hélas, l'heure de la prudence est encore à venir!

• • •

Un chauffeur a un penchant pour la vitesse, que penser alors quand il ajoute le facteur alcool au facteur vitesse? Rien de bon!

• • •

Il faut reconnaître que la vitesse a du charme surtout quand on est de bonne humeur et que la grand-route est ensoleillée. Mais il faut admettre aussi que la prudence est une qualité qui peut nous aider à éviter un accident — un accident qui reste toujours possible.

• • •

La moindre petite imprudence peut causer un accident tragique. Le permis de conduire, ne l'oublions pas, **ne nous dispense pas de la prudence.**

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire de quel côté de son père une fiancée entre à l'église pour la cérémonie et de quel côté de son mari elle en sort? — Une QUI AIME VOUS LIRE.

R. — La mariée entre dans l'église au bras gauche de son père ou de son témoin et en sort au bras droit de son mari. Merci de vos bonnes remarques.

• • •

Q. — J'aimerais beaucoup suivre un cours d'infirmière. Pourriez-vous me dire si on exige une douzième année complète pour l'admission? Merci. — JEUNE LECTRICE.

R. — Je crois, en effet, qu'on exige la douzième année complète dans toutes les écoles d'infirmières, mais pour en avoir la certitude, il vous faudrait prendre les renseignements précis auprès de la direction d'une de ces écoles. Vous n'avez qu'à vous y rendre ou à écrire, et on se fera un plaisir de vous le dire.

• • •

Q. — J'ai terminé mes études secondaires en juin dernier et je voudrais bien prendre au moins ma douzième année afin de pouvoir me procurer une bonne situation. Ma mère y consent, mais mon père prétend que "j'en sais assez" pour me marier. Comment le convaincre? Après tout, il pourrait arriver que je ne me marie pas et je devrai alors gagner ma vie. Mes parents ne sont pas riches, mais ils pourraient sans sacrifices me permettre ces études. SERIEUSE.

R. — Je croyais que tous les hommes qui croient qu'une femme en sait toujours assez ou même trop pour se marier étaient disparus. Quel malheur qu'il en existe encore dans notre pauvre monde! Pour qu'on puisse vivre avec un peu de confort, surtout dans la cuisine, il faut avoir tellement de connaissances pour utiliser les accessoires électriques? Votre père ne lit donc pas les journaux? Ne se rend-il pas compte que si, même mariée, vous aviez à gagner votre vie, vous le feriez avec plus de facilité et dans des conditions meilleures, la meilleure en ayant une éducation plus poussée. Puisque votre mère vous approuve, ne peut-elle pas arriver à le convaincre? N'auriez-vous pas un frère ou un parent masculin, ou encore un ami de la famille qui puisse vous aider à plaider votre cause? Votre père vous aime à sa façon et il veut sûrement votre bien et si vous faites pression, gentiment mais fermement, j'espère qu'il entendra raison. Même si vous deviez commencer votre année un peu en retard, continuez à insister.

• • •

Q. — Croyez-vous que je puisse demander une position comme hôtesse de l'air abord des avions de transport commercial? J'ai 18 ans, je suis assez jolie, je mesure 5 pieds 4 pouces et je pèse 110 livres. MIMI.

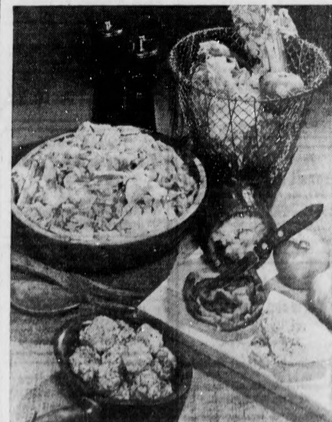
R. — Vous possédez un bon nombre des qualifications requises par les compagnies de transport aérien, mais il y en a d'autres dont la plus importante est l'éducation. Comme vous ne me dites pas si vous avez terminé vos études secondaires, je ne peux pas vous renseigner. Ecrivez donc aux diverses compagnies dont les noms paraissent dans les pages jaunes de l'annuaire du téléphone et demandez les conditions requises pour l'emploi que vous cherchez. Puisque vous habitez la ville, vous pourriez aller en personne demander les informations nécessaires. Je vous souhaite bonne chance. Les jeunes filles que je connais qui font ce travail le trouve plaisant et très intéressant.

• • •

Q. — Pouvez-vous me dire si c'est vrai qu'on peut faire des voyages abord de paquebots de marchandises qu'on appelle "cargos"? On m'assure que oui et que ces voyages ne sont pas dispendieux. Le seul inconvénient serait que les cargos font de nombreuses escales et qu'ils sont lents. Pour quelqu'un qui aurait tout le temps voulu, il me semble que ce serait l'idéal. Qu'en dites-vous? — SINBAD.

R. — Quand partez-vous? J'irais volontiers avec vous. Certaines compagnies maritimes offrent de tels voyages à des conditions très avantageuses. On dit que les bateaux sont très confortables, que la cuisine y est simple, mais excellente. Les passagers ne sont pas nombreux et leur nombre varie selon les compagnies. Il est bon de faire ses arrangements longtemps à l'avance et d'amener un compagnon ou une compagne agréable, car on ne trouve pas, à bord des cargos, toutes les facilités récréatives qu'offrent les palaces flottants que sont les transocéaniques modernes. Je connais deux demoiselles qui espèrent entreprendre un tel voyage et elles ont pris les renseignements voulus auprès d'une agence de voyage. Consultez la vôtre et bonne chance.

LOUISE.



Boulettes de fromage (18 boulettes)

1 paquet (4 onces) de fromage-crème
2 c. à table de fromage bleu canadien
2 c. à thé d'oignon râpé
2 c. à table de persil haché finement
⅓ tasse de noix de grenoble hachées

Défaire le fromage en crème. Incorporer l'oignon et le persil. Former en boulettes utilisant une c. à thé de fromage pour chacune; enrober de noix. Refroidir. Servir avec salade verte liée d'une vinaigrette.

Salade lime-ana
(8 portions)

Les salades en gelée sont toujours populaires. En voici une particulièrement rafraîchissante combinant des fruits et du fromage cottage. Sont aussi présent pour l'amour de leur texture et de leur saveur le céleri et le piment vert.

1 paquet (3 onces) de gelée en poudre à la lime
1 paquet (3 onces) de gelée en poudre à l'ananas
1½ tasse d'eau chaude
1 boîte (20 onces) d'ananas écrasé)
1 tasse de mayonnaise
1½ tasse (carton de 12 onces) de fromage cottage
½ tasse de céleri haché finement
½ tasse de piment vert haché finement.

Dissoudre les poudres à la lime et à l'ananas dans l'eau chaude. Laisser prendre partiellement au froid. Incorporer l'ananas non égoutté, la mayonnaise, le fromage cottage, le céleri et le piment vert. Verser le mélange dans un moule de 1½ pinte préalablement rincé à l'eau froide. Faire prendre au froid. Démouler sur un nid de verdure croustillant.

Garniture au citron
(environ 3¾ tasses)

Pour vos plus jolies salades de fruits, voici une garniture royale. Vous aimeriez sa texture crémeuse, son goût aigre et le croquant de ses amandes grillées. Nous la recommandons pour la salade Waldorf, les salades en gelée et en général toutes les salades de fruits frais.

½ tasse d'amandes rôties hachées
2 oeufs
¾ tasse de sucre
¼ tasse de jus de citron
½ c. à thé de zeste de citron râpé
¼ tasse de jus d'orange
⅛ c. à thé de sel
1 demiard (1¼ tasse) de crème à fouetter

Préparer les amandes. Battre les oeufs légèrement dans la partie supérieure du bain-marie; leur ajouter en battant le sucre, le jus de citron ,le zeste de citron, le jus d'orange et le sel. Cuire au-dessus de l'eau chaude remuant sans arrêt jusqu'à consistance lisse et épaisse. Retirer du feu et refroidir. Battre la crème fouettée ferme. L'incorporer avec les noix dans la sauce au citron.

N.B. Cette garniture se conserve au réfrigérateur 4 à 5 jours.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 22

FISANE CISBEY — vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre FISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.06 franco. 132-T.F

GARDERAIT CHEZ MOI enfants d'âge scolaire ou autre pendant que mère travaille. Signaler: CHapel 7-8667. 21-243-T.F

MATERIEL MUSICAL POUR ECOLES — Chants et disques français (commandes par poste). Centre de Musique, 241, Rideau, Ottawa. 21-246-24C.

ON DEMANDE — Ménagère pour travail domestique. Pas de lavage. 5 jours par semaine. Pour 1er octobre. Pension et très bon salaire. S'adresser à Boîte 276, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler GLobe 2-9292. 22-276-25C.

PERSONNE FAISANT VOYAGE DE 2 SEMAINES A MONTREAL en automobile désirerait 3 passagers. Départ vers le 20 septembre. Signaler: SPruce 5-1506. 22-277-23C.

TAPIS, DIVANS, FAUTEUILS nettoyés à neuf. Aussi capitonnage et réparation de "chesterfields" et fauteuils. Plus bas prix de la ville. Clients du dehors bienvenus. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet & Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 13-56-T.F

A LOUER — St-Boniface, 319, avenue Cathédrale. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Meublé ou non. 22-274-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 180 avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. Signaler: GRover 5-4798 ou SPruce 2-9618. 11-6-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour jeune fille. Poêle et réfrigérateur fournis. Près autobus. Signaler: CHapel 7-6856. 17-153-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces, 2e étage. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 18-188-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 314, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Peut être visité après 5 h. 20-235-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé. Signaler: CEdar 3-1656. 20-227-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Beau logis non meublé: 3 pièces. Autre chambre meublée. Près autobus. Garage. Signaler: CEdar 3-5268. 21-251-23C.

A LOUER — 235, rue Eugénie. Logis: 2 pièces, 1er étage. Entrée privée. Poêle fourni. Signaler: CEdar 3-2230. 21-255-22C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour personne âgée. Bien confortable en hiver. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-8689. 17-156-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre au soubassement. Cuisine et entrée privées. Pour une ou 2 personnes tranquilles. Signaler: CHapel 7-8662. 22-261-T.F

A LOUER — Norwood. Appts Lomar, 137, rue Horace. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. Chauffage à thermostat individuel. Libre: 1er octobre. Loyer: $90. Signaler: CHapel 7-1042. 22-263-22C.

A LOUER — Précieux-Sang. Grande chambre avec réfrigérateur et machine à laver. Pour 1 ou 2 demoiselles tranquilles. Signaler: CHapel 7-6082. 22-269-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée. Pour homme. Signaler: CEdar 3-3567. 22-268-23C.

A LOUER — Norwood, 215, rue Horace. Chambre meublée. Literie fournie. Signaler: WHitehall 3-7915. 22-271-22C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine; réfrigérateur. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-4546. 22-272-24C.

A VENDRE — Machine à laver "Maytag". Toute neuve. Signaler: CEdar 3-2886. 22-278-22C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 9 pièces, 3 étages. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance facile. Signaler: CHapel 7-8655. 22-267-23C.

A VENDRE — Bicyclettes et tricycles: complets ou pièces de rechange, roues, montures, etc. S'adresser à 251, rue Bertrand. Téléphone: WHitehall 3-2766. 20-220-22C.

A VENDRE — Brûleur à l'huile automatique. Avec contrôles et réservoir de 200 gallons. $100. S'adresser à 555, rue Des Meurons, téléphone: CEdar 3-5182. 19-197-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus. S'adresser à Boîte 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 26-422-T.F

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements écrire ou s'adresser en tout temps à Bert Trainor, Victoria Beach, Man. 4-765-T.F

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces, 1½ étage, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Près école catholique et publique. Prix d'aubaine. Signaler: CEdar 3-3130. 20-223-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

MAGASIN A VENDRE — Norwood. Epicerie bien établie. Surface de vente: 1,200 pieds carrés, plus espace pour entreposage. AUSSI logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Excellente localité. Edifice, âgé de 7 ans. Pour plus de renseignements ou pour visiter, signaler: CEdar 3-5875 ou ALpine 3-9321. 22-279-23C.

A VENDRE — Dans village de Lorette, terre: 88 acres. Bonne maison: 7 pièces et salle de bain. Toutes commodités modernes, eau douce. Bons poulaillers, remises et autres bâtisses. S'adresser après 6 h. à E.-J. Laurin, Lorette, Man. Téléphone: 256. 22-266-24P.

A VENDRE — St-Boniface, 432, rue Ritchot. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Une supplémentaire au soubassement. Grands salon et cuisine. Garage avec entrée. Lot terracé. Titre clair. Appeler propriétaire après 5 h. CHapel 7-9620. 22-264-23C.

A VENDRE — Belle section, 1 heure à l'ouest de la ville. Près grande route. Gros village. Ecole est primaire et secondaire. Bonne maison, 8 pièces. Eau courante. Salle de bain. Chauffage: huile. Grande étable et autres bâtisses. Clôturée. Bon terrain sans roches. S'adresser à Boîte 275, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 22-275-23C.

ON DEMANDE

Ménagère pour presbytère de campagne: 2 prêtres. S'adresser à Boîte 273, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 22-273-22C.

A VENDRE — Lorette. Centre du village, près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 6 pièces avec salle de bain complète plus logis 3 pièces attenant. Grand lot. S'adresser après 6 h. p.m. à F.-E. Desmarais, 1509, avenue Lincoln, Winnipeg 3. Téléphone: SUnset 3-6497. 3-758-T.F

FRUITS MURIS SUR LES ARBRES A VENDRE — Nous aurons de délicieuses pommes, pommettes, cerises et prunes à vendre du 15 août à la fin de septembre. Cueillez-les vous-mêmes. Prix: pommes, $1.00 la chaudière de 3 gallons; pommettes, .50 à .85 la chaudière de 3 gallons; prunes et cerises, .35 à $1.00 le panier de 6 pintes. Heure solaire: 9 h. a.m. à 5 h. p.m., et le soir, 6 h. 30 à 8 h. Apportez vos paniers et chaudières. Maison St-Joseph, Otterburne, Man. 20-219-24C.

A VENDRE — Dunrea, Man. Dans village. Maison toute finie: 2 étages: cave en ciment à la grandeur. Evier et pompe. Cuisine d'été pas finie. Etable pour 3 baches; un fenil pour nourriture d'animaux ou poules; un hangar: 8' x 12' attenant à l'étable. 2 lots avec broche pour clôturer. Endroit tranquille pour famille. Beaux arbres. Comptant requis pour le tout $1,000. S'adresser à Mme Clara Fifi, St-Eustache, Man. 21-242-22P.

A VENDRE

$1,500 comptant, St-Vital — Près chemin Ste-Anne. 7 pièces. Beau lot: 50'. Très propre. Soubassement. Chauffage: huile. Garage. Prix: $10,500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 8 pièces. Comptant requis: $2,500. Prix: $13,000.

St-Boniface — Blvd Dollard. 10 pièces. Revenu: $145, plus 4 pièces pour propriétaire. Soubassement complet. Garage. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — 4 pièces. Prix: $9,800. Termes faciles.

Rue Desautels — Duplex. Près école et autobus. $12,000. $1,500 comptant.

Rue Langevin — Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement. Garage. Prix: $12,500. $2,000 comptant.

Appelez R.-G. Lavigne

Téléphone: ALpine 3-0546

ou

M. Jos. Grenier

CHapel 7-9184

21-252-22C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Prix: $36,500. Maison: 4 logis, 13 ans. Revenu annuel: $3,900. Entrées privées, 4 plomberies. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Comptant substantiel requis. Agents exclusifs.

Parc Windsor — Près école et piscine. $19,500. Maison: 6 pièces, 5 ans, 4 niveaux, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Lot: 65' x 100'. Possession immédiate. Propriétaire transféré.

Norwood — Beau grand bungalow: 6 pièces, 6 ans. Salle de récréation. Lot: 55' x 116'. Vendrait avec $10,000 comptant. Balance: termes; ou échangerait sur bungalow dans St-Boniface.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Revenu: $75. Comptant requis substantiel. Balance portée par propriétaire.

St-Vital — Près église St-Eugène. Maison de revenu "split level", 4 ans. Entrée privée. Plomberie double. Echangerait sur immeuble appartement à St-Boniface ou Norwood.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422

21-254A-22C.

A VENDRE

Norwood — Bungalow, style ranch, 6 ans. Près école et église. 3 chambres à coucher. $7,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de famille. $..800 comptant. Balance à termes.

Parc Windsor — 9, Cherry Crescent. Bungalow ultra moderne, 3 chambres à coucher. Salle à manger. Garage. Patio. Salle de récréation. $19,000. Montant substantiel comptant.

St-Vital — Maison: 4 pièces. Lot: 50' x 120'. Garage. $9,000. $2,000 comptant.

St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Petite maison: 3 pièces, sur même lot, avec revenu mensuel: $60. $5,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison pour famille, 1½ étage, 3 chambres à coucher. Garage double. Plusieurs avantages supplémentaires. $15,000. $5,000 comptant.

St-Vital — Bungalow, style ranch, 8 ans. Près école et église. 3 chambres à coucher. $7,000 comptant. Balance facile.

St-Vital — Bungalow moderne: 9 ans, 4 pièces. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance termes.

Parc Windsor — 2 ans, 1½ étage. Maison ultra moderne. 4 chambres à coucher. 2 plomberies. Auto port. Ptio. Lot: 70' x 120'. Chauffage: gaz. Salle de récréation. $10,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Triplex moderne, 10 ans. 2 logis: 2½ pièces; 1 de 3. Réfrigérateurs et poêles inclus. $23,000. $10,000 comptant.

Sud de Winnipeg — Dans village catholique. Ferme pour éleveur de volailles. Poulailler moderne pour 3,000 poules. Couvoir 2 étages. Equipement moderne. 3 acres de terre. Maison moderne: 7 pièces. Etable, etc. $12,000 à termes faciles.

Geraldton, Ont. — Boulangerie avec équipement moderne. Population: 80%, canadienne et catholique. Maison moderne: 4 pièces. Commerce établi depuis 20 ans. Livres à la disposition de l'intéressé. Possession immédiate. $21,500. $3,000 comptant. Balance: 1ère hypothèque au vendeur.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 1½ étage. 14 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: eau chaude. Lot: 42' x 120'. Montant substantiel comptant. Possession immédiate.

S'adresser à A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

ou

CHARLES JAMAULT

CEdar 3-4281

21-270-22C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 41-489-T.F.



La photo ci-dessus a été prise à l'intérieur de l'église du St-Rosaire à Winnipeg, le dimanche 20 août, alors que Mlle Delphina Fiorentino faisait sa profession religieuse et devenait dès lors membre de l'Institut des Soeurs Servites de Marie, dont la maison principale au Canada se trouve à Sherbrooke, Qué. La jeune religieuse, autrefois de Winnipeg, était membre de la Légion de Marie dans sa paroisse. L'accompagnaient, de Sherbrooke à Winnipeg, la Rév. Mère Marie Annuntiata, provinciale (autrefois de Paris, France), et trois autres jeunes religieuses, originaires elles aussi de Winnipeg et autrefois membres de la Légion de Marie dans la paroisse du St-Rosaire.

Durant le séjour des jeunes religieuses à Winnipeg, il y eut plusieurs cérémonies et réceptions paroissiales. Mais spécialement les membres de la Légion de Marie tinrent à organiser un banquet en leur honneur au presbytère. En plus des parents de Soeur Marie-Françoise-de-l'Annonciation (Delphina Fiorentino) et des membres de la Légion, on remarquait la présence des RR. PP. U. M. Furlan, vice-provincial des Pères Servites et ancien prieur au St-Rosaire, H. M. dePalma, prieur actuel à Winnipeg, I. M. O'Sullivan et J.-M. Provost, tous Pères Servites de Marie. A la fin du repas, il y eut de nombreux discours en italien, en français et en anglais.

Dans la photo l'on voit, à gauche, le Père Furlan, O.S.M., prédicateur pour la circonstance, le Père dePalma, qui reçoit les voeux de la nouvelle religieuse, Sr M.-Françoise-de-l'Annonciation.

Numéro spécial des "Relations" sur l'encyclique "Mater et Magistra"

MONTREAL — La revue "Relations" de Montréal a voulu répondre au voeu même du Souverain Pontife de voir propagée la doctrine sociale de l'Eglise par tous les moyens modernes de diffusion, en particulier par la "presse quotidienne ou périodique". Aussi vient-elle de consacrer tout son numéro de septembre à analyser et à commenter la récente encyclique sociale de S. S. Jean XXIII, "Mater et Magistra".

Ce numéro contient douze articles, dont les titres indiquent les grands sujets traités: 1) Présentation et vue d'ensemble; 2) l'image de la société moderne d'après l'encyclique; 3) la sollicitude catholique de l'Eglise; 4) l'Etat et la vie économique;5) une civilisation chrétienne du travail; 6) la participation des travailleurs à la vie de l'entreprise; 7) la propriété privée; 8) le secteur agricole; 9) nos problèmes de développement économique régional et le progrès social; 10) nations riches et nations pauvres; 11) accroissements démographiques et développement économique; 12) deux programmes mondiaux (celui de Jean XXIII et celui de Krouchtchev).

"Il est indispensable, écrit le Pape, aujourd'hui plus que jamais, que cette doctrine soit connue, assimilée, traduite dans la réalité sociale sous les formes et dans la mesure que permettent ou réclament les situations diverses." Les douze articles du numéro spécial de "Relations" s'efforcent de donner suite à cette directive du Souverain Pontife.

A VENDRE

Norwood — $1,500 comptant. Prix: $12,975. Grande maison de famille. Belle localité, 2 étages, 7 pièces. Soubassement complet. Chauffage neuf: gaz. Lot: 35' x 110'.

St-Boniface centre — $3,000 comptant. Possession immédiate. Duplex: 5 ans. 2 logis: 5 pièces. Chauffage: huile. Hypothèques ouvertes: 6%. Prendrait petite maison ou lot en échange.

St-Boniface centre — $1,500 comptant. Prix: $10,975. Maison: 6 pièces, 3 et 3. Très belle localité. Près écoles, basilique, hôpital, etc. Chauffage neuf: huile.

St-Boniface centre — $1,000 comptant. Maison: 2 logis, 4 et 3. Complets avec salle de bain. Chauffage: eau chaude, huile. Grand lot: 40' x 120'. Garage double avec plancher en ciment. Grand jardin. Possession immédiate.

FRANK H. McCREA & CO.,

414, édifice Somerset, Winnipeg

Téléphones: Bureau WH 2-4640,

après 5 h., SPruce 5-5480

Marie-Claire Préfontaine

21-248-22C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 4 et 4, 10 ans. Possession immédiate. $21,000. Termes faciles. Trudeau: ALpine 3-0425.

St-Boniface — Immeuble - appartements: 5 logis. Rapportera 10% sur placement. $40,500. Comptant: $15,000.

Près basilique — Triplex complètement séparé. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: eau chaude, huile. Taxe basse. Rapportera plus de 10% sur placement. Daudet: GLobe 3-5691.

Ile-de-Chênes — Maison: 3 chambres à coucher. Complètement moderne. Grand lot. $10,950. Termes faciles. Trudeau: ALpine 3-1555.

Grande Pointe — 80 acres sur grande route. $75 l'acre. Trudeau: ALpine 3-1555.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. 8 pièces: 4 en bas, 4 en haut. 2 plomberies. Prix: $17,500. Termes faciles. Poirier, GRover 5-1876.

St-Boniface — Près basilique. Maison: 6 pièces, 3 en bas avec salle de bain. Revenu du haut: $60 par mois. Prix: $8,950, $1,000 comptant. Noël Daudet, GLobe 3-5691.

St-Vital — Rue Hindley. Maison stuc: 4 chambres à coucher, 1½ étage. Possession immédiate. $14,500, termes faciles. Daudet, GLobe 3-5691.

Parc Windsor — Bungalow, style ranch, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Maison de vos rêves. Propriétaire transféré. $3,000 comptant. Balance comme loyer. Trudeau, ALpine 3-1555.

Rue Bertrand — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Propriétaire transféré. Prix: $10,500. Termes faciles. Poirier, GRover 5-1876.

Norwood — Maison: 4 chambres à coucher. Stuc. Nouvellement décorée. 1½ étage, 8 ans seulement. Grande cuisine moderne. Salle de récréation au soubassement. Grand lot. Garage. $17,700. $6,500 comptant. Daudet, GLobe 3-5691.

J.-R. Poirier REALTY,

202, ave Harvard, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,

70, De Bourmont Bay

Téléphone: ALpine 3-1555

ou

M. Noël Daudet

Téléphone: GLobe 3-5691

21-255-22C.

Des soumissions cachetées

et portant la mention "SOUMISSIONS POUR ASSURANCES SUIVANTES" seront reçues par le secrétaire de la Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20:

1—Contre le feu, pour deux écoles secondaires (Elie et St-Laurent);

2—Assurances - toutes responsabilités;

3—Couvrant dommages à l'équipement et à l'ameublement.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission. Une soumission distincte pour chaque item peut être acceptée.

Toutes informations sur la construction des édifices, le nombre de classes, la valeur de l'ameublement, etc., peuvent être obtenues du secrétaire, M. ORIS AQUIN, Elie, Man., téléphone 2.

On acceptera les soumissions jusqu'à midi le MARDI 12 SEPTEMBRE 1961.

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Près église et écoles catholiques. Belle localité. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

St-Vital — Rue Blenheim. Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher, 12 ans. Lot: 55'. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Près église et écoles catholiques. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

St-Boniface centre — Maison: 1½ étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 40'. 13 ans. Chambre finie au soubassement.

St-Boniface centre — $13,700. Duplex. Bon revenu. Taxe: $184. Chauffage: huile. Chambre à la cave.

Pour tous renseignements s'adresser à A.-C. Desaulniers,

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964

21-258-22C.

Aubaines de la semaine de Jean Colliou

St-Boniface — Près hôpital. 6 pièces, salle de jeu, garage. Chauffage: huile. Grand lot boisé. Un bon marché à $14,900.

St-Boniface — 6 pièces. Grand lot. Chauffage: air forcé. Propre. $1,750 comptant.

St-Boniface — Près basilique, 9 pièces propres. Pour vente rapide $13,700. Comptant requis minimum: $2,500. Balance au propriétaire à $75, I.P. par mois.

St-Boniface — Près hôpital, 5 pièces. Chauffage: huile, eau chaude. Bon soubassement. Très propre. $10,500.

Pour SERVICE ET SATISFACTION VENTES OU ACHATS

Appelez Jean Colliou

CEdar 3-5290

R. W. Wilson Realty Limited

851, avenue Manhattan

LEnnox 3-7463

22-265-22C.

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Près école. Maison moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $15,000.

St-Boniface centre — Maison ultra-moderne. 6 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix réduit à $19,700.

St-Boniface — Cottage moderne. 15 ans. $8,950.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Garage. $14,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,800.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison moderne: 6 pièces. Salle de récréation. Chauffage: huile. Prix: $17,800.

Près Grande-Pointe — Sur route pavée. Maison presque neuve: 5 pièces. Complètement finie. Prix: $8,800 ou échangerait pour maison à St-Vital.

Téléphones:

BUREAU: CHapel 7-8178

A.-J. Boulanger: WH 3-2134

21-249-22C.

Les cinq millions seront exclusifs au sport amateur

OTTAWA — Les $5,000,000 que le gouvernement fédéral verse chaque année au domaine des sports, seront consacrés exclusivement aux sports amateurs afin d'améliorer la condition physique des Canadiens, a fait savoir le 2 septembre le premier ministre, M. John Diefenbaker.

Le conseil national des sports que le gouvernement se propose d'instituer sera responsable devant le Parlement par l'entremise du ministère de la santé et du bien-être social dirigé par le ministre Waldo Monteith, a précisé M. Diefenbaker.

Le premier ministre s'est fait poser quelques questions par les journalistes concernant les détails du programme. M. Diefenbaker a expliqué que quelques détails seraient annoncés lorsque le bill devant établir le conseil aura été déposé devant le Parlement, soit probablement le mois prochain. D'autres détails seront contenus dans une liste de règlements basés sur la mesure législative une fois qu'elle aura été approuvée.

M. Diefenbaker a clairement indiqué que le conseil aura pour tâche d'aider le sport amateur de préférence au sport professionnel: la bonne condition physique des Canadiens en est l'objectif, a-t-il souligné.

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., directeur adjoint de "La Liberté et le Patriote", partira demain pour aller assister au Congrès de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada, qui se tiendra au Lac Beauport, Québec, du 14 au 17 septembre, et où il représentera officiellement notre journal.

Le Père Bédard ira ensuite visiter les centres acadiens et fera, à son retour, profiter les abonnés de "La Liberté et le Patriote" de ses observations sur les institutions et organisations de nos compatriotes des provinces maritimes. On se souvient combien ses articles, publiés en 1957 sous le titre de "Terre de mes aïeux" furent appréciés de nos lecteurs.

Le personnel du journal lui souhaite bon voyage et heureux retour.

DEPARTEMENT DES MINES ET RESSOURCES NATURELLES

Chasse et Pêche

Vente d'armes à feu confisquées

Une vente à l'enchère des armes à feu, confisquées selon les dispositions de l'Acte de la chasse et de la pêche, sera tenue le 14 septembre 1961, à partir de 12 h. 30 p.m., heure avancée, à l'édifice Customs Examining Warehouse, 4e étage, 145, avenue McDermot, près de la rue Rorie, Winnipeg, Manitoba.

Cette vente comprend environ 187 armes à feu, y inclus des fusils de chasse, fusils de calibre .22 et carabines à haute puissance. Toutes les armes à feu évaluées à plus de $10.00 seront sujets à des prix réservés.

Les armes à feu seront exhibées pour fin d'inspection au 4e étage, à l'adresse indiquée plus haut, de 1 h. à 5 h. p.m., heure avancée, le 13 septembre.

On n'acceptera pas nécessairement la plus élevée ni aucune offre. Toutes les ventes sont finales. Paiement comptant.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois d'août 1961.

Hon. C. H. WITNEY, ministre — J. G. GOWAN, sous-ministre

Les prêtres noirs aux Etats-Unis

BAY ST-LOUIS — Quinze nouveaux prêtres noirs ont été ordonnés aux Etats-Unis depuis le début de 1961, ce qui porte leur nombre total à 120 pour l'ensemble du pays. Parmi ces 15 nouveaux prêtres, trois font partie du clergé diocésain, tandis que les douze autres appartiennent à six congrégations religieuses différentes. Deux des prêtres, ordonnés en 1961, ont été désignés pour suivre leurs études supérieures à Rome.

Sur les 120 prêtres américains de race noire, 34 sont membres du clergé diocésain, tandis que les 86 autres sont membres de 19 instituts religieux différents. Les trois quarts des prêtres noirs des Etats-Unis sont à l'oeuvre dans des territoires de mission, notamment dans la région des Caraïbes, en Amérique du Sud, en Afrique et en Nouvelle-Guinée.

La taxe de vente entre en vigueur en Ontario

TORONTO — Les prix de détail en Ontario ont grimpé de 3 pour cent, le 2 septembre. C'est là le taux de la nouvelle taxe de vente qui devrait rapporter au gouvernement provincial la jolie somme de $150,000,000 par an.